



Treasury Board of Canada  
Secrétariat

Secrétariat du Conseil du Trésor  
du Canada

Canada

# TROISIÈME PLAN BIANNUEL DANS LE CADRE DU PARTENARIAT POUR UN GOUVERNEMENT OUVERT 2016-2018

*Ébauche : Rapport d'auto-évaluation de fin de  
parcours*

*Septembre 2018*





## Table des matières

1. Introduction et contexte.....	5
2. Processus du Plan d'action national .....	6
Participation et cocréation tout au long du cycle du PGO.....	6
Participation et cocréation lors de l'élaboration du plan d'action national.....	7
Participation et cocréation lors de la mise en œuvre et de la surveillance du Plan d'action national et de la production de rapports à son sujet.....	7
3. Recommandations du mécanisme indépendant d'établissement de rapports du PGO .....	8
4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action national.....	9
Engagement 1 : Améliorer l'accès à l'information.....	12
Engagement 2 : Simplifier les demandes de renseignements personnels .....	16
Engagement 3 : Étendre et améliorer les données ouvertes .....	19
Engagement 4 : Fournir et préserver l'information ouverte .....	25
Engagement 5 : Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert.....	31
Engagement 6 : Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale .....	34
Engagement 7 : Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux .....	40
Engagement 8 : Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales.....	43
Engagement 9 : Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement.....	47
Engagement 10 : Accroître la transparence du budget et des autres renseignements du ministère des Finances .....	55
Engagement 11 : Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions.....	58
Engagement 12 : Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes .....	62
Engagement 13 : Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales .....	65
Engagement 14 : Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte) .....	71
Engagement 15 : Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (Open Data Exchange ou ODX) .....	77
Engagement 16 : Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada) .....	81
Engagement 17 : Mettre en œuvre la <i>Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif</i> .....	86

Engagement 18 : Appuyer les initiatives d’ouverture et de transparence dans le monde entier..... 89

Engagement 19 : Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert ..... 95

Engagement 20 : Permettre le dialogue ouvert et l’élaboration de politiques ouverte ..... 98

Engagement 21 : Promouvoir le gouvernement ouvert à l’échelle mondiale..... 103

Engagement 22 : Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l’Agence du revenu du Canada ..... 107

# Le troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert 2016-2018

Rapport d'auto-évaluation de fin de parcours (Septembre 2018)

## 1. Introduction et contexte

Le gouvernement du Canada s'est engagé à être ouvert et transparent. Cet engagement est fondé en partie sur la conviction que l'ouverture et l'engagement envers les citoyens et la société civile peuvent aider à concevoir et à offrir des politiques, des programmes et des services de haute qualité et de grande utilité.

L'engagement du gouvernement du Canada pour un gouvernement ouvert est reflété dans les lettres de mandat du premier ministre à l'attention des ministres du Cabinet, qui renforcent l'attente selon laquelle les ministères fédéraux<sup>1</sup> devront faire leur part pour garantir un gouvernement ouvert et honnête qui :

- est responsable envers les Canadiens;
- respecte les normes éthiques les plus élevées;
- fait progresser les priorités des Canadiens dans un nouvel esprit de collaboration.

Le gouvernement s'acquitte de son engagement pour un gouvernement ouvert à l'aide d'initiatives comme les suivantes :

- le Portail du gouvernement ouvert ([ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca)), qui donne accès à des jeux de données ouverts et à des ressources d'information ouvertes provenant des ministères à l'échelle du gouvernement du Canada;
- [le projet pilote « Ouvert par défaut »](#), qui met à l'essai une façon de permettre aux Canadiens d'examiner les documents de travail alors même qu'ils sont créés;
- des centaines de consultations et des processus de mobilisation du public entrepris par les ministères fédéraux au cours des 3 dernières années.

Le Canada démontre aussi son engagement pour un gouvernement ouvert à l'échelle mondiale en tant que membre actif du Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) depuis 2012. En 2017, le Canada a été élu au Comité directeur du PGO et, en octobre 2018, il assumera le rôle de principal coprésident gouvernemental du PGO.

Le Canada a publié son troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert en juillet 2016. Le plan comprend 22 engagements visant à promouvoir un gouvernement ouvert, regroupés sous les 4 thèmes suivants :

---

<sup>1</sup> Tout au long du présent document, « ministères » désigne les ministères et organismes fédéraux.

1. ouvert par défaut;
2. transparence financière;
3. innovation, prospérité et développement durable;
4. engager les Canadiens, les Canadiennes et le monde.

Le plan a été mis en œuvre entre le 1er juillet 2016 et le 30 juin 2018. Les engagements pris dans le cadre du plan ont été conçus pour appliquer les valeurs de base du gouvernement, y compris la transparence, la responsabilisation et la participation des citoyens.

Conformément aux exigences du PGO, le gouvernement du Canada a publié un [Rapport d'auto-évaluation à mi-parcours](#) en septembre 2017. Les progrès réalisés par le Canada sur la mise en œuvre sont évalués par un chercheur indépendant à l'aide du mécanisme indépendant d'établissement de rapports (MIER) du PGO. Le rapport de mi-parcours du MIER a été publié en avril 2018. Dans ce Rapport d'auto-évaluation en fin de parcours, le gouvernement du Canada fait état de ce qui a été accompli du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018.

Au cours de l'été 2017, le gouvernement du Canada a lancé le [Système de suivi du troisième Plan biennuel dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) pour fournir des mises à jour trimestrielles sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements en matière d'ouverture du gouvernement. Ce système de suivi est allé au-delà des exigences en matière de présentation de rapports annuels du PGO, car il a recensé les défis et les réussites en plus de fournir des mises à jour régulières sur les progrès réalisés.

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Canada a fait des progrès significatifs dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du troisième Plan biennuel dans le cadre du PGO. Le présent rapport d'auto-évaluation en fin de parcours vise à offrir une évaluation franche de ce que nous avons été en mesure d'accomplir, et de ce que nous avons appris en cours de route. Nous avons essayé d'être aussi transparents que possible au sujet de nos défis et de nos échecs, tout en reconnaissant nos réussites et nos réalisations.

## 2. Processus du Plan d'action national

### Participation et cocréation tout au long du cycle du PGO

Dans la promotion du gouvernement ouvert, le gouvernement du Canada a cherché à instituer un nombre croissant de boucles de rétroaction permanentes avec les citoyens. Les principaux outils pour ce faire comprennent les suivants :

- [Proposez un jeu de données](#) : les citoyens peuvent :
  - indiquer un jeu de données dont ils souhaitent la publication;
  - indiquer leur intérêt dans un jeu de données en votant;
  - retourner à la page Web pour vérifier le statut du jeu de données.

- **Commentaires sur [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca)** : Nous encourageons les utilisateurs à fournir des commentaires sur ouvert.canada.ca. Une boîte de commentaires ou un lien de rétroaction apparaît sur chaque page ouvert.canada.ca et est surveillé continuellement.
- **Courriel** : L'équipe de Gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a une boîte de réception ([open-ouvert@tbs-sct.gc.ca](mailto:open-ouvert@tbs-sct.gc.ca)) qu'elle utilise pour encourager les commentaires, les suggestions et la rétroaction.
- **Médias sociaux** : [@GouvOuvertCan](https://twitter.com/GouvOuvertCan) est un compte Twitter où on peut partager et engager avec la communauté du gouvernement ouvert. De même, [Votre gouvernement au travail](#) sur Facebook et la [page LinkedIn du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada](#) sont des plateformes supplémentaires où on peut échanger des renseignements et solliciter la rétroaction des citoyens.

### Participation et cocréation lors de l'élaboration du plan d'action national

Le troisième Plan biennuel dans le cadre du PGO a été élaboré à la suite de vastes consultations menées sur une période de 3 mois avec les Canadiens et les Canadiennes et des intervenants de la société civile, du monde des affaires, du milieu universitaire et d'autres secteurs. Le gouvernement du Canada a demandé des idées et des commentaires sur la façon dont il pourrait devenir plus ouvert, responsable et transparent.

Afin de veiller à ce que le Plan réponde aux besoins et aux attentes de la population canadienne et des intervenants, diverses consultations publiques et activités de mobilisation ont été menées. Ces activités se sont déroulées en 2 phases principales : une phase de génération d'idées et une phase de consultations sur l'ébauche du plan. Pendant ces phases, le gouvernement du Canada a recueilli des idées, des commentaires et une rétroaction par l'intermédiaire de plusieurs canaux, en ligne et en personne.

En tout, 1 451 personnes ont pris part aux consultations, y compris 312 personnes qui ont participé en personne. Ces participants ont généré plus de 1 200 commentaires et idées uniques sur le gouvernement ouvert au Canada. Le gouvernement du Canada a publié un rapport détaillé, intitulé [Ce que nous avons entendu](#), lequel aborde les résultats des consultations et la façon dont les commentaires reçus ont été incorporés au plan.

### Participation et cocréation lors de la mise en œuvre et de la surveillance du Plan d'action national et de la production de rapports à son sujet

Tous les ministères du gouvernement du Canada responsables des engagements ont été encouragés à envisager la façon de travailler en partenariat avec les intervenants de la société civile, du secteur privé, des médias et du milieu universitaire pour appuyer la mise en œuvre des engagements qui figurent dans le troisième Plan biennuel dans le cadre du PGO. Parmi les domaines où a eu lieu une mise en œuvre conjointe, mentionnons les suivants :

- travailler avec les provinces et les territoires du Canada à l'élaboration d'une liste des jeux de données de grande valeur pour publication afin qu'il soit plus facile pour les Canadiens et les

Canadiennes de comparer les données provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;

- en collaboration avec le gouvernement de l'Alberta pour lancer un service en ligne de recherche de données ouvertes fédéré et multijuridictionnel afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'effectuer des recherches sur les données de diverses administrations et d'y accéder, peu importe leur origine;
- créer de nouvelles [Lignes directrices sur la divulgation des octrois de subventions et de contributions](#), qui exigent que les ministères présentent des rapports sur toutes les subventions et contributions, et non pas seulement celles de plus de 25 000 \$ :
  - les lignes directrices ont été élaborées en collaboration avec les ministères fédéraux participants et des intervenants de l'extérieur,
  - une [consultation en ligne](#) a eu lieu afin de discuter avec les Canadiens et les Canadiennes de la voie à suivre pour la présentation de rapports publics sur les subventions et les contributions,
- collaborer avec d'autres gouvernements qui ont soit :
  - déjà déposé un projet de loi semblable à la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif,
  - démontré un intérêt à accroître la transparence dans le secteur extractif.

Lancé en décembre 2017, le Forum multi-intervenants du Canada est un mécanisme officiel de communication bidirectionnelle et régulière sur le gouvernement ouvert entre le gouvernement et la société civile. En plus de ses réunions régulières, le Forum a organisé d'autres réunions, discussions et séances de travail entre les experts et les intervenants de la société civile et responsables des programmes gouvernementaux.

À ce jour, le travail du Forum a largement porté sur l'élaboration du Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert de 2018-2020, et moins sur la mise en œuvre conjointe des engagements pris dans le troisième Plan biennal dans le cadre du PGO. Cependant, le gouvernement du Canada entend travailler avec les membres du Forum dans toute la mesure du possible à la mise en œuvre et à la surveillance conjointes du Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert 2018-2020.

### **3. Recommandations du mécanisme indépendant d'établissement de rapports du PGO**

En janvier 2018, le Mécanisme indépendant d'établissement de rapports (MIER) du PGO a publié un rapport de mi-parcours sur les progrès réalisés par le Canada au chapitre de la mise en œuvre de la première année du Troisième Plan biennal dans le cadre du PGO. Le rapport recommandait les activités du gouvernement ouvert sur lesquelles devrait se concentrer le gouvernement du Canada. Il suggérait ce qui suit :



- l'amélioration des consultations pour le prochain plan d'action, y compris les consultations sur les normes de cocréation;
- l'affectation de ressources précises pour la mise en œuvre des engagements du PGO;
- la collaboration avec les peuples des Premières nations pour élaborer des engagements mutuels pour améliorer l'ouverture, l'engagement et la transparence;
- l'adoption de réformes solides à la *Loi sur l'accès à l'information*;
- la mise à contribution de l'expertise canadienne actuelle en matière de données ouvertes afin d'accroître l'accessibilité et la convivialité de l'information publiée.

Les observations et les recommandations du rapport sont prises en compte dans l'élaboration du Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert 2018-2020. Par exemple, le gouvernement du Canada a entrepris son plus ambitieux processus de gouvernement ouvert à ce jour à l'appui de l'élaboration du plan 2018-2020. De plus amples détails sur ce processus seront exposés dans le plan 2018-2020 et le rapport connexe Ce que nous avons entendu.

En outre, le gouvernement du Canada s'engage à travailler vers la réconciliation avec les peuples autochtones dans son plan d'action national 2018-2020. Nous collaborerons directement avec les titulaires de droits des Premières nations, des Inuits et des Métis et les intervenants pour envisager une approche à la réconciliation et au gouvernement ouvert, dans l'esprit de l'établissement de relations de confiance et de respect mutuel. L'ébauche de l'engagement a été expressément conçu pour permettre une importante création et mise en œuvre conjointes en encourageant les titulaires de droits des Premières nations, des Inuits et des Métis et les intervenants à définir leur propre approche d'engagement sur les questions de gouvernement ouvert.

Le gouvernement du Canada accorde une grande valeur à toutes les recommandations figurant dans le rapport de mi-parcours du Mécanisme indépendant d'établissement de rapports (MIER). Les recommandations énumérées ci-dessus, de même que celles qui ont été offertes aux côtés du rapport de mi-parcours, ont grandement contribué à l'élaboration du Plan d'action national pour un gouvernement ouvert de 2018-2020. Par exemple, le MIER a recommandé que nous publions de plus amples renseignements sur le budget et plus de renseignements de la part du ministère des Finances. L'ébauche du Plan d'action national de 2018-2020 s'engage à créer et à déployer des outils afin de permettre aux citoyens de mieux comprendre cette information. De plus, notre engagement préliminaire sur l'apprentissage en matière de gouvernement ouvert donne suite à la recommandation du MIER pour éduquer les fonctionnaires et les politiciens sur le gouvernement ouvert.

#### **4. Mise en œuvre des engagements du Plan d'action national**

Le tableau 1 résume les progrès réalisés par le Canada dans la mise en œuvre de son Plan sur le gouvernement ouvert actuel. Des progrès importants ont été réalisés au cours de la dernière année :

- 16 des 22 engagements ont été mis en œuvre;
- les 6 autres engagements ont été achevés en grande partie.

**Tableau 1. Niveau de réalisation des engagements du Plan d'action national du Canada**

<b>Engagement du Plan d'action</b>	<b>Niveau de réalisation</b>
1. Améliorer l'accès à l'information	Substantiellement complété
2. Simplifier les demandes de renseignements personnels	Substantiellement complété
3. Étendre et améliorer les données ouvertes	Exécuté
4. Fournir et préserver l'information ouverte	Substantiellement complété
5. Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert	Exécuté
6. Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale	Exécuté
7. Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux	Exécuté
8. Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales	Substantiellement complété
9. Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement	Substantiellement complété
10. Accroître la transparence des données budgétaires et des analyses économiques et financières	Exécuté
11. Accroître la transparence sur le financement de subventions et de contributions	Exécuté
12. Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes	Exécuté
13. Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales	Substantiellement complété
14. Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)	Exécuté
15. Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (ODX)	Exécuté

16. Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)	Exécuté
17. Mettre en vigueur la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif	Exécuté
18. Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier	Exécuté
19. Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert	Exécuté
20. Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes	Exécuté
21. Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale	Exécuté
22. Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada	Exécuté

## Engagement 1 : Améliorer l'accès à l'information

**Niveau général d'achèvement: substantiel**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor, en collaboration avec Justice Canada et le Bureau du Conseil privé

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

La *Loi sur l'accès à l'information* assure l'ouverture et la transparence en desservant l'intérêt public important qui consiste à permettre le débat public sur la conduite des institutions gouvernementales, qui à son tour, renforce l'imputabilité du gouvernement du Canada. Au cours des dernières années, on a soulevé le fait que la Loi devait être mise à jour dans le cadre de consultations sur le gouvernement ouvert, de même que par le Commissariat à l'information, ainsi que par d'autres intervenants. La Loi n'a pas été renouvelée de façon importante depuis l'année 1983.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada mettra en œuvre une première vague de propositions concrètes visant à améliorer la *Loi sur l'accès à l'information* à la lumière des observations du Parlement, du commissaire à l'information et des consultations auprès des Canadiens et des Canadiennes, puis effectuera par la suite un examen complet de la Loi en 2018 au plus tard.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Les engagements du gouvernement pour améliorer la Loi à court terme comprennent ce qui suit :

- Rendre les données et les informations du gouvernement ouvertes par défaut, dans des formats modernes faciles à utiliser;
- Dispenser tous les frais, à l'exception des frais de présentation de 5 dollars;
- Fournir aux demandeurs une explication écrite lorsque l'information ne peut être communiquée;
- Accorder aux institutions gouvernementales et au commissaire à l'information le droit de décliner le traitement de demandes frivoles ou vexatoires;
- Accorder au commissaire à l'information le pouvoir d'ordonner la divulgation d'information du gouvernement;
- Veiller à ce que la *Loi sur l'accès à l'information* s'applique de manière appropriée au Cabinet du premier ministre et aux cabinets des ministères ainsi qu'aux institutions administratives qui appuient le Parlement et les cours;

- Entreprendre un examen législatif obligatoire de la *Loi sur l'accès à l'information* tous les cinq ans;
- Renforcer l'établissement de rapports sur le rendement du programme fédéral d'accès à l'information.

Afin de prendre de l'avance concernant ces engagements, le 5 mai 2016, le gouvernement a émis la Directive provisoire concernant l'administration de la *Loi sur l'accès à l'information*. La Directive envoie un message clair à l'ensemble des institutions fédérales que les informations du gouvernement appartiennent aux citoyens qu'elles desservent, et qu'elles devraient être ouvertes par défaut. La Directive souligne que les renseignements du gouvernement doivent être mis à la disposition du public, sauf dans des cas exceptionnels et précis lorsqu'ils doivent être protégés pour des raisons comme la protection de la vie privée, la confidentialité et la sécurité. Elle enjoint également les responsables fédéraux à faire ce qui suit :

- dispenser tous les frais liés aux demandes d'accès à l'information à l'exclusion des frais de présentation de cinq (5) dollars;
- divulguer les informations dans des formats conviviaux (p. ex., des feuilles de calcul) lorsqu'il est possible de le faire.

### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de participation communautaire et de reddition de comptes publics du PGO.

### **Résultat escompté**

Les Canadiens auront accès à l'information gouvernementale en temps opportun. Cela rendra le gouvernement plus responsable à l'égard des Canadiens et des Canadiennes et cela accroîtra la participation démocratique.

### **Mise en œuvre et leçons apprises**

- 1.1 **Produit livrable** : Recueillir les commentaires du Parlement, du commissaire à l'information, des intervenants, des Canadiens et des Canadiennes par l'intermédiaire de consultations sur la façon de revitaliser l'accès à l'information.

**Description des résultats** : Ce point a été réalisé au printemps 2016. En mai et en juin 2016, le gouvernement du Canada a tenu des consultations publiques en ligne sur ses propositions visant à revitaliser l'accès à l'information. La rétroaction de ces consultations a été résumée dans un rapport intitulé [Ce que nous avons entendu](#), publié le 19 octobre 2016.

Le 17 octobre 2016, le gouvernement a déposé sa [réponse](#) au [rapport](#) de juin 2016 du Comité permanent de la Chambre des communes de l'accès à l'information, de la protection des renseignements personnels et de l'éthique.

**Leçons apprises** : Dans le cadre du processus de consultation, nous avons appris que les Canadiens et Canadiennes sont frustrés par de nombreux aspects du cadre et des pratiques actuels de l'accès à l'information. Le projet de loi C-58 répond à un sous-ensemble de ces préoccupations. Il sera important que l'examen complet prévu à la phase 2 de la *Loi* comporte une approche globale et facilite la participation des intervenants et des utilisateurs de la *Loi*, y compris les chercheurs et les représentants autochtones. Nous avons également appris qu'il est important de veiller à ce que notre travail tienne compte de la rétroaction que nous recevons des Canadiens et Canadiennes.

1.2 **Produit livrable** : Déposer des mesures législatives permettant de procéder à l'amélioration de la *Loi sur l'accès à l'information*.

**Description des résultats** : Le 19 juin 2017, le gouvernement a présenté à la Chambre des communes le [projet de loi C-58](#) visant à moderniser la *Loi sur l'accès à l'information*, à conférer au commissaire à l'information le pouvoir de rendre des ordonnances exécutoires, à appliquer la loi de façon appropriée aux cabinets du premier ministre et des ministres, aux députés et aux sénateurs, ainsi qu'aux institutions qui appuient le Parlement et les tribunaux. De plus, il permettrait de rendre plus de renseignements du gouvernement ouverts par défaut (voir le [communiqué de presse](#)).

En novembre 2017, un certain nombre de modifications au projet de loi C-58 ont été apportées à la Chambre des communes, y compris les suivantes :

- Exiger qu'une institution obtienne l'approbation préalable du commissaire à l'information pour refuser de donner suite à une demande vexatoire ou de mauvaise foi. Ce changement donne une plus grande assurance aux Canadiens et Canadiennes que les demandes légitimes ne seront pas refusées.
- Empêcher les institutions de refuser de donner suite à une demande au seul motif qu'elle ne satisfaisait pas aux exigences de fournir un sujet particulier, un type de document et la période ou la date des documents demandés.
- Préciser que les Canadiens et Canadiennes pourront demander les versions originales des documents qui sont diffusés de façon proactive en vertu de la partie 2, afin de valider les renseignements qui ont été publiés. Le commissaire à l'information exercerait une surveillance des documents diffusés à la suite de la demande.
- Accorder au commissaire à l'information le pouvoir clair de publier des rapports sur les constatations, y compris les ordonnances rendues.
- Exiger que les lettres de mandat soient divulguées dans les 30 jours suivant leur publication. Le projet de loi C-58, tel qu'il a été présenté, n'établit pas d'échéance pour la diffusion des lettres de mandat.

**Leçons apprises** : Le gouvernement du Canada s'est engagé à moderniser la *Loi sur l'accès à l'information*. Il s'agit d'une tâche complexe. Pour se préparer à la nouvelle loi et tenter de

répondre aux commentaires des intervenants, on nous a rappelé encore une fois que les modifications à la Loi doivent être soigneusement rédigées de manière à établir un équilibre entre un gouvernement plus ouvert et d'autres valeurs démocratiques importantes, telle que la protection de la vie privée des citoyens, l'impartialité et l'objectivité de la fonction publique et l'indépendance de l'appareil judiciaire.

- 1.3 **Produit livrable** : À la suite de la mise en œuvre de la première vague d'améliorations, entreprendre un examen complet de la *Loi sur l'accès à l'information* d'ici 2018 au plus tard.

**Description des résultats** : L'examen complet de la loi n'a pas encore débuté. Le 6 décembre 2017, la Chambre des communes a adopté le projet de loi C-58 modifié à l'étape de la troisième lecture et le projet de loi a été renvoyé au Sénat. Le 7 décembre 2017, le Sénat a entendu le projet de loi C-58 à la première lecture. Le 6 juin 2018, le projet de loi C-58 a été entendu en deuxième lecture et a été renvoyé pour étude au Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles. Étant donné que le projet de loi C-58 est toujours à l'étude au Sénat et qu'il n'a pas encore été mis en œuvre, un examen complet de la loi n'a pas encore été entrepris.

**Leçons apprises** : Consultez le rapport d'échec ci-dessous

#### Niveau d'achèvement

- 1.1. Complété
- 1.2. Complété
- 1.3. Limité

#### Rapport d'échec

1.3 « À la suite de la mise en œuvre de la première vague d'améliorations, entreprendre un examen complet de la *Loi sur l'accès à l'information* d'ici 2018 au plus tard. »

Le projet de loi C-58 créerait l'obligation législative d'entreprendre un examen complet de la *Loi sur l'accès à l'information* en commençant dans un délai d'un an suivant sa sanction royale. Le projet de loi C-58 étant toujours à l'étude au Sénat et n'ayant pas encore reçu la sanction royale. En conséquence, il ne sera pas possible de respecter l'engagement de réaliser un examen législatif complet de la *Loi sur l'accès à l'information* au plus tard en 2018.

Les engagements des Plan d'action national du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert qui comprennent la mise en œuvre des changements législatifs sont difficiles, comme le calendrier pour l'adoption de ces lois dépend du Parlement, et n'est dans le contrôle de la fonction publique.

Pour les plans d'avenir, les engagements liés à des changements législatifs devront prendre en compte le rôle indépendant du Parlement, et trouver un juste équilibre entre le processus législatif et l'échéancier de deux ans établie par le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert.

## Engagement 2 : Simplifier les demandes de renseignements personnels

**Niveau général d'achèvement: substantiel**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

La transparence comprend de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès plus rapide à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement.

#### Quel était l'engagement?

Les Canadiens et les Canadiennes qui demandent des renseignements personnels sont assujettis à un processus qui est compliqué et difficile à naviguer. Le gouvernement du Canada veillera à ce que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder plus facilement à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement fédéral.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Pour faciliter l'accès par les Canadiens et les Canadiennes aux renseignements du gouvernement, y compris à leurs renseignements personnels, le gouvernement met sur pied un site Web central et simple où les Canadiens et les Canadiennes pourront présenter leurs demandes à n'importe quelle institution gouvernementale. Le processus sera appuyé par une garantie de réponse dans un délai de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels : s'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande, on propose que le gouvernement présente au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée une explication écrite pour justifier le retard.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

#### Résultat escompté

Les Canadiens seront en mesure d'utiliser un site Web central pour accéder facilement à leurs renseignements personnels détenus par le gouvernement, dont les demandes de renseignements personnels sont appuyées par une garantie de 30 jours.

#### Mise en œuvre et leçons apprises

- 2.1 **Produits livrables :** Élaborer un site Web central par l'entremise duquel les Canadiens et les Canadiennes peuvent présenter des demandes de renseignements personnels à n'importe



quelle institution gouvernementale. La mise en œuvre de la première phase est prévue pour 2018.

**Description des résultats :** Le développement et la mise en œuvre d'un site Web central par l'entremise duquel les Canadiens et Canadiennes peuvent présenter des demandes de renseignements personnels et d'accès à l'information à une institution gouvernementale sont en cours. La mise en œuvre de la première phase est prévue pour 2018. La première phase du nouveau Service de demande d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (AIPRP) en ligne permettra aux Canadiens et Canadiennes de présenter des demandes de renseignements personnels et d'accès à l'information à un certain nombre d'institutions. D'autres institutions seront ajoutées au cours des trois phases jusqu'à ce que les Canadiens et Canadiennes puissent présenter des demandes à toutes les institutions au moyen de ce nouveau service. Ce dernier permettra également aux demandeurs de faire des recherches dans des documents déjà diffusés en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* pour qu'ils puissent recevoir plus rapidement l'information qu'ils recherchent.

D'autres rondes d'essais du nouveau service de demande en ligne d'AIPRP étaient prévues pour l'été 2018, et son lancement suivra une fois que les ajustements nécessaires auront été apportés à l'automne 2018. Le projet-pilote actuel d'AIPRP en ligne, qui permet aux Canadiens et Canadiennes de présenter des demandes à 33 institutions depuis 2014, continuera de fonctionner parallèlement au nouveau service jusqu'à ce que toutes les institutions participant au projet-pilote soient transférées au nouveau service de demandes d'AIPRP en ligne.

**Leçons apprises :** Dans le cadre de l'élaboration du service de demande en ligne de l'AIPRP, nous avons appris l'importance cruciale des essais effectués par les utilisateurs auprès des Canadiens et Canadiennes pour comprendre leurs besoins en tant qu'utilisateurs d'un service numérique. Nous continuerons d'effectuer des essais auprès des Canadiens et Canadiennes au fur et à mesure que nous élaborerons et mettrons en œuvre le nouveau service au cours des prochaines étapes et que nous apporterons des ajustements au besoin en fonction des commentaires des utilisateurs.

- 2.2 **Produits livrables :** Procéder à la mise en œuvre d'une garantie de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels, appuyée par un engagement à fournir une explication écrite au demandeur et au commissaire à la protection de la vie privée s'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande.

**Description des résultats :** En juin 2018, le président du Conseil du Trésor a émis les nouvelles exigences en vertu de la [Directive sur les demandes de renseignements personnels et de correction des renseignements personnels](#). Au 1<sup>er</sup> octobre 2018, les institutions seront tenues de fournir une explication écrite au demandeur lorsqu'il faut plus de 30 jours pour répondre à une demande d'accès à des renseignements personnels. Les institutions seront également tenues de faire rapport en plus amples détails les raisons des prolongations dans le rapport annuel au Parlement de l'institution. La date de mise en œuvre du 1<sup>er</sup> octobre 2018 donne aux

institutions le temps de rajuster leurs processus opérationnels pour répondre aux nouvelles exigences. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada encourage les institutions à fournir des explications écrites en vue de la prolongation au demandeur avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

**Leçons apprises** : L'une des principales leçons tirées de l'élaboration de la politique sur les explications écrites est l'importance de prévoir suffisamment de temps pour consulter les institutions concernées, comme le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, afin de contribuer à façonner de nouvelles propositions de politiques. Le Commissariat à la protection de la vie privée et d'autres institutions gouvernementales ont apporté une contribution précieuse au processus d'élaboration des politiques.

## **Niveau d'achèvement**

- 2.1 Substantiel
- 2.2 Complété

## **Rapport d'échec**

*2.1 « Élaborer un site Web central par l'entremise duquel les Canadiens et les Canadiennes peuvent présenter des demandes de renseignements personnels à n'importe quelle institution gouvernementale. La mise en œuvre de la première phase est prévue pour 2018.. »*

Bien que des progrès importants aient été réalisés dans l'élaboration du service de demande d'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels l', le déploiement de la première phase étant prévu pour l'automne 2018, les travaux sur cette initiative se poursuivront au-delà de la période de mise en œuvre du troisième plan biennuel qui s'est terminée le 30 juin 2018.

Du temps supplémentaire a été requise pour répondre aux conclusions de l'essai par les utilisateurs, et de mettre en œuvre des fonctionnalités supplémentaires afin de rendre le processus plus facile pour les utilisateurs. Nous avons l'intention de continuer à inclure les essais par les utilisateurs dans le cadre de notre travail, et de chercher à identifier des fonctionnalités ajoutées qui permettraient d'améliorer l'expérience de l'utilisateur.

## Engagement 3 : Étendre et améliorer les données ouvertes

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Statistique Canada

**Autres acteurs impliqués :** Les ministères contributeurs du gouvernement du Canada

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

De nombreuses données peuvent souvent être enfermées dans des silos du gouvernement. Entre-temps, les données ouvertes ont le potentiel de transformer la façon dont les responsables du gouvernement prennent les décisions et la manière dont les citoyens interagissent avec leur gouvernement. En fournissant un éventail de données ouvertes de qualité provenant de sources fiables, le Canada favorise la participation et l'engagement éclairés des citoyens et des fonctionnaires dans l'élaboration et l'exécution des programmes, des services et des politiques. Le gouvernement du Canada s'engage à faire en sorte que les données soient ouvertes par défaut. Les données doivent offrir la possibilité d'être découvertes; elles doivent être accessibles et réutilisables sans restriction de façon à assurer une transparence accrue, améliorer la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes, faciliter l'innovation et éclairer la participation du public.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada augmentera la qualité et la visibilité des données fédérales et établira des cibles mesurables pour la divulgation des données ouvertes par les ministères au cours des cinq prochaines années.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Au cours des cinq dernières années, les ministères et les organismes fédéraux ont établi des bases solides pour l'accès aux données ouvertes disponibles. La Directive pour un gouvernement ouvert du Conseil du Trésor du Canada enjoint les ministères fédéraux à maximiser la communication des données gouvernementales admissibles, puis à publier un plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert établissant comment ils mettraient en œuvre les exigences de la Directive. Les travaux actuels visent à automatiser l'ouverture des données et à intégrer la pratique dans le cadre de tous les processus.

La prochaine étape consiste à accroître la diversité, la pertinence et la qualité des données divulguées afin de maximiser les retombées potentielles de la réutilisation des données du gouvernement par les Canadiens et les Canadiennes. Par exemple, Statistique Canada travaille à élargir l'accès à des données statistiques de haute qualité, y compris la publication de toutes les données du Recensement de 2016 dix mois plus tôt qu'on l'avait fait lors du Recensement de 2011. Des mesures sont aussi prises afin de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes comprennent bien les données.

De plus, l'accent est mis sur la simplification et l'amélioration du processus de divulgation proactive en ligne par les ministères de l'information sur les dépenses gouvernementales et les ressources humaines. Enfin, le gouvernement du Canada continue de tirer parti des occasions de partager les pratiques

exemplaires et collaborera avec des experts en données aux échelons national et international afin d'améliorer ses propres services en matière de données ouvertes et d'appuyer la divulgation de données de haute qualité.

### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

### **Résultats escomptés**

Les Canadiens ont accès à différentes données du gouvernement, de qualité supérieure, qui sont communicables, accessibles et réutilisables. Ils pourront également interagir directement avec le chef statisticien et les analystes de Statistique Canada afin de mieux comprendre les données et l'importance des statistiques officielles.

### **Mise en œuvre et leçons apprises**

- 3.1 **Produits livrables** : Élaborer et publier des répertoires ministériels de données fédérales, conformément à la Directive sur le gouvernement ouvert, afin d'appuyer la collaboration avec le public sur l'établissement des priorités relatives à la divulgation des données ouvertes.

**Description des résultats** : Les inventaires ont été complétés au printemps 2017. D'autres travaux ont été réalisés depuis afin de veiller à ce que les ministères aient fait des mises à jour à leurs [inventaires existants](#). De plus, l'équipe du gouvernement ouvert a travaillé avec ceux qui n'avaient pas terminé l'exercice pour régler les problèmes, ce qui a empêché la publication de leur inventaire sur [open.canada.ca](http://open.canada.ca). 46 ministères sur 84 ont complété l'exercice, dont 33 sur 37 grands ministères.

**Leçons apprises** : Il a été difficile pour les ministères de dresser un inventaire complet de leur collection de données, car certains avaient une collection de données incroyablement vaste, tandis que d'autres n'avaient pas de données ouvertes accessibles ou centralisées. Cet exercice a permis de déterminer la nécessité de mieux définir ce qu'étaient les « données ouvertes » et ce qui devrait être publié régulièrement sur le site [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca). L'activité a également permis d'aider les organisations à établir et à améliorer leurs processus internes de gouvernance et de gestion des données.

- 3.2 **Produits livrables** : Établir les références relatives au volume total de données ouvertes qui seront divulguées au fil du temps, et fixer des cibles ministérielles pour la publication des données ouvertes admissibles au cours des cinq prochaines années :
- publier les cibles ministérielles et l'état d'avancement relatif à la divulgation de données ouvertes par les ministères.

**Description des résultats** : Afin de suivre les progrès, le jeu de données [Suivi des progrès réalisés en matière de données ouvertes](#) a été diffusé le 14 juin 2018 sur le site [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca). Il

capture le nombre de jeux de données des ministères qui ont été publiés au cours de la dernière année, ainsi que le nombre estimé de jeux de données que les organisations prévoient publier d'ici novembre 2018 et mars 2019. Alors que le nombre total de jeux de données a été réduit suites à la consolidation et au nettoyage des jeux de données, environ 1 321 (juin 2018) nouveaux jeux de données ont été ajoutés depuis mai 2017.

**Leçons apprises :** Les organisations doivent continuer de mettre à jour leurs répertoires de données ouvertes et d'élaborer des calendriers et des plans pour continuer de publier les données sur le site ouvert.canada.ca. Bien qu'il ait été initialement difficile d'estimer le moment où les données seraient ou pourraient être publiées, cet exercice a permis aux ministères de mieux établir les priorités et le calendrier de la publication des données sur le site ouvert.canada.ca tout au long de l'année. Il s'agit d'une chose sur laquelle le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada va continuer à travailler avec les organisations, puisqu'un petit groupe n'a pas réussi à compléter l'exercice. Nous avons aussi appris que nous devons travailler en plus étroite collaboration avec les organisations pour être plus ambitieux quant à leurs engagements de publier du contenu sur le site ouvert.canada.ca.

**3.3. Produits livrables :** Élaborer et préciser des directives visant à aider les ministères et les organismes fédéraux à établir les priorités relatives à la divulgation des données ouvertes à valeur élevée, et à comprendre les situations précises dans lesquelles les données ne peuvent être divulguées pour des raisons liées à la protection de la vie privée, à la sécurité ou à la confidentialité :

- établir des normes en matière de qualité pour les données ouvertes;
- fournir une orientation concernant la mobilisation de collectivités d'importance clé au Canada (les Premières nations, les Inuits et les Métis, etc.) en vue de mieux cerner leurs besoins au moment d'établir des priorités en matière de diffusion de données ouvertes;
- élaborer des normes sur les métadonnées afin d'améliorer l'interopérabilité et l'accessibilité;
- élaborer des directives pour anonymisation des jeux de données.

**Description des résultats :** Le [Guide du gouvernement ouvert](#), créé en collaboration avec des organisations du gouvernement du Canada, a été publié comme ébauche sur le portail « Ouvert par défaut ». Il fournit une orientation approfondie et clarifie les exigences pour les ministères et organismes afin de veiller à ce que le gouvernement adopte des approches uniformes en matière de données et des pratiques en matière de renseignements. Un [article](#) à ce sujet est également disponible sur notre blogue. Le document comprend :

- une version préliminaire des normes sur les données et l'information du gouvernement ouvert, qui fournit une orientation sur la façon d'appliquer les normes de qualité sur les données et l'information aux ressources du gouvernement ouvert publiées dans le site ouvert.canada.ca;
- une section « Sensibilisation et engagement » pour donner des directives sur la façon de mobiliser les utilisateurs et les collectivités clés au Canada;

- le Profil d'application de métadonnées du gouvernement ouvert, qui décrit en détail les éléments de métadonnées utilisés pour décrire les jeux de données et les actifs ajoutés à ouvert.canada.ca;
- des directives pour l'anonymisation des jeux de données.

**Leçons apprises** : L'élaboration du guide sur le gouvernement ouvert a démontré que des lignes directrices dynamiques à l'échelle du gouvernement exigent une collaboration continue. Le guide a été créé par les membres du groupe de travail de plus de 25 organisations du gouvernement du Canada. Cette approche à l'égard de l'élaboration de directives sur le gouvernement ouvert peut être difficile; un suivi rigoureux est nécessaire afin de veiller à ce que les auteurs des directives soient en mesure de respecter les échéanciers et de peaufiner le contenu afin de veiller à ce qu'ils soient cohérents et uniformes. Toutefois, l'approche collaborative fait également en sorte que le guide tient compte d'une vaste expertise. Le guide continuera d'évoluer car il continuera d'être mis à jour pour tenir compte des pratiques actuelles de gouvernement ouvert pour le gouvernement du Canada.

**3.4 Produits livrables** : Donner l'accès à des renseignements et à des données statistiques ouvertes de haute qualité de Statistique Canada, sans frais, dans des formats lisibles par une machine en vertu d'une licence ouverte et accessible dans le site ouvert.Canada.ca :

- publier les résultats du recensement de 2016 (questionnaires courts et longs) en 2017 selon un calendrier de diffusion publié;
- tenir des séances « Clavarder avec un expert » en ligne et « Parlons statistiques » en personne afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'interagir avec des analystes de Statistique Canada et de mieux comprendre les données publiées.

**Description des résultats** : La publication des [résultats du Recensement de 2016](#) est achevée et toutes les dates de diffusion planifiées ont été respectées. Du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, les résultats suivants ont été publiés :

- [Peuples autochtones](#) (octobre 2017)
- [Scolarité](#) (novembre 2017)
- [Familles, ménages et état matrimonial](#) (août 2017)
- [Logement](#) (octobre 2017)
- [Immigration et diversité ethnoculturelle](#) (octobre 2017)
- [Revenu](#) (septembre 2017)
- [Déplacement domicile-travail](#) (novembre 2017)
- [Travail](#) (novembre 2017)
- [Langue](#) (août 2017)

En plus d'être publiées sur le site Web de Statistique Canada, [les données sont faciles à trouver sur le site ouvert.canada.ca](#). Il faut prendre en note que ce calendrier de publication a été plus rapide de 10 mois par rapport à la publication des résultats du recensement de 2011.

Dix séances « [Clavardez avec un expert](#) » et trois événements « [Parlons statistiques](#) » ont eu lieu entre les mois de juillet 2017 et juin 2018. Deux événements s’inscrivant dans la [Série de conférences Canada 150](#) ont eu lieu entre les mois de septembre et novembre 2017.

**Leçons apprises** : Depuis 2012, Statistique Canada a publié toutes les données statistiques agrégées standards qui respectent les principes des données ouvertes et tous les jeux de données ont été rendus accessibles à partir du site ouvert.canada.ca. Tous les jeux de données respectent des normes acceptables de qualité de données, sont fournis avec les métadonnées appropriées et sont examinés soigneusement aux fins de confidentialité. Une leçon à retenir, cependant, c’est qu’en tant qu’organisme statistique national du pays, l’organisme a l’occasion et le devoir de jouer un rôle plus important dans la collectivité des données ouvertes. On se rend de plus en plus compte que la qualité de tous les jeux de données ouvertes est importante et, puisque les données deviennent ouvert, il faut accorder plus d’attention à la protection de la confidentialité des citoyens et des entreprises du Canada. Dans cette optique, Statistique Canada est prête à offrir son importante expertise dans ce domaine. En particulier, cette discussion a mené à la création de deux potentiels nouveaux engagements dans le quatrième plan d’action du Canada pour un gouvernement ouvert. L’organisme aidera à effectuer un examen de la qualité des données des 200 jeux de données les plus téléchargés du portail et une série d’ateliers seront offerts aux partenaires du gouvernement fédéral au sujet de l’anonymisation des données.

3.5 **Produits livrables** : Améliorer l’accès des Canadiens et des Canadiennes aux données et aux renseignements qui sont divulgués de façon proactive par les ministères et les organismes à l’aide d’un seul outil de recherche en ligne commun :

- renforcer les outils libre-service permettant aux ministères de divulguer de façon proactive des renseignements afin de renforcer la qualité des données divulgués.

**Description des résultats** : Un seul système en ligne, le registre.ouvert.canada.ca, a été élaboré et est utilisé par les ministères pour normaliser, regrouper et publier les divulgations proactives. 82 entités fédérales publient maintenant des informations de divulgation proactive sur ouvert.canada.ca.

L’élément de données pour les [contrats](#), les [subventions et les contributions](#), ainsi que les frais de [déplacement](#) et d'[accueil](#) ont été mis à jour afin de l’aligner sur les mises à jour apportées aux politiques respectives.

**Leçons apprises** : L’élaboration de modèles normalisés et la fonctionnalité de publication à l’appui de la diffusion de divulgations proactives sur le site ouvert.canada.ca se sont avérées une initiative très réussie. Le processus est convivial et simple et a éliminé le travail requis par les groupes Web qui étaient auparavant tenus de publier ces rapports sur leurs propres pages institutionnelles. Cet exercice a également permis l’élaboration de pages de recherche unique regroupées pour chaque type, ce qui améliore grandement l’expérience de l’utilisateur puisqu’il

peut maintenant chercher des rapports en un seul endroit sur le site ouvert.canada.ca, plutôt que d'avoir à examiner chaque page d'institutions séparément.

**3.6 Produits livrables :** Adopter la Charte internationale sur les données ouvertes et entreprendre la mise en œuvre des exigences de la Charte :

- encourager les organisations de la société civile et le secteur privé à rendre leurs propres données ouvertes lorsque cela constitue un avantage pour le public;
- mesurer l'état d'avancement et rendre compte de la mise en œuvre des principes de la Charte par le Canada.

**Description des résultats :** [Le Canada a officiellement adopté la Charte internationale sur les données ouvertes](#) en mars 2018. Un document évaluant les progrès réalisés par le gouvernement du Canada vers la mise en œuvre complète des principes de la Charte [a été publié dans GCcollab](#) en juin 2018.

Le gouvernement du Canada poursuivra sa collaboration avec des intervenants du gouvernement, de la société civile et du secteur privé à l'échelle du pays et de par le monde afin d'appuyer la communication de données ouvertes de qualité et de valeur élevées. Plus récemment, deux webinaires (un [en français](#) et un [en anglais](#)) qui encouragent les organisations de la société civile et du secteur privé d'ouvrir leurs propres données ont été tenus en juin 2018.

**Leçons apprises :** L'adoption par le Canada de la Charte sur les données ouvertes témoigne de l'importance des instruments internationaux pour appuyer des changements significatifs et ambitieux partout dans le monde. Il est toutefois essentiel que les énoncés de principes soient appuyés par des mesures concrètes et par un suivi rigoureux. Au cours des prochaines années, le gouvernement du Canada veillera à rendre compte de ses progrès dans la mise en œuvre des principes de la Charte.

#### **Niveau d'achèvement**

- 3.1 Complété
- 3.2 Complété
- 3.3 Complété
- 3.4 Complété
- 3.5 Complété
- 3.6 Complété



## Engagement 4 : Fournir et préserver l'information ouverte

**Niveau général d'achèvement: substantiel**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, Services publics et Approvisionnement Canada

**Autres acteurs impliqués :** Les ministères contributeurs du gouvernement du Canada

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

À mesure que les renseignements deviennent de plus en plus numériques, un certain nombre de défis, y compris leur préservation en découle. En conséquence, des efforts visant à améliorer la façon dont les renseignements peuvent être trouvés, utilisés, partagés et préservés sont en cours. Le Canada a réalisé d'importants progrès dans l'amélioration de l'accès aux données du gouvernement par le public par l'intermédiaire de ses deux derniers plans d'action. En améliorant l'accès aux autres formes d'information du gouvernement et en garantissant la préservation de cette information, le gouvernement du Canada peut promouvoir et maintenir une participation éclairée et une saine prise de décisions.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada mettra sur pied des initiatives, des plateformes et des outils à l'échelle du gouvernement afin que l'information ouverte soit repérable et accessible pour utilisation par les prochaines générations.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Le gouvernement du Canada s'efforce à offrir un accès amélioré, centralisé et unique au contenu numérique des ministères et des organismes à l'échelle du gouvernement. Des lignes directrices sont en cours d'élaboration afin de garantir la préservation continue de cette information par l'application de normes et de pratiques cohérentes visant la préservation à long terme.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

#### Résultat escompté

Les Canadiens auront facilement accès à l'information gouvernementale qui est repérable, accessible et préservée pour les générations à venir. Ils bénéficieront aussi d'un meilleur accès aux fonds de renseignements du gouvernement conservés par Bibliothèque et Archives Canada.

## Mise en œuvre et leçons apprises

- 4.1 **Produits livrables** : Améliorer le Portail du gouvernement ouvert du Canada à ouvert.Canada.ca pour améliorer l'accès aux publications numériques divulguées par le gouvernement fédéral, et élaborer une stratégie visant à assurer la durabilité de l'accès au fil du temps.

**Description des résultats** : Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a élaboré le [Profil d'application de métadonnées du gouvernement ouvert](#) afin de décrire toutes les ressources d'information ouverte, ainsi que les jeux de données. Les utilisateurs peuvent maintenant rechercher des données et de l'information ensemble sur le site ouvert.canada.ca; auparavant, ces deux collections faisaient l'objet de deux recherches distinctes, ce qui faisait en sorte que l'expérience était exigeante pour les utilisateurs. Le Secrétariat du Conseil du Trésor a également élaboré des documents d'orientation et de formation pour aider les ministères à fournir de l'information ouverte sur le site ouvert.canada.ca. De plus, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a finalisé des documents d'orientation pour la publication des ressources du gouvernement ouvert sur le site ouvert.canada.ca afin de préciser aux ministères les exigences en matière de publication. Ils sont disponibles [ici](#).

**Leçons apprises** : Afin de faire des progrès avec l'information ouverte, nous avons appris que les points suivants sont importants :

- Les métadonnées doivent cadrer être alignées avec les pratiques exemplaires existantes pour appuyer l'interopérabilité. En particulier, nous avons remarqué qu'il était important qu'il soit harmonisé avec les normes sur les métadonnées du gouvernement du Canada, ainsi qu'avec d'autres profils internationaux, dont: Profil nord-américain de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) : 19 115, MODS (Metadata Object Description Schema), Data Catalog Vocabulary (DCAT), Schema.org et MARC 21. Il était également important de veiller à ce que l'ensemble des éléments servant à décrire les données et les renseignements du gouvernement du Canada cadre avec celui qui est utilisé pour d'autres initiatives du gouvernement ouvert partout dans le monde, par exemple, data.gov et data.gov.uk;
- Les métadonnées devraient faciliter la recherche de ressources gouvernementales ouvertes électroniques pour les Canadiens et Canadiennes et pouvait permettre l'élaboration d'éléments de recherche pour permettre aux utilisateurs de préciser leur recherche sur le site ouvert.canada.ca;
- Les métadonnées devraient permettre la création d'un seul dossier de métadonnées bilingue afin d'appuyer les exigences en matière de bilinguisme décrites dans la *Loi sur les langues officielles*;
- Les métadonnées devraient permettre l'établissement de relations ou de couplages avec d'autres enregistrements de métadonnées figurant sur le site ouvert.canada.ca (Ex : faciliter le couplage d'un dossier de données ouvertes à un dossier d'information ouverte);
- Les métadonnées pourraient décrire tous les actifs du gouvernement ouvert dans divers formats, dont notamment :

- les jeux de données;
- les interfaces de protocole d'application (API);
- les cartes et les services;
- les publications;
- les vidéos;
- les photos;
- les documents;
- les présentations.
- Le jeu de métadonnée a facilement été mis en place et compris par les ministères et agences du gouvernement du Canada.
- Le jeu de métadonnée était souple et extensible afin d'appuyer l'élaboration d'autres extensions de métadonnées pour des collectes précises (Ex : des publications ou des cartes ouvertes).

Après une longue période de consultation et de révision par divers groupes, tant internes qu'externes au gouvernement du Canada, nous croyons que le Profil d'application de métadonnées du gouvernement ouvert répond aux exigences susmentionnées. Nous croyons également que ce profil servira de pratique exemplaire pour l'élaboration d'autres ensembles d'éléments de métadonnées élaborés par le gouvernement du Canada ou nos partenaires nationaux et internationaux du gouvernement ouvert.

#### 4.2 **Produits livrables** : Élaborer et publier des lignes directrices claires sur la préservation et la rétention du contenu numérique.

**Description des résultats** : La version préliminaire du [Guide du gouvernement ouvert](#) comprenait une section sur la conservation et la préservation du contenu numérique apparaissant sur le site ouvert.canada.ca. Toutefois, cette directive ne s'applique pas à un éventail plus large de contenu numérique du gouvernement du Canada.

L'équipe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a collaboré avec une plusieurs intervenants, dont, Bibliothèque et Archives Canada (BAC), le conseiller juridique du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et la Plateforme géospatiale fédérale de Ressources naturelles Canada afin d'élaborer des lignes directrices en matière de conservation et d'élimination en ce qui concerne les données et les informations ouvertes des institutions du gouvernement du Canada sur le site ouvert.canada.ca.

Le gouvernement du Canada continue de mener des discussions sur la conservation et l'élimination appropriées des données ouvertes et des ressources d'information ouverte disponibles sur le site Web ouvert.canada.ca. Par exemple, il faudra déployer davantage d'efforts pour mieux comprendre des normes de conservation et de rétention appropriées pour des informations susceptibles d'être utiles aux Canadiens et Canadiennes, même si elles n'ont plus une « valeur opérationnelle » pour le gouvernement. En conséquence, les travaux sur l'élaboration et la publication de directives sur la préservation et la conservation du contenu numérique n'ont pas été complétés.

**Leçons apprises** : Une leçon importante qui éclairera les travaux futurs sur la conservation et la préservation du contenu numérique est que les objectifs du gouvernement ouvert (une plus grande ouverture, transparence et reddition de comptes au sein du gouvernement) risquent de ne pas toujours être harmonisés avec les lignes directrices sur la conservation et l'élimination, qui visent à déterminer si elles ont une « valeur opérationnelle » (si elles appuient les activités courantes du gouvernement en facilitant la prise de décisions, l'exécution des programmes et des activités courantes, la prestation de services, etc.).

#### 4.3 **Produits livrables** : Augmenter l'accès par les Canadiens et les Canadiennes aux dossiers consignants la mémoire permanente du gouvernement du Canada.

**Description des résultats** : Dans le cadre de l'initiative d'examen en bloc de Bibliothèque et Archives Canada, 11 164 897 pages de documents gouvernementaux archivés ont été examinées et 10 498 631 pages ont été rendues public.

Bibliothèque et Archives Canada a mis à la disposition du public la collection du Corps expéditionnaire canadien. Il s'agit de 7,8 images (3,9 millions de pages) numérisées au cours d'une seule année. En août 2018, toute la collection du Corps expéditionnaire canadien aura été numérisée et plus de 29 millions d'images auront été rendues accessibles.

Bibliothèque et Archives Canada continue d'élaborer des politiques visant à faire en sorte que les Canadiens et Canadiennes aient accès au plus grand nombre de documents possible dans les archives de BAC. Ce travail stratégique portera à la fois sur l'élimination des restrictions aux documents que détient déjà BAC, ainsi que sur des efforts proactifs pour veiller à ce que les documents entrants soient aussi ouverts que possible.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un examen plus vaste de l'ensemble des politiques de Bibliothèque et Archives Canada sur la disponibilité, qui comprendra des recherches stratégiques sur la meilleure façon pour BAC d'atteindre son objectif de restrictions minimales, ainsi que l'élaboration d'instruments stratégiques et opérationnels pour atteindre cet objectif.

**Leçons apprises** : L'initiative d'examen en bloc de Bibliothèque et Archives Canada continue de démontrer l'importance de l'ouverture par défaut et de la priorisation de la publication de l'information qui pourraient être utiles aux Canadiens et Canadiennes. Étant donné que beaucoup de travail important est consacré à l'examen des documents du gouvernement archivés afin de retirer les restrictions dans la mesure du possible, Bibliothèque et Archives Canada collabore également avec les ministères de l'ensemble du gouvernement du Canada pour éliminer de façon proactive les restrictions d'accès dans la mesure du possible dans le cadre du processus d'archivage des documents.

4.4 **Produits livrables** : Mettre à jour les archives en ligne de Bibliothèque et Archives Canada sur la présence Web du gouvernement du Canada pour assurer un accès à long terme par les Canadiens et les Canadiennes au contenu fédéral dans le Web.

**Description des résultats** : Au cours de cette période, Bibliothèque et Archives Canada a recueilli environ six téraoctets de données sur les sites Web du gouvernement du Canada. Ces données comprennent celles liées à l'Initiative de renouvellement du Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et à d'autres activités de cueillette à partir du site gc.ca et canada.ca, qui comprenaient également du contenu YouTube du gouvernement du Canada. Bibliothèque et Archives Canada a également amorcé le processus de migration des données Web archivées vers une nouvelle plateforme afin que tout le contenu Web du gouvernement du Canada recueilli depuis 2005 soit indexé et accessible au public. Une fois ce processus terminé, tout contenu nouvellement recueilli sera accessible au public dans les semaines suivant l'obtention de ces données, ce qui éliminera les retards futurs de contenu en attente d'être rendus accessibles.

**Leçons apprises** : En recueillant les vastes ressources Web que l'on retrouve sur canada.ca et dans le domaine \*.gc.ca du gouvernement du Canada, Bibliothèque et Archives Canada a remarqué des variations dans la structure des pratiques de développement Web et des codes des sites Web qui deviennent difficiles pour l'archivage de ces ressources. Pour qu'il soit plus facile de recueillir des ressources Web du gouvernement du Canada, des normes pourraient être générées pour la structure des adresses URL des sous-groupes et les pratiques exemplaires en matière de développement. Par exemple, il faudrait éviter l'utilisation de bases de données dorsales qui ne sont pas indexées pour l'extraction des ressources; d'utiliser des technologies exclusives qui ne sont pas la propriété du gouvernement du Canada et qui ne peuvent être recueillies, comme les fils Twitter intégrés, Flash, etc.; éviter le signe # dans l'URL; utiliser des URL statiques au lieu d'URL dynamiques; ainsi que fournir des cartes de site bien structurées pour une collecte complète du site.

4.5 **Produits livrables** : Élargir la mise en œuvre de la solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement du Canada pour une gestion efficace des dossiers et des documents fédéraux (GCDocs) en tant que fondement pour une transparence accrue :

- déployer cette solution commune gérée par Services publics et approvisionnement Canada à 125 000 fonctionnaires dans l'ensemble des ministères d'ici juin 2018.

**Description des résultats** : En juin 2018, GCDocs avait été déployé auprès de 133 526 fonctionnaires fédéraux.

**Leçons apprises** : La mise en œuvre de la solution GCDocs nécessite un soutien important et des stratégies de gestion du changement pour les employés afin de veiller à ce que les utilisateurs soient formés et capables d'adopter avec succès la solution pour gérer leur information et exécuter efficacement leurs processus opérationnels. Plutôt que de se concentrer sur un déploiement strictement technologique ou logiciel, le gouvernement du Canada a réalisé des

progrès considérables pour appuyer les ministères et les utilisateurs finaux en leur offrant de la formation sur l'adoption et la gestion de l'information, des pratiques exemplaires, des stratégies de gestion du changement et des occasions de mettre en commun des solutions et des leçons apprises entre eux.

### **Niveau d'achèvement**

- 4.1 Complété
- 4.2 Substantiel
- 4.3 Complété
- 4.4 Complété
- 4.5 Complété

### **Rapport d'échec**

#### *4.2 Élaborer et publier des lignes directrices claires sur la préservation et la rétention du contenu numérique.*

Nous n'avons pas réussi à prévoir la complexité de fournir des directives solides sur la préservation et la conservation du contenu numérique, en particulier face à la demande croissante des Canadiens et Canadiennes pour une information et des données ouvertes plus nombreuses. L'important défi que nous devons relever dans ce travail consiste à distinguer le mandat du gouvernement du Canada afin de conserver ce qui est considéré comme ayant une « valeur opérationnelle » et les attentes des Canadiens et Canadiennes afin que le contenu numérique reste ouvert et accessible le plus longtemps possible. Lorsque nous avons commencé ce travail, nous nous attendions à devoir clarifier les rôles et les responsabilités des responsables gouvernementaux ainsi que les processus appropriés et les meilleures pratiques pour la préservation et la conservation du contenu numérique. Toutefois, notre travail nous a amené à poser des questions plus fondamentales sur le rôle du gouvernement dans l'approvisionnement d'information aux citoyens, la préservation des informations et des données qui peuvent ne pas sembler utiles en ce moment, mais qui peuvent avoir une valeur à long terme que nous ne pouvons pas anticiper en ce moment. Nous poursuivrons les discussions avec nos partenaires au sein du gouvernement afin d'élaborer et d'affiner les directives afin qu'elles répondent aux besoins des entités fédérales tout en répondant aux attentes des Canadiennes et Canadiens et des intervenants de la société civile, du milieu universitaire et d'autres secteurs.

## Engagement 5 : Définir une approche de mesure du rendement pour un gouvernement ouvert

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Autres acteurs impliqués :** Ministères contributeurs du gouvernement du Canada, provinces et territoires

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Puisque le gouvernement ouvert est une façon relativement nouvelle de faire les choses, il n'existe pas de méthode unique, commune et convenue pour mesurer les progrès réalisés. Alors que le Canada établit ses objectifs, il doit également définir la manière dont il souhaite les mesurer en établissant les étapes intermédiaires vers les objectifs à plus long terme.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada intégrera des indicateurs de rendement relatif à l'ouverture et à la transparence dans un Cadre de gestion du rendement pour un gouvernement ouvert.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

La collecte de données et l'analyse de la communication de données et de renseignements permettront d'évaluer les progrès réalisés sur l'amélioration de l'ouverture et de la transparence. Une analyse plus poussée sera effectuée dans le cadre de l'élaboration du Cadre général de gestion du rendement pour la gestion de l'information dans l'ensemble du gouvernement. On s'emploiera également à mieux mesurer l'état d'avancement des efforts à grande échelle au chapitre du gouvernement ouvert.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

#### Résultat escompté

Il sera plus facile pour les citoyens de suivre les progrès réalisés par le gouvernement sur l'amélioration de l'ouverture et de la transparence.

#### Mise en œuvre et leçons apprises

- 5.1 **Produits livrables :** Intégrer des indicateurs relatifs à l'ouverture et à la transparence en vertu d'un Cadre de mesure du rendement pour la gestion des données et de l'information dans l'ensemble du gouvernement.

**Description des résultats :** Le gouvernement du Canada a établi un certain nombre de mécanismes afin d'établir des rapports sur les indicateurs de rendement clés liés à l'ouverture et à la transparence. Aussi, le [Cadre de responsabilisation de gestion requiert des institutions du gouvernement du Canada de déclarer quel](#) pourcentage de sources de données sont utilisées dans leur Cadre ministériel des résultats (CMR) ou leur Architecture d'alignement des programmes (AAP) et qui sont publiées sur le site ouvert.canada.ca.

Le [système de suivi des lettres de mandat du gouvernement du Canada](#) fournit des mises à jour supplémentaires sur le gouvernement ouvert, en suivant les résultats obtenus sur 39 propositions du gouvernement classées sous la priorité « gouvernement ouvert et équitable ».

Les [tableaux de bord de suivi des progrès](#) en ligne pour les 22 engagements du troisième Plan biennal du Canada ont continué d'être mis à jour publiquement tous les trimestres.

De plus, l'équipe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a publié sa version préliminaire du modèle logique pour le gouvernement ouvert [ici sur GCcollab](#).

**Leçons apprises :** Il faut du temps pour élaborer et faire le suivi d'indicateurs clés significatifs permettant de mesurer l'ouverture et la transparence à l'échelle du gouvernement du Canada. Les tableaux de bord de l'outil de suivi des progrès en ligne représentent un point de départ concret, mais en fin de compte, il sera bénéfique et beaucoup plus efficace de pouvoir normaliser et comparer les données sur les résultats et, en particulier, les incidences de la gouvernance du gouvernement ouvert dans l'ensemble des institutions.

**5.2 Produits livrables :** Mesurer et rendre compte au public de la progression annuelle des ministères dans la mise en œuvre de la Directive pour un gouvernement ouvert.

**Description des résultats :** Depuis la publication des [répertoires de données ouvertes](#), les citoyens ont la possibilité d'effectuer des recherches dans les répertoires du site ouvert.canada.ca et de voter sur les jeux de données afin de les classer par ordre de priorité pour leur publication. La priorisation des jeux de données aide le gouvernement du Canada à publier plus rapidement les plus populaires en fonction des votes.

Afin de suivre les progrès sur les répertoires, le jeu de données « [Suivi des progrès réalisés en matière de données ouvertes](#) » a été publié le 14 juin 2018 sur le site ouvert.canada.ca. Il saisit le nombre de jeux de données des ministères qui ont été publiés au cours de la dernière année, ainsi que le nombre estimatif de jeux de données que les organisations prévoient publier d'ici novembre 2018 et mars 2019.

**Leçons apprises :** Connaître toute la gamme d'information que le gouvernement du Canada crée ou recueille constitue une première étape utile afin de rendre les données et l'information plus



ouvertes. La création des répertoires de jeux de données et d'information nous permet de les évaluer et, dans la mesure du possible, à planifier leur diffusion.

**5.3 Produits livrables :** Élaborer un cadre ainsi que des indicateurs de gestion du rendement qui aideront à mieux mesurer un éventail plus vaste d'efforts et de résultats relatifs au gouvernement ouvert.

**Description des résultats :** Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a collaboré avec le groupe SecDev afin d'élaborer une approche permettant d'évaluer l'incidence des réformes du gouvernement ouvert au sein du gouvernement du Canada, y compris un projet de modèle logique pour le gouvernement ouvert et un cadre de gestion du rendement proposé et des indicateurs connexes. Le cadre se veut un point de départ pour faciliter une conversation au sein du gouvernement du Canada et avec les intervenants sur ce qu'un cadre canadien relatif aux incidences devrait inclure et sur la meilleure façon de l'évaluer. Il est possible de consulter le rapport à partir du portail [Ouvert par défaut](#).

**Leçons apprises :** Les indicateurs visant à mesurer les efforts et les résultats relatifs au gouvernement ouvert devraient également tenir compte de l'incidence de celui-ci. Il y a des difficultés inhérentes à l'évaluation des incidences, car il peut être difficile de mesurer les effets indirects de l'ouverture et de la transparence, et les incidences sont généralement mesurées à plus long terme que la mise en œuvre. Il sera important de nouer le dialogue avec les intervenants pour veiller à ce que l'évolution des indicateurs de gouvernement ouvert s'harmonise avec les priorités des Canadiens et Canadiennes.

#### **Niveaux d'achèvement**

5.1 Complété

5.2 Complété

5.3 Complété

## **Engagement 6 : Développer les compétences relatives au gouvernement ouvert dans l'ensemble de la fonction publique fédérale**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, École de la fonction publique du Canada

**Autres acteurs impliqués :** GovLab, la collectivité des politiques du gouvernement du Canada

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

Les fonctionnaires du gouvernement du Canada doivent changer la façon dont ils conçoivent et exécutent les programmes et les services à l'appui des engagements du Canada à l'égard de la transparence et de la mobilisation publique. Une mentalité ouverte doit être intégrée à leurs activités professionnelles quotidiennes. Par exemple, les données ouvertes sont non seulement utiles aux spécialistes qui évaluent et utilisent régulièrement des données afin d'appuyer leurs analyses financières, statistiques et socioéconomiques, mais également aux autres spécialistes qui œuvrent dans les secteurs des politiques, des opérations et de la prestation de services. L'échange et l'exploitation des données, de l'information et de la technologie dans l'ensemble du gouvernement peuvent contribuer à l'épanouissement de l'innovation.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada appuiera la transition vers une transparence et une mobilisation accrues dans la fonction publique à l'aide de documents et de possibilités d'apprentissage à l'intention des fonctionnaires.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

Les employés au sein des ministères dans l'ensemble du gouvernement auront accès à des activités d'apprentissage qui leur permettront d'améliorer leurs compétences et leurs capacités relatives à l'utilisation des données ouvertes, de l'information ouverte et du dialogue ouvert à l'appui de la prise de meilleures décisions en matière d'opérations et de politique. En outre, afin d'accroître la valeur des données ouvertes pour les Canadiens et les Canadiennes, les fonctionnaires peuvent être formés afin qu'ils puissent établir des priorités en matière de publication de données ou d'information, en fonction de leur importance potentielle pour les utilisateurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

## Résultat escompté

Les fonctionnaires fédéraux seront mieux outillés pour appliquer les principes d'un gouvernement ouvert aux activités quotidiennes afin de vous fournir un accès plus facile au gouvernement.

## Mise en œuvre et leçons apprises

6.1 **Produits livrables** : Fournir des possibilités d'apprentissage améliorées et du matériel didactique supplémentaire sur la gestion de l'information afin d'accroître la sensibilisation et la compréhension des fonctionnaires des principes et des pratiques pour un gouvernement ouvert, y compris ce qui suit :

- utiliser les données et l'information ouvertes pour appuyer l'analyse et l'élaboration de politiques;
- partager les pratiques exemplaires en matière de participation du public par la voie numérique;
- établir les priorités concernant la divulgation des données et de l'information ouvertes en fonction des avantages pour le public et de l'incidence sur ce dernier;
- mettre en œuvre la Directive sur le gouvernement ouvert.

### Description des résultats :

- Entre le novembre 2017 et juin 2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor a tenu environ 70 activités d'apprentissage avec des fonctionnaires fédéraux, auxquels environ 54 000 employés ont participé.
- Ces activités d'apprentissage ont porté entre autres sur l'introduction au gouvernement ouvert, les données ouvertes, les logiciels de source ouverte, les normes ouvertes, le gouvernement ouvert et l'accès à l'information, ainsi que sur le gouvernement numérique.
- Des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada ont également organisé ou participé à des dizaines d'événements, panels et présentations visant à sensibiliser les auditoires externes au gouvernement à la question du gouvernement ouvert, notamment les étudiants, les chercheurs et les représentants de la société civile et du secteur privé.
- En mai 2018, les ministères et organismes du gouvernement du Canada ainsi que des partenaires universitaires et de la société civile ont organisé plus de 30 événements, présentations et hackathons afin de promouvoir et célébrer le gouvernement ouvert dans le cadre de [la Semaine du gouvernement ouvert 2018](#).
- Un nouveau [centre d'apprentissage sur le gouvernement ouvert est disponible à partir du site ouvert.canada.ca](#) depuis octobre 2017 et la plateforme d'apprentissage du GCcampus de l'École de la fonction publique du Canada a été élaborée (accessible seulement aux fonctionnaires fédéraux).

- Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canadaa lentement fait la transition vers un modèle de « formation des formateurs », fournissant aux coordonnateurs ministériels du gouvernement ouvert les compétences et les outils nécessaires pour donner des séances de formation au sein de leur ministère.
- Entre octobre 2017 et juin 2018, les activités suivantes sur le gouvernement ouvert ont été offertes par l'École de la fonction publique du Canada, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :
  - La causerie sur les [Logiciels libres et normes ouvertes dans l'administration publique](#) a eu lieu le 25 octobre 2017 et a été ouverte au public par webdiffusion.  
**Nombre total d'apprenants : 508**
  - [Conférence-cadre](#) sur le gouvernement ouvert : Améliorer l'exécution de programmes et inspirer l'innovation – événement tenu le 27 novembre 2017.  
**Nombre total d'apprenants : 84**
  - Repenser la fonction publique à l'ère numérique – Événement qui a eu lieu le 13 décembre 2017 en Ontario.  
**Nombre total d'apprenants : 299**
  - [Gouvernement ouvert : Un processus continu](#) – Événement qui a eu lieu le 14 décembre 2017 et qui a été ouvert aux représentants du gouvernement du Québec.  
**Nombre total d'apprenants : 223**
  - [Sciences ouvertes : Le Canada dans une classe à part](#) – Événement qui a eu lieu le 22 janvier 2018 et qui a été ouvert au public par webdiffusion.  
**Nombre total d'apprenants : 205**
  - Source libre et sécurité des logiciels – Événement qui a été lieu le 1<sup>er</sup> mai 2018.  
**Nombre total d'apprenants : 335**
  - Les données ouvertes sont-elles révolues? – Événement qui a eu lieu le 11 mai 2018.  
**Nombre total d'apprenants : 308**
  - Canada au-delà de 150 : Un gouvernement ouvert et transparent – Un événement qui a eu lieu le 6 juin 2018

**Nombre total d'apprenants : 314**

- [Parlons d'abord numérique](#) – Événement qui a eu lieu le 27 juin 2018

**Nombre total d'apprenants : 453**

**Leçons apprises :** L'intérêt marqué pour les activités de gouvernement ouvert a indiqué à l'équipe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qu'il y a une volonté de continuer d'offrir des occasions d'apprentissage aux fonctionnaires et aux Canadiens et Canadiennes. Par conséquent, l'élaboration du quatrième Plan d'action national pour un gouvernement ouvert comprend une nouvelle ébauche de jalons et d'indicateurs afin d'établir un partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada qui permettra d'offrir des activités liées au gouvernement ouvert ainsi que des possibilités d'apprentissage et du matériel.

**6.2 Produits livrables :** Animer des forums éducatifs et des ateliers ou y prendre part afin de mieux comprendre comment accroître la transparence du gouvernement et favoriser la mobilisation citoyenne.

**Description des résultats :** Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a pris part à plusieurs tribunes au cours de la dernière année afin de renforcer sa capacité et de faire progresser la compréhension du gouvernement ouvert. Les événements précis comprennent ceux énumérés ci-dessus, ainsi que les suivants :

- « Séance de conception » de World Economic Global Shapers (le 13 juillet 2017)
- GOV Camp (organisme des États américains) (le 22 août 2017)
- Conférence annuelle de l'Institut d'administration publique du Canada (IAPC) (le 22 août 2017)
- [Conférence annuelle de Science Writers and Communicators of Canada](#) (le 14 septembre 2017)
- [Sommet sur l'encadrement des services de données nationaux](#) (le 22 septembre 2017)
- [GovConnect Canada](#) (le 17 octobre 2017)
- Symposium de l'Association du Barreau canadien sur le droit de la vie privée et de l'accès à l'information (le 22 octobre 2017)
- [FWD50](#) (du 1<sup>er</sup> au 3 novembre 2017)
- [Conférence de GovMaker de 2017](#) (les 20 et 21 novembre 2017)
- [Sommet régional des Amériques du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) (les 21 et 22 novembre 2017)
- National Security and Strategic Foresight Group (Groupe de sécurité nationale et de prospective stratégique) du Conference Board du Canada (le 29 novembre 2017)
- Discussion d'experts à la conférence sur les données du gouvernement du Canada (le 12 décembre 2017)
- Données ouvertes Ottawa (le 18 décembre 2017)

- Conférence au Carter Center sur le droit à l'information des femmes (les 14 et 15 février 2017)
- Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations de l'Alberta (avril 2018)
- [Sommet des dirigeants principaux de l'Information de Colombie](#) (les 19 et 20 avril 2018)
- [Conférence Go Open Data](#) (les 11 et 12 mai 2018)
- [Sommet international du Partenariat pour un gouvernement ouvert](#) (17-19 juillet 2018)
- Sommet régional Drupal North (25 août 2018)

**Leçons apprises** (les mêmes leçons que 6.1) : L'intérêt marqué pour les activités de gouvernement ouvert a indiqué à l'équipe du gouvernement ouvert du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada qu'il y a une volonté de continuer d'offrir des occasions d'apprentissage aux fonctionnaires et aux Canadiens et Canadiennes. Par conséquent, l'élaboration du quatrième Plan d'action national pour un gouvernement ouvert comprend une nouvelle ébauche de jalons et d'indicateurs afin d'établir un partenariat avec l'École de la fonction publique du Canada qui permettra d'offrir des activités liées au gouvernement ouvert ainsi que des possibilités d'apprentissage et du matériel.

**6.3 Produits livrables** : Par l'entremise de la consultation publique sur le Plan stratégique de la TI du gouvernement du Canada, considérer les commentaires pour déterminer quels seraient les meilleurs moyens d'utiliser les logiciels, y compris les logiciels à source libre, pour atteindre les objectifs stratégiques.

**Description des résultats** : Le Plan stratégique de la technologie de l'information a fait l'objet d'une consultation publique et a été mis à jour en novembre 2017 afin d'inclure un engagement précis à l'égard d'une stratégie pour l'utilisation de sources ouvertes. Les sources ouvertes sont maintenant expressément mentionnées dans une mise à jour de la [Politique sur la gestion de la technologie de l'information du SCT](#), en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018.

En décembre 2017, les membres du nouveau Comité d'examen de l'architecture intégrée (CEAI) du gouvernement du Canada ont approuvé la position selon laquelle le CEAI appuie l'officialisation d'une approche pangouvernementale commune à l'égard de l'adoption des sources ouvertes au sein du gouvernement, ce qui se traduira par une collectivité des sources ouvertes plus solide au sein du gouvernement du Canada. Une version préliminaire du [livre blanc ouvert en premier](#) a été élaborée et informera le CEAI afin d'établir des règles sur les normes ouvertes et les logiciels libres. Ces règles orienteront l'obtention et l'élaboration d'une stratégie numérique, favorisant l'utilisation de normes ouvertes et de logiciels libres.

**Leçons apprises** : Les ministères et organismes doivent trouver des façons efficaces afin d'offrir les meilleurs services numériques possible aux citoyens et aux utilisateurs. Cela suppose de travailler ouvertement par défaut, en diffusant toutes les données de nature non sensible,

l'information et le code source dans le cadre d'une licence ouverte qui permet le partage et la réutilisation.

### **Niveau d'achèvement**

6.1 Complété

6.2 Complété

6.3 Complété

## Engagement 7 : Intégrer les exigences en matière de transparence dans la Stratégie relative aux services fédéraux

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Autres acteurs impliqués :** Ministères et les organismes responsables de la prestation de services

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

L'excellence dans la prestation de services est au cœur des attentes de citoyens à l'égard de leur gouvernement. Pour qu'un gouvernement soit véritablement ouvert et responsable, ce dernier doit offrir des services adaptés et être transparent quant aux résultats.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada élaborera une nouvelle Stratégie relative aux services axés sur la clientèle qui intégrera les exigences relatives à l'ouverture et à la transparence pour la prestation des services du gouvernement.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Le gouvernement élabore une Stratégie relative aux services qui transformera la conception et la prestation des services dans l'ensemble de la fonction publique en mettant les clients en première ligne.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

#### Résultat escompté

La stratégie relative aux services établira une nouvelle orientation pour la prestation de services aux particuliers et aux entreprises. Elle vise à créer un guichet en ligne unique les services gouvernementaux avec de nouvelles normes de rendement. Elle permettra de réaliser des évaluations rigoureuses du rendement de services gouvernementaux essentiels et rendre compte des résultats publiquement.

#### Mise en œuvre et leçons apprises

- 7.1 Produits livrables :** Élaborer pour le gouvernement du Canada une stratégie de services accordant la priorité aux clients et visant à créer un guichet unique en ligne axé sur l'utilisateur pour l'accès à tous les services du gouvernement.



**Description des résultats :** Le gouvernement du Canada a élaboré une Stratégie relative aux services. La stratégie a été soulignée dans le [vingt-quatrième rapport annuel au premier ministre sur la fonction publique du Canada](#) du Greffier du Conseil privé et est disponible [ici](#). Dans le cadre de cette Stratégie, dix volets de travail ont été relevés. Ces volets de travail visent chacun à améliorer, à rationaliser ou à moderniser les services offerts aux Canadiens et Canadiennes dans un large éventail de secteurs (y compris les services aux personnes âgées, aux anciens combattants et aux entreprises).

**Leçons apprises :** L'élaboration d'une stratégie relative aux services du Gouvernement du Canada nécessite une coordination importante entre un certain nombre de ministères responsables de la prestation de services clés. Selon l'une des leçons apprises, il est important de fournir une orientation claire et concrète pour améliorer la prestation des services sans tenter d'imposer une solution universelle qui ne s'appliquera pas efficacement à la prestation de tous les services. L'orientation doit inclure suffisamment de souplesse pour permettre aux principaux ministères de services de travailler efficacement, tout en assurant une expérience de l'utilisation plus uniforme dans divers services gouvernementaux.

**7.2 Produits livrables :** Définir de nouvelles normes en matière de rendement et mettre en place un mécanisme pour la réalisation d'évaluations rigoureuses sur le rendement relatif aux principaux services du gouvernement, et rendre compte des constatations au public.

**Description des résultats :** La [Ligne directrice sur la gestion des services](#), publiée en 2017, fournit des directives aux ministères sur la [Politique sur les services](#) du gouvernement. La section 2.7 « Normes de service et renseignements sur le rendement » énonce la façon d'établir et de gérer les normes de service et les renseignements sur le rendement en temps réel afin d'appuyer la prestation de services.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada a établi un nouvel outil pour aider les ministères à évaluer les normes de service existantes et à en élaborer de nouvelles afin de veiller à ce qu'elles soient significatives pour les Canadiens et Canadiennes. En vertu de la Politique sur les services, les ministères sont tenus de publier leurs normes de service et leurs renseignements connexes sur le rendement pour les services prioritaires sur le site [canada.ca](#) ou à l'aide de celui-ci. En voici des exemples : [Emploi et Développement social Canada](#) et [Agence du revenu du Canada](#).

Les ministères responsables des volets de travail de la Stratégie relative aux services ont fait état des progrès réalisés dans leurs domaines respectifs. Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada publiera son rapport sur le service en 2018. Les progrès sur plusieurs volets font également l'objet d'un suivi sur le [site du Suivi des lettres de mandat du Bureau du Conseil privé](#), sous la priorité du gouvernement « Services gouvernementaux et opérations ».

**Leçons apprises :** Il est important pour les ministères du gouvernement du Canada de faire état des améliorations à la prestation de services. Toutefois, il est tout aussi important de veiller à ce que les exigences ne surchargent pas les ministères de services clés en leur imposant des

rapports ou des formalités administratives excessifs. Le Secrétariat du Conseil du Trésor continuera de veiller à ce que toutes les nouvelles exigences en matière d'établissement de rapports tiennent compte des cadres et des activités d'évaluation et d'établissement de rapports ministériels existants.

#### **Niveau d'achèvement**

7.1 Complété

7.2 Complété

## Engagement 8 : Améliorer l'accès aux collections culturelles et patrimoniales

**Niveau général d'achèvement: substantiel**

**Responsable de la mise en œuvre :** Patrimoine canadien

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Le Canada est un pays vaste et il peut s'avérer difficile pour les citoyens d'accéder aux artefacts culturels et patrimoniaux du Canada. Même si une proportion croissante des artefacts culturels et patrimoniaux du Canada est offerte dans un format numérisé, ces artefacts sont publiés dans des sites Web individuels et il pourrait quand même être difficile de les trouver. Cette situation présente de nouvelles possibilités d'élargir la portée des musées canadiens et d'accroître les avantages sociaux et économiques qu'ils procurent aux Canadiens et aux Canadiennes. À l'aide d'approches axées sur les données ouvertes connexes, cette initiative cherchera à relier les collections de tous les musées canadiens, constituant un Répertoire national des artefacts culturels et patrimoniaux.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux et avec les principaux intervenants afin d'élaborer un Répertoire national des artefacts culturels et patrimoniaux destiné à améliorer l'accès à toutes les collections des musées.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

En 2015-2016, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) s'est associé à huit musées d'arts à l'échelle du Canada afin de formuler une approche permettant de relier les collections de chaque musée les unes aux autres, ainsi qu'aux ressources externes connexes, en fonction des pratiques exemplaires de l'industrie (p. ex., les données ouvertes connexes). Ces efforts montrent qu'il est possible d'utiliser des approches axées sur les données ouvertes afin de relier des collections dans l'ensemble des musées et des autres organisations de mémoire.

En misant sur ces résultats, le RCIP procède à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie opérationnelle pluriannuelle afin de collaborer avec la collectivité culturelle et patrimoniale en vue de faire croître le réseau des collections connexes par l'intermédiaire du Nuage canadien des données culturelles et patrimoniales ouvertes connexes.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

## Résultat escompté

Les citoyens seront en mesure de naviguer, de communiquer, de partager et de réutiliser les données sur les collections d'objets de cultures et patrimoniales des musées canadiens.

## Mise en œuvre et leçons apprises

**8.1 Produits livrables :** Formuler des autorisations et des normes afin d'orienter la mise en œuvre uniforme de cette approche.

**Description des résultats :** Un guide intitulé « La nomenclature pour le catalogage des musées » sera lancé à l'automne 2018 et sera disponible en ligne (pour obtenir de plus amples renseignements sur le projet, veuillez visiter [ce site](#)). La nomenclature sera disponible en tant que données ouvertes liées en 2020. C'est un système de classification des objets d'origine humaine et l'outil de catalogage standard pour des milliers de musées et d'organismes historiques aux États-Unis et au Canada. Patrimoine canadien a élaboré plus de 3 000 valeurs normalisées pour les noms, les types d'objets, les sujets et d'autres termes en 2016.

**Leçons apprises :** Nous avons constaté qu'il est extrêmement important de continuer de travailler avec des experts internationaux pour affiner nos modèles de données, car il n'y a pas d'accord complet dans ce domaine en pleine croissance. Nous continuerons de travailler à une stratégie visant à concevoir et à maintenir les autorités nationales en fonction des normes les plus récentes. La publication en ligne de Nomenclature constitue une étape importante pour permettre aux musées d'avoir accès à une source terminologique faisant autorité et le Réseau canadien d'information sur le patrimoine s'en servira comme premier bloc pour les futures ressources terminologiques en ligne en format de données liées.

**8.2 Produits livrables :** Renforcer la capacité de recherche et d'exploration dans les collections des musées.

**Description des résultats :** Patrimoine canadien a terminé un projet de démonstration de données liées intitulé « [150 années d'art canadien](#) », qui met en évidence le potentiel qu'offre un modèle de données ouvertes liées pour diffuser, coupler et enrichir plus largement l'information sur les collections des musées.

En 2016-2017, un deuxième prototype a été mis au point pour ajouter de l'information provenant de ressources et d'autorités Web reconnues (telles que Nomenclature 4.0) et des fonctionnalités de recherche améliorées.

**Leçons apprises :** Nous avons appris qu'il est important de développer davantage d'expertises à l'interne. Nous utiliserons les leçons apprises en travaillant à nos projets de données liées pour

rédigé nos exigences pour les futures interfaces de recherche.

**8.3 Produits livrables :** Élargir le réseau des musées qui participent à cette initiative ainsi que les liens vers les ressources externes connexes.

**Description des résultats :** En date de juin 2018, huit musées partenaires se sont joints au projet : l'Art Gallery of Greater Victoria, l'Art Gallery de la Nouvelle-Écosse, l'Art Gallery of Ontario, le Musée McCord, la Collection McMichael d'art canadien, le Musée des beaux-arts de Montréal, le Musée des beaux-arts du Canada et la Vancouver Art Gallery. Les données sélectionnées par ces institutions ont été améliorées avec des liens aux sources de données ouvertes liées de partout dans le monde.

Patrimoine canadien a élaboré du matériel éducatif et promotionnel pour la collectivité muséale. Le matériel sera accessible [ici](#) au cours des prochains mois.

**Leçons apprises :** Les projets d'essai de données liées nous ont permis de mieux comprendre le format des données dans les systèmes de gestion des collections des musées. À mesure que nous progresserons, une étape importante consistera à approfondir la compréhension de la valeur des données ouvertes liées. Nous utiliserons le matériel éducatif élaboré pour promouvoir les données ouvertes liées auprès de notre collectivité muséale. Entre-temps, la révision de la base de données d'artefacts Canada assure la disponibilité continue des dossiers de plus de 500 musées pendant que nous allons de l'avant avec une solution de données liées.

**8.4 Produits livrables :** Héberger des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique

**Description des résultats :** En 2017-2018, Patrimoine canadien a entrepris le réaménagement de la [base de données d'Artefacts Canada](#), qui sert de plateforme d'hébergement pour les musées canadiens qui ne sont pas en mesure d'accueillir leurs propres collections. La base de données remaniée (données non liées) a été publiée en mars 2018 et la recherche avancée sera accessible au public en juillet 2018.

En 2017-2018, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, un organisme de service spécial au sein de Patrimoine canadien, a effectué une analyse approfondie des données existantes dans la base de données Artefacts Canada. Les résultats et les recommandations découlant de cette analyse permettent d'améliorer les données requises d'Artefacts Canada afin d'assurer la transition vers des données liées.

La création de données ouvertes liées constitue une façon relativement nouvelle de publier des données en ligne et des normes et des outils sont encore en cours d'élaboration. Patrimoine canadien examinera des outils offerts pour récolter ou recueillir des données de musées, mais, en raison des travaux fondamentaux nécessaires pour recueillir les données et pour offrir un

répertoire des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont actuellement pas de présence numérique, Patrimoine canadien n'était pas en position de réaliser d'autres progrès relativement à ce produit livrable pendant la période visé par le plan.

**Leçons apprises** : Nous avons une meilleure compréhension des enjeux liés aux données existantes d'Artefacts Canada et nous élaborons une stratégie pour les données liées fondée sur la compréhension des enjeux liés aux données.

### **Niveau d'achèvement**

- 8.1 Complété
- 8.2 Complété
- 8.3 Complété
- 8.4 Limité

### **Rapport d'échec**

*8.4 « Héberger des collections numériques dans le cas des musées qui n'ont pas actuellement de présence numérique » (développer une base de données de patrimoine sur les données ouvertes liées).*

Au cours de la mise en œuvre de ce jalon, il est devenu évident que l'élaboration d'une base de données culturelle de données ouvertes liées nécessiterait plus de connaissances et d'expertise techniques que ce qui avait été compris au départ. En ce qui concerne la modélisation des données, il a été difficile de trouver un modèle de données convenant aux données ouvertes liées et aux musées canadiens, et nous continuons de travailler à cet égard avec des experts internationaux. Sur le plan technique, nous avons appris que l'application requerra plus d'analyse pour la conception d'une architecture robuste et l'utilisation de différentes technologies pour qu'elle fonctionne; nous ne disposons toujours pas de la capacité interne pour travailler avec des exigences techniques complexes de la publication et de la recherche de données liées.

De plus, nous avons découvert que les données requerront beaucoup de travail pour qu'elles soient convertibles aux données liées, ce qui nécessitera une collaboration accrue avec notre collectivité. Nous avons sous-estimé la complexité de l'affinement des données qui sont nécessaires pour permettre la recherche fédérée bilingue adaptée dans un environnement de données liées.

Nous devons travailler davantage avec notre collectivité afin de veiller à ce que nous comprenions les enjeux liés à l'octroi des licences et aux données ouvertes.

## Engagement 9 : Améliorer l'ouverture de l'information sur les dépenses et l'approvisionnement au gouvernement

**Niveau général d'achèvement: substantiel**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Services publics et Approvisionnement Canada, Ministère des Finances Canada

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Comprendre les succès du gouvernement dans son ensemble ou dans des secteurs d'intérêt importants représente un défi car les données sont présentées au moyen de différents rapports et de différentes sources d'information. Les Canadiens et les Canadiennes s'attendent à ce que leur gouvernement mette en œuvre des programmes et des services efficaces et efficients, et rende de compte de manière transparente quant à l'atteinte ou non de ses objectifs. La bonne compréhension de la manière dont les ressources sont utilisées par les ministères pour la prestation de programmes et de services est essentielle au rôle du Parlement qui consiste à tenir le gouvernement imputable relativement à l'exécution de ses priorités. À l'heure actuelle, l'information sur les dépenses planifiées et les résultats des activités du gouvernement sont fournis par l'intermédiaire de rapports ministériels obligatoires dont les [Rapports sur les plans et les priorités \(RPP\)](#) et les [Rapports ministériels sur le rendement des ministères \(RMRM\)](#).

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada améliorera la transparence concernant ses dépenses et l'approvisionnement au gouvernement afin de tenir le gouvernement responsable des dépenses publiques.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Dans le cadre de la nouvelle [Politique sur les résultats](#) du gouvernement, l'établissement obligatoire de rapports ministériels est réorienté en fonction des mandats à long terme de chacun des ministères et de leurs priorités immédiates. Les données connexes sur des activités en cours ou planifiées sont mises à disposition dans une base de données en ligne interrogeable qui offrira un accès facile et rapide aux renseignements détaillés sur les dépenses du gouvernement et la gestion de personnes. Ces données sont présentées d'une manière qui permet aux Canadiens et aux Canadiennes de les analyser facilement et d'avoir une compréhension approfondie de la manière dont sont investies les ressources du gouvernement.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de responsabilité à l'égard du public.

## Résultat escompté

Les Canadiens pourront plus facilement voir comment les ressources du gouvernement sont réparties dans les domaines qui les intéressent. Vous aurez un meilleur accès en ligne à l'information financière du gouvernement. Ils pourront aussi suivre le processus d'approvisionnement du début à la fin, suivant les normes internationales.

## Mise en œuvre et leçons apprises

9.1 **Produits livrables** : Diffuser un outil interactif qui améliorera la granularité des données et de l'information disponibles et qui permettra aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux comprendre les dépenses des ministères fédéraux :

- Élargir le type de données, de graphiques et d'analyses disponibles au niveau du programme, y compris ce qui suit :
  - i. les résultats escomptés et réels;
  - ii. les comparaisons entre les dépenses historiques et les dépenses prévues;
  - iii. les dépenses relatives à des éléments particuliers comme les salaires, les investissements, les paiements de transfert et autres.
- Permettre aux utilisateurs d'étudier les dépenses du gouvernement présentant un intérêt particulier pour eux en fonction d'éléments-clés des données (p. ex., le groupe cible, le type de programme, le secteur prioritaire et autres).

**Description des résultats** : L'[InfoBase du GC](#) a été mise à jour afin d'inclure des années de données du gouvernement fédéral (de 2012-2013 à 2020-2021), rassemblant de l'information auparavant éparpillée dans plus de 500 rapports gouvernementaux, y compris les Comptes publics, le Budget principal des dépenses et les plans ministériels. En combinant l'information financière et l'information sur le rendement (données sur les résultats et les indicateurs), les Canadiens et Canadiennes peuvent comprendre ce que le gouvernement fédéral cherche à accomplir, ce qu'il accomplit et les ressources qu'il utilise pour le faire. L'[InfoBase](#) du GC aide les Canadiens et Canadiennes à mieux comprendre la façon dont l'argent des contribuables est utilisé pour offrir des programmes et des services en présentant de l'information contextuelle parallèlement aux données. Plus précisément, au cours de la dernière année, l'[InfoBase](#) du GC a été mise à jour afin d'offrir une plus grande disponibilité des données, des graphiques et des analyses, notamment ce qui suit :

- un outil de [suivi du budget](#) qui permet de suivre où vont les fonds publics et la façon dont ils seront dépensés au niveau du programme;
- un organigramme [Coup d'œil sur le gouvernement](#) pour voir la façon dont les ressources gouvernementales sont distribuées d'un mécanisme à l'autre;
- des [données plus granulaires sur les dépenses au niveau du programme](#) ainsi que les dépenses pour des composantes précises comme les salaires, le capital, les paiements de transfert, entre autres;
- des « [étiquettes](#) » de [métadonnées](#) qui permettent aux utilisateurs de chercher plus facilement des renseignements en fonction du domaine d'intérêt;



- des [jeux de données ouverts et accessibles](#) organisés par rapport source (p. ex., Comptes publics, Budget principal des dépenses, plans ministériels, entre autres).
- des [renseignements réels et prévus sur les dépenses et les résultats](#) à l'appui de la Politique sur les résultats;
- un regroupement du rendement des programmes pour fournir des [comptes-rendus des résultats](#) fondés sur des données à l'échelle du ministère et du gouvernement.

Des changements considérables ont aussi été apportés afin d'améliorer l'aspect et la fonctionnalité de l'[InfoBase du GC](#), ce qui la rend plus facile à employer pour les Canadiens et Canadiennes. L'outil évolue constamment afin de veiller à répondre aux besoins croissants et aux exigences en matière d'accessibilité des utilisateurs.

**Leçons apprises :** L'*InfoBase* du GC est une application Web d'une seule page, conçue à l'interne et à partir de rien. Ayant été conçu à partir de la base, cela lui donne la souplesse nécessaire pour expérimenter de nouvelles façons de publier l'information, mais il peut aussi y avoir un risque de dédoublement des efforts si d'autres équipes ou ministères créent des outils semblables. Pour éviter de réinventer la roue, nous avons appris que nous pouvons nous appuyer sur des logiciels libres comme Bootstrap, webpack, handlebars.js, D3.js et React pour trouver des façons plus efficaces de publier l'information sur les dépenses et les résultats du gouvernement.

9.2 **Produits livrables :** Améliorer le contenu en ligne relatif aux finances du gouvernement à partir du site Canada.ca, afin que les Canadiens et les Canadiennes puissent accéder facilement aux renseignements et aux outils liés aux dépenses gouvernementales.

**Description des résultats :** Le ministère des Finances a contribué à l'amélioration du contenu en ligne sur les finances du gouvernement en publiant plusieurs jeux de données reliées aux finances du gouvernement sur le site ouvert.canada.ca. Finances Canada a également publié des renseignements pertinents sur les [finances publiques](#) sur le site canada.ca pour informer les Canadiens et Canadiennes des dépenses du gouvernement, incluant :

- [La Revue financière;](#)
- [L'Initiative internationale pour la transparence de l'aide;](#)
- [Les jeux de données sur le budget fédéral;](#)
- [Des tableaux de référence financiers.](#)

De plus, le ministère a mis en œuvre des pratiques exemplaires clés en matière de données ouvertes, comme la publication de documents d'accompagnement relatifs aux jeux de données afin de mettre les données diffusées en contexte.

**Leçons apprises :** Finances Canada appuie l'Initiative pour un gouvernement ouvert, mais cela demeure difficile pour les directions générales, compte tenu des ressources limitées et de la charge de travail élevée, de trouver le temps de déterminer, d'élaborer et de publier des documents qui amélioreraient le contenu en ligne concernant les finances du gouvernement sur

le site ouvert.canada.ca. De plus, pour veiller à ce que les ministères consacrent le niveau de ressources nécessaires pour respecter les engagements du gouvernement en matière de gouvernement ouvert, nous croyons qu'il devrait y avoir plus de mobilisation vers les collectivités de hauts fonctionnaires à la participation du Canada au gouvernement ouvert, y compris à ses objectifs et à ses principaux produits livrables.

**9.3 Produits livrables :** Fournir des documents ciblés et opportuns afin de rendre les rapports comptables et financiers du gouvernement plus uniformes, plus transparents et plus compréhensibles pour les Canadiens et les Canadiennes.

**Description des résultats :** Le gouvernement du Canada a pris des mesures pour clarifier la façon dont les fonds publics sont affectés aux programmes et aux services, pour faciliter le suivi des dépenses gouvernementales et pour habiliter les gens à demander des comptes au gouvernement sur ses décisions en matière de dépenses. En particulier, des changements ont été apportés dans les domaines suivants :

- Échéance du Budget principal des dépenses
  - Le Budget principal des dépenses vient après le Budget et le gouvernement a inclus un crédit d'exécution du budget dans le Budget principal des dépenses. Les Canadiens et Canadiennes et les parlementaires disposent maintenant de renseignements plus précis et détaillés et sont mieux en mesure de demander des comptes au gouvernement sur la façon dont il dépense l'argent des contribuables. Cliquez [ici](#) pour en apprendre davantage à ce sujet.
- Structure des crédits
  - Au lieu de toujours préciser « à quoi » le gouvernement dépense de l'argent, il est important de savoir ce qu'il espère accomplir lorsqu'il dépense de l'argent. Le gouvernement du Canada mène actuellement un projet-pilote pour le rapprocher des crédits « fondés sur le but ».
- Méthodes comptables
  - En 2016, le gouvernement a commencé à publier un rapprochement entre le budget selon la comptabilité d'exercice et le budget des dépenses selon la comptabilité de caisse. Il a poursuivi cette pratique, notamment en publiant un rapprochement semblable pour l'exercice financier de 2018-2019 dans le Budget principal des dépenses de cette année. Cela permet de mieux relier les chiffres du budget à ceux du budget des dépenses et de mieux suivre la mise en œuvre des postes budgétaires.
- L'information que nous fournissons aux Canadiens
  - [InfoBase du GC](#) réunit plus de 100 rapports financiers ministériels sur un seul site Web.

De plus amples renseignements sur chacun de ces domaines sont expliqués dans cet [article publié sur notre blogue](#).

Pour le Budget de 2017, le ministère a publié le contenu supplémentaire suivant afin de rendre le budget plus transparent et plus facile à comprendre :

- [Le Budget de 2017 en 3 minutes](#)
- [Rapport sommaire sur les consultations prébudgétaires de 2017](#)

Finances Canada continuera de créer des vues d'ensemble, des rapports sommaires et des documents numériques uniformes, transparents et faciles à comprendre à l'intention des Canadiens.

**Leçons apprises** (les mêmes leçons que 9.2) : Finances Canada appuie l'Initiative pour un gouvernement ouvert, mais cela demeure difficile pour les directions générales, compte tenu des ressources limitées et de la charge de travail élevée, de trouver le temps de déterminer, d'élaborer et de publier des documents qui amélioreraient le contenu en ligne concernant les finances du gouvernement sur le site ouvert.canada.ca. De plus, pour veiller à ce que les ministères consacrent le niveau de ressources nécessaires pour respecter les engagements du gouvernement en matière de gouvernement ouvert, nous croyons qu'il devrait y avoir plus de mobilisation vers les collectivités de hauts fonctionnaires à la participation du Canada au gouvernement ouvert, y compris à ses objectifs et à ses principaux produits livrables.

**9.4 Produits livrables** : Par l'entremise d'un projet-pilote, mettre à l'essai la mise à jour du site [achatetventes.gc.ca](#) pour enregistrer les renseignements complets sur les contrats (en plus des contrats convenus), sur les modifications contractuelles et sur les résiliations de contrat.

**Description des résultats** : Services publics et Approvisionnement Canada a réalisé trois des cinq étapes de la [Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts](#) (en anglais seulement) pour les mises à jour pilotes de Achatsetventes.gc.ca. . Le projet-pilote comprend des renseignements sur les appels d'offres, les attributions et les contrats pour tous les approvisionnements effectués par Services publics et Approvisionnement Canada au nom de Services publics et Approvisionnement Canada et des ministères, sociétés d'État et organismes fédéraux.

Services publics et Approvisionnement Canada n'a pas été en mesure de réaliser les deux autres étapes de la norme. Les données sur la réquisition (la phase de planification) ne sont pas publiquement divulguées présentement dans le site Web Achatsetventes.gc.ca de Services Publics et Approvisionnement Canada et ne peuvent donc pas être considérées comme des données ouvertes. Les données de dépenses (la phase de mise en œuvre) est ouverte, mais des problèmes de compatibilité avec la norme les empêchent d'être liées aux informations sur les appels d'offres et les contrats.

Tous les appels d'offres, les attributions et les contrats attribués par Services publics et Approvisionnement Canada sont publiés sous forme de renseignements consultables en ligne et de données ouvertes. Les informations contractuelles comprennent :

- [Appels d'offres et attribution](#) (temps réel)
- [Contrats](#) (une fois par mois)
- [Offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement](#) (une fois par semaine)
- [Numéro d'identification des biens et services](#) (au besoin)

Les données sur l'approvisionnement sont également publiées en tant que données ouvertes dans le site ouvert.canada.ca :

- [Appels d'offres et attribution](#)
- [Contrats](#)
- [Offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement](#)
- [Numéro d'identification des biens et services](#)

Voici d'autres initiatives connexes auxquelles l'équipe d'Achatsetventes.gc.ca a travaillé au cours de la période pour faire progresser le gouvernement ouvert :

- **Service de notification par courriel du site achatsetventes.gc.ca** : Donne aux fournisseurs les moyens de demeurer au fait en temps réel sans avoir à retourner au site Web ou à mettre en signet une page pour surveiller les mises à jour des appels d'offres.
- **Projet-pilote de renouvellement des données d'inscription des fournisseurs et de la chaîne de blocs** : Le renouvellement du système actuel d'information sur l'inscription des fournisseurs qui est la plateforme actuelle de Services Publics et Approvisionnement Canada, est responsable de l'inscription des entreprises auprès du gouvernement du Canada pour l'approvisionnement fédéral.. Ce projet inclut une validation de principe de la chaîne de blocs qui permettra aux entreprises de gérer et de contrôler en toute sécurité l'accès à leurs données d'entreprise « vérifiables » et fiables dans les différents ordres de gouvernement.
- **Lettre de certification pour les fournisseurs** : L'élaboration d'une « lettre de certification pour les fournisseurs », disponible en temps réel et gratuitement, vient en aide aux fournisseurs canadiens qui souhaitent soumissionner à des marchés concurrentiels à l'échelle internationale.
- **[Application Offres à commandes et arrangements en matière d'approvisionnement](#)** (application OCAMA) : L'outil Web libre-service permet aux agents d'approvisionnement de créer et de maintenir à distance leurs offres à commandes et leurs arrangements en matière d'approvisionnement, tout en donnant aux acheteurs autorisés des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, ainsi qu'à leurs organisations affiliées (municipalités, universités, services sociaux et hôpitaux), l'accès à ces offres à

commandes et arrangements en matière d’approvisionnement fédéraux dans un environnement sécuritaire, à un meilleur prix et à un meilleur avantage commercial.

**Leçons apprises** : Les données historiques détenues par le gouvernement du Canada ne sont pas toujours disponibles sous forme numérique (p. ex., les données sur les demandes). Ainsi, il peut être plus difficile à ouvrir les données gouvernementales au moyen de plateformes numériques. Le gouvernement du Canada devrait donc centrer davantage ses efforts sur la numérisation des processus opérationnels et des données connexes, afin de faciliter l’ouverture des données à l’avenir.

De plus, l’introduction des données de planification dans le cadre d’un projet-pilote faisant partie des normes relatives aux données ouvertes sur la passation de nécessite un examen plus poussé en raison des aspects relatifs à la sensibilité de ces renseignements et à la protection de la vie privée lorsque l’on traite avec de petites entreprises (comme la réquisition et les données sur les dépenses peuvent être liées aux prix et au volume d’activités).

9.5 **Produits livrables** : Participer à une étude de cas visant à mettre en commun les pratiques exemplaires tirées du projet-pilote de Services publics et Approvisionnement Canada concernant la Norme relative aux données sur l’octroi de contrats ouverts dans [achatetventes.gc.ca](http://achatetventes.gc.ca).

**Description des résultats** : Étant donné que Services publics et Approvisionnement Canada n’a pas terminé les cinq étapes du schéma de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts, il n’a pas été en mesure de terminer l’étude de cas sur les pratiques exemplaires.

**Leçons apprises** (les mêmes leçons que 9.4) : Les données historiques détenues par le gouvernement du Canada ne sont pas toujours disponibles sous forme numérique (p. ex., les données sur les demandes). Ainsi, il peut être plus difficile à ouvrir les données gouvernementales au moyen de plateformes numériques. Le gouvernement du Canada devrait donc centrer davantage ses efforts sur la numérisation des processus opérationnels et des données connexes, afin de faciliter l’ouverture des données à l’avenir.

De plus, l’introduction des données de planification dans le cadre d’un projet-pilote faisant partie des normes relatives aux données ouvertes sur la passation de nécessite un examen plus poussé en raison des aspects relatifs à la sensibilité de ces renseignements et à la protection de la vie privée lorsque l’on traite avec de petites entreprises (les données sur les dépenses peuvent être liées au volume d’activités).

#### **Niveau d’achèvement**

- 9.1 Complété
- 9.2 Complété
- 9.3 Complété
- 9.4 Limité
- 9.5 Limité

## Rapport d'échec

*9.4 « Par l'entremise d'un projet-pilote, mettre à l'essai la mise à jour du site achatetventes.gc.ca pour enregistrer les renseignements complets sur les contrats (en plus des contrats convenus), sur les modifications contractuelles et sur les résiliations de contrat.» et 9.5 « Participer à une étude de cas visant à mettre en commun les pratiques exemplaires tirées du projet-pilote de Services publics et Approvisionnement Canada concernant la Norme relative aux données sur l'octroi de contrats ouverts dans achatetventes.gc.ca ».*

Le contexte a changé à partir du moment où l'engagement a été établi en 2016. Il a été déterminé que l'enregistrement de l'information liée à la planification et à la mise en œuvre nous obligerait à examiner les dossiers fermés et achevés, essentiellement un exercice de saisie manuelle des données. Les autres données requises pour le projet-pilote Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts sont actuellement saisies par Services publics et Approvisionnement Canada au moyen de ses systèmes patrimoniaux et ne sont donc pas disponibles dans un format qui peut être facilement couplé à d'autres renseignements sur l'approvisionnement dans un format ouvert.

Bien que cette difficulté ait été reconnue au cours de la mise en œuvre de cet engagement, nous aurions dû aborder immédiatement ce problème parce que Services publics et Approvisionnement Canada avait décidé qu'il vaudrait mieux concentrer les efforts sur la mise en œuvre d'une nouvelle solution d'achat électronique (SAE). Étant donné qu'en raison des SAE, les processus de Services publics et Approvisionnement Canada seront automatisés et numérisés, il ne serait pas efficace d'utiliser les ressources consacrées aux approches et systèmes patrimoniaux (qui seront ajustés au moyen de la SAE). Des ressources ont donc été consacrées à l'amélioration de la fonctionnalité de la plateforme Achatsetventes.gc.ca au profit des fournisseurs canadiens et des acheteurs fédéraux (comme la mise à jour du système de notification par courriel, le développement d'applications d'achat et de vente, etc.).

Néanmoins, dans le but d'aller de l'avant, Services publics et Approvisionnement Canada a accepté, dans le cadre du Plan d'action national pour un gouvernement ouvert 2018-2020, d'examiner et de publier des dossiers contractuels complets pour un sous-ensemble de grands projets. Nous collaborerons avec nos collègues chargés de la SAE afin de déterminer quelle analyse, quel projet-pilote et quelle publication seraient utiles pour élaborer une SAE de façon à appuyer les objectifs généraux du plan. Au fur et à mesure que nous progresserons, la SAE sera la nouvelle plateforme qui nous permettra de mieux réaliser les objectifs généraux et les principes du Partenariat pour un gouvernement ouvert.

## **Engagement 10 : Accroître la transparence du budget et des autres renseignements du ministère des Finances**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Ministère des Finances Canada

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

Chaque année, le ministère des Finances Canada planifie et prépare le budget du gouvernement fédéral, en plus d'analyser l'évolution des situations économique et budgétaire. Ces tâches visent à appuyer la prestation de conseils stratégiques sur une large gamme de questions économiques d'intérêt pour la vitalité de l'économie canadienne. Les jeux de données des budgets fédéraux sont publiés depuis 2015, mais avec un décalage de six à huit semaines en raison des exigences propres à la mise en page, à la révision et à la traduction. De plus, la liste des titres des notes d'information rédigées au sujet d'un large éventail de questions de nature économique et autre par les fonctionnaires du ministère des Finances a été mise à la disposition de demandeurs spécifiques seulement au moyen de demandes d'accès à l'information.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada donnera accès aux jeux de données utilisés dans le budget fédéral chaque année en temps quasi réel et présentera, de façon proactive, la liste des titres des notes d'information rédigées au sujet de questions de nature économique et autre.

#### **Comment l'engagement contribuerait-t-il à résoudre le problème public?**

On a l'occasion d'accélérer la préparation des jeux de données utilisés dans le budget. Il serait ainsi possible de publier ces derniers presque en temps réel à la suite du dépôt du budget afin de faciliter l'analyse des citoyens et des parlementaires. On a également l'occasion d'élargir l'accès du public aux titres des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances à l'intention du ministère, du secrétaire parlementaire et du sous ministre, afin d'être transparent au sujet des questions soulevées.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

## Résultat escompté

Les Canadiens auront un accès rapide aux données utilisées dans le Budget fédéral annuel et à d'autres renseignements du ministère des Finances.

## Mise en œuvre et leçons apprises

**10.1 Produits livrables :** En commençant par le Budget de 2017, rendre disponibles toutes les données provenant des graphiques et des tableaux du budget presque en temps réel afin de faciliter l'analyse par les citoyens et les parlementaires.

**Description des résultats :** La totalité des données budgétaires pour 2016 et 2017 a été rendue disponible au cours de la semaine suivant la publication du budget :

- les [jeux de données pour le Budget de 2017](#) ont été publiés sur le site ouvert.canada.ca le 22 mars 2017;
- les [jeux de données pour le Budget de 2018](#) ont été publiés sur le site ouvert.canada.ca le 27 février 2018.

**Leçons apprises :** La Direction générale des communications et des consultations du ministère des Finances Canada a mis au point des processus efficaces pour extraire les jeux de données pertinents du document budgétaire, ce qui a permis à Finances Canada de publier les jeux de données sur ouvert.canada.ca en temps quasi réel (une semaine après la publication du budget fédéral). Cependant, la publication en temps quasi réel de cette information continue d'être à risque à l'avenir, car ce travail dépend d'un nombre très restreint de membres du personnel qui sont, d'abord et avant tout, chargés d'assurer des activités de communication ministérielles.

**10.2 Produits livrables :** Afficher publiquement la liste des titres des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances de façon régulière, afin d'être transparent au sujet des questions soulevées.

**Description des résultats :** L'affichage public mensuel de la liste des notes d'information rédigées par les fonctionnaires du ministère des Finances Canada à l'intention du ministre, du secrétaire parlementaire et du sous-ministre est disponible à compter du mois d'août 2016 à partir du [site Web fin.gc.ca](#).

**Leçons apprises :** Bien que le processus de publication des titres des notes d'information sur une base mensuelle introduise une charge de travail supplémentaire, Finances Canada a réussi à respecter cet engagement

**10.3 Produits livrables :** Étudier les possibilités d'accroître la transparence du processus de consultation préalable du budget.

**Description des résultats :** Le ministère publie des rapports sommaires des résultats des consultations prébudgétaires sur le site fin.gc.ca ([2016](#) et [2017](#)). La sensibilisation à l'égard des



consultations dans le cadre du Budget de 2017 a dépassé de beaucoup celle des années précédentes; elle a donné lieu à la présentation de 30 797 soumissions de réponses au sondage grâce à la promotion numérique et dans les médias sociaux.

**Leçons apprises** : Avec la dépendance à l'égard de la capacité des médias sociaux (c'est-à-dire Facebook Live, Twitter et LinkedIn) à interagir et échanger de l'information avec les Canadiens et Canadiennes, Finances Canada a connu des difficultés dans la compilation et la condensation de l'information provenant de sources multiples. Il a réussi à publier des rapports sommaires sur les consultations prébudgétaires en 2016 et 2017, mais les questions relatives à la protection des renseignements personnels, au bilinguisme et à la capacité des ressources ont eu une incidence sur la capacité de Finances Canada d'accroître davantage la transparence des consultations prébudgétaires.

### **Niveau d'achèvement**

10.1 Complété

10.2 Complété

10.3 Complété

## **Engagement 11 : Accroître la transparence sur le financement à l'aide de subventions et de contributions**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Patrimoine canadien

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

Chaque année, le gouvernement du Canada offre du financement au soutien d'initiatives pour le perfectionnement de carrière, l'emploi, l'itinérance, les aînés, les jeunes et autres par l'intermédiaire de différents programmes de subventions et de contributions. Le versement de ces fonds vise à répondre aux buts et objectifs du gouvernement, et il contribue ultimement à mieux desservir les Canadiens et les Canadiennes. L'établissement de rapports divulgués de manière proactive sur les subventions et les contributions par les ministères est actuellement réparti, et les capacités de recherche à l'échelle du gouvernement sont limitées. De plus, les données ne sont actuellement requises que dans le cas des S et C d'un montant de financement supérieur à 25 000 \$. Les données publiées à l'échelle du gouvernement le sont dans des formats non uniformisés, ce qui rend le partage encore plus difficile.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada fournira un accès à guichet unique à des données interrogeables sur les programmes de subventions et de contributions (S et C) à l'échelle du gouvernement fédéral.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

Actuellement, les ministères et les organismes fédéraux autorisés à fournir des S et C sont tenus divulguer publiquement les données sur les ententes de plus de 25 000 \$ afin de favoriser une plus grande transparence et une meilleure ouverture. Afin d'appuyer davantage l'engagement du gouvernement à l'égard de la transparence et de l'ouverture, on divulguera désormais les renseignements sur les ententes de moins de 25 000 \$, et on améliorera l'uniformité des données publiées afin de rendre possible une capacité de recherche accrue.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

## Résultat escompté

Par l'entremise du site ouvert.Canada.ca, les Canadiens auront un accès facile à de l'information uniformisée sur le financement octroyé par les ministères fédéraux sous forme de subventions et de contributions.

## Mise en œuvre et leçons apprises

**11.1 Produits livrables :** Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes un accès centralisé aux renseignements uniformisés sur les subventions et les contributions divulgués de manière proactive par les ministères fédéraux au moyen d'un portail commun et interrogeable à partir du site ouvert.Canada.ca :

- créer un modèle commun et uniformisé pour les ministères fédéraux pour la publication de leurs données par l'intermédiaire du portail centralisé;
- accroître l'accès à l'information sur les S et C en faisant passer le montant seuil pour la divulgation de 25 000 \$ à 1 \$;
- former les ministères fédéraux sur la manière de télécharger leurs données;
- veiller à ce que les bases de données historiques sur les S et C divulguées antérieurement par les ministères fédéraux puissent être interrogées par l'intermédiaire du portail centralisé.

**Description des résultats :** La publication des rapports des programmes de subventions et de contributions sur le site ouvert.canada.ca a officiellement été lancée en juin 2016, offrant ainsi aux Canadiens et Canadiennes un accès centralisé à de l'information normalisée dans l'ensemble des ministères fédéraux participants.

**Leçons apprises :** Les ministères fédéraux sont à différentes étapes de préparation pour la transmission de leurs données sur les subventions et les contributions pour juin 2016 en raison d'un certain nombre de défis liés aux systèmes internes et à l'accessibilité et la qualité des données. Une orientation plus approfondie a été mise au point pour permettre aux ministères de communiquer clairement les données devant être fournies dans le modèle normalisé pour veiller à une approche harmonisée. Il fallait donc plus de temps pour coordonner le travail et pour collaborer dans de nombreux domaines d'expertise au sein d'un ministère fédéral.

**11.2 Produits livrables :** En consultation avec les intervenants internes et externes, accroître la quantité des renseignements sur le financement à l'aide de subventions et de contributions qui sont divulgués par les ministères conformément aux normes internationales.

**Description des résultats :** Les nouvelles [Lignes directrices sur la divulgation des octrois de subventions et de contributions](#) étaient en vigueur à compter du 1er avril 2018, exigeant que tous les ministères publient leurs rapports sur ouvert.canada.ca. Les mises à jour de ces lignes directrices ont été élaborées en collaboration avec les ministères fédéraux participants dans le

but d'améliorer le contenu et la quantité d'information communiquée aux Canadiens et Canadiennes et pour s'harmoniser aux normes internationales. Voici quelques faits saillants :

- l'élimination de la limite de 25 000 \$, faisant en sorte que toutes les subventions et contributions sont maintenant déclarées;
- plus de renseignements sur le bénéficiaire, les projets et le programme;
- une plus grande souplesse pour permettre aux ministères de faire le transfert de fichiers par lots afin de répondre aux préoccupations entourant les données sensibles et la protection des renseignements personnels.

Conformément au plan de mise en œuvre en trois vagues du ministère, 12 ministères et organismes publieront leurs premiers rapports en conformité avec les nouvelles lignes directrices d'ici le 30 août 2018 (vague 1). 10 autres ministères en feront autant lors de la deuxième vague et 19 autres lors de la troisième vague. À compter du 1<sup>er</sup> avril 2019, tous les ministères communiqueront tous les champs de données obligatoires par l'entremise d'[ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca). Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada offre un soutien continu aux ministères pour la préparation de l'information aux fins de publication.

**Leçons apprises** : L'établissement d'un groupe de travail d'intervenants de divulgation proactive a permis au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada d'avoir un plus grand sens de l'information que souhaitent obtenir les intervenants externes, ainsi que des difficultés qu'éprouveraient les ministères pour respecter ces exigences. Le groupe de travail modèle fournissait aux membres une tribune pour communiquer les pratiques exemplaires dans le but de relever ces défis. Reconnaissant qu'un délai supplémentaire est nécessaire pour permettre à certains ministères de socialiser les exigences et d'apporter les ajustements nécessaires, une approche progressive est utilisée pour appuyer la disponibilité des principaux éléments de données. Des discussions sont en cours en vue d'élaborer une approche prospective à l'égard de la migration du contenu historique vers le portail. Une fois que les principales décisions sur la migration du contenu ancien et sur d'autres questions clés comme la conservation et l'élimination et l'établissement de rapports obligatoires ont été prises, elles seront communiquées aux ministères. On déterminera ensuite les prochaines étapes.

**11.3 Produits livrables** : Mettra à l'essai une approche destinée à accroître la transparence de l'octroi des subventions et des contributions par Patrimoine canadien, y compris la publication :

- d'un degré de détail accru dans les données qui sont divulguées de façon proactive sur les subventions et les contributions individuelles qu'octroie le ministère;
- des résultats du rendement par rapport aux normes de service publiées;
- de données sur les événements et les célébrations que finance le ministère.

**Description des résultats** : Patrimoine canadien fait actuellement état des données sur les subventions et les contributions sur une base mensuelle sur ouvert.canada.ca et fait partie de la mise en œuvre des nouvelles lignes directrices dans le cadre de la première vague.

Un [rapport annuel sur les normes de service de Patrimoine canadien](#) résume les résultats en matière de rendement et est publié par l'entremise du site canada.ca depuis 2014.

L'élaboration d'un tableau de bord interne de normes de service permet d'assurer l'exactitude des données qui alimentent le rapport annuel externe. C'est un outil que les programmes peuvent utiliser pour suivre leurs propres progrès par rapport aux normes de service et qui a le potentiel d'apporter un plus haut degré de responsabilité aux programmes afin d'assurer l'atteinte des cibles établies.

Le tableau de bord de [Canada en fête 2018](#) a publié une carte des événements financés par Patrimoine canadien qui ont eu lieu partout au Canada.

**Leçons apprises** : Patrimoine canadien a été un défenseur et a adopté très tôt l'élargissement de la production de rapports et des exigences en matière de données. Les améliorations dans la saisie de données fiables sur les normes de service ont permis de suivre les dossiers individuels et leurs propres normes de service spécifiques de plus près. Le tableau de bord est aussi en mesure d'indiquer lorsqu'un dossier est susceptible de manquer à la norme de service et peut représenter des données claires qui soulignent le rendement des dossiers destinés à chaque bureau de ministre et ceux qui ont des pouvoirs délégués.

#### **Niveau d'achèvement**

11.1 Complété

11.2 Complété

11.3 Complété

## **Engagement 12 : Améliorer l'information publique sur les sociétés canadiennes**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Innovation, Sciences et Développement économique Canada

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

À l'heure actuelle, les renseignements sur l'identité des entreprises sont répartis entre les différentes administrations canadiennes, ce qui rend l'accès difficile tant pour les citoyens que pour les entreprises. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont convenu de collaborer sur l'amélioration des processus afin de réduire le fardeau relatif à l'enregistrement des entreprises et l'établissement de rapports, et de fournir un accès simplifié aux renseignements sur les entreprises au moyen de recherches en ligne. En rendant les renseignements sur les compagnies et les organisations canadiennes plus accessibles, repérables et utilisables, on pourra finalement améliorer la responsabilisation des sociétés.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada fournira des renseignements consultables sur les entreprises canadiennes consignés dans les registres d'affaires aux échelons fédéral, provincial et territorial.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

Les membres fédéraux, provinciaux et territoriaux de l'Association canadienne des administrateurs de lois sur les corporations collaborent en vue d'élaborer une solution numérique pouvant être élargie et adaptée.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

#### **Résultat escompté**

Les Canadiens auront accès aux renseignements en temps réel sur les entreprises canadiennes enregistrées aux niveaux fédéral, provincial et territorial.

## Mise en œuvre et leçons apprises

12.1 **Produits livrables** : Lancer un projet-pilote visant à fournir aux citoyens et aux entreprises la capacité de rechercher en ligne les registres des entreprises fédéraux et provinciaux actuels (de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Écosse) au moyen d'un outil unique de recherche.

**Description des résultats** : En août 2016, le [Registre des entreprises de recherche pilote](#) a été publié en ligne. Il offrait au public la capacité de trouver, en une seule recherche, les sociétés de régime fédéral (Corporations Canada), ainsi que des entreprises inscrites en Nouvelle-Écosse, en Ontario et au Québec.

**Leçons apprises** : Le projet-pilote de recherche dans le registre des entreprises a utilisé une approche de conception agile pour démontrer « l'art du possible » dans une poussée de développement de 90 jours. Le projet-pilote a identifié les pratiques exemplaires, les défis et les leçons retenues qui ont été précieux pour éclairer les travaux futurs.

12.2 **Produits livrables** : Élaborer une preuve de concept et de prototype d'une solution numérique visant à réduire le fardeau dans les domaines de la recherche organisationnelle, l'inscription et l'établissement de rapports pour les entreprises canadiennes qui peuvent être élargies à tous les répertoires à l'échelle du Canada afin d'encourager l'uniformité des données organisationnelles qui sont offertes au public tant par le gouvernement fédéral que les gouvernements provinciaux.

**Description des résultats** : En septembre 2016, une validation de principe du projet de solution numérique intergouvernemental, le Service d'accès au registre pluri-gouvernemental, a été approuvé par toutes les provinces, tous les territoires en plus de Corporations Canada. La validation de principe établit que le Service d'accès au registre pluri-gouvernemental pourrait relier les registres d'affaires du Canada et réduire le fardeau sur les sociétés en permettant trois choses : faire une recherche dans l'ensemble des registres d'entreprises, simplifier les inscriptions extraprovinciales et instituer des notifications directes de changements apportés à l'information ministérielle entre les registres. Misant sur la validation de principe, le prototype du Service d'accès au registre pluri-gouvernemental a été terminé en mars 2017. À l'aide d'exemples de jeux de données de huit différents registres, le prototype a démontré que, malgré de nombreuses différences, les données pouvaient être communiquées entre registres afin de faire de la recherche, de s'inscrire et d'envoyer des notifications. Il a également identifié les exigences opérationnelles et techniques de haut niveau nécessaires pour développer pleinement le Service d'accès au registre pluri-gouvernemental.

**Leçons apprises** : L'existence d'un solide groupe de travail collaboratif composé de représentants de tous les secteurs de compétence a été un élément clé de cette réalisation.

L'utilisation d'une réflexion conceptuelle et d'une méthodologie agile a permis d'obtenir un engagement précoce des provinces. La validation de principe, la création de plans de prototype et de déroulement ont démontré la façon dont le Service d'accès au registre pluri-gouvernemental a abordé les besoins uniques, les contraintes législatives et techniques et les priorités de chaque compétence. Il était essentiel de maintenir les communications : des téléconférences mensuelles pour la mise à jour des provinces et territoires; des appels aux deux semaines pour assurer des progrès continus vers la solution; des réunions en personne en temps opportun pour orienter les discussions et de maintenir l'engagement. L'établissement d'un comité de direction composé de cadres supérieurs a contribué à maintenir les progrès vers la solution sur la bonne voie.

**12.3 Produits livrables** : Lancer un projet-pilote sur la solution numérique au moyen de données réelles dans un environnement de test. La composante de recherche de corporation en ligne sera présentée aux fins de mise à l'essai par les utilisateurs.

**Description des résultats** : Le lancement du Service d'accès au registre pluri-gouvernemental a eu lieu en mars 2018. Le projet-pilote a réussi à lier quelques registres dans un environnement d'essai dans le but de faire l'essai de chacune des trois composantes - recherche, inscription et notification - avec des données réelles. Il a aussi identifié les exigences détaillées pour la pleine mise en œuvre du Service d'accès au registre pluri-gouvernemental. En juin 2018, une version bêta du volet de recherche du projet-pilote, les Registres d'entreprises du Canada (REC), a été lancée. Les Registres d'entreprises du Canada offrent un accès coordonné aux données de base du registre sur plus de 80 % des entreprises en exploitation au Canada.

**Leçons apprises** : Les équipes de chaque compétence participante comprenaient des représentants des parties commerciales et techniques. Souvent, les équipes techniques sont en mesure de livrer plus rapidement que les équipes commerciales, car il faut du temps pour étudier les options et comprendre les incidences. Cela crée une situation où certaines décisions sont prises rapidement sans la pleine participation de toutes les parties. Cette situation est amplifiée dans un contexte pluri-gouvernemental avec plusieurs équipes où les participants sont géographiquement dispersés. Il a aussi été difficile de veiller à ce que toutes les décisions soient communiquées efficacement à tout le monde lorsque des priorités concurrentes exigeaient une attention particulière. L'importance d'une communication claire et constante des échéanciers et d'un accès facile aux documents de décision ne peut être sous-estimée.

## Niveau d'achèvement

12.1 Complété

12.2 Complété

12.3 Complété



## Engagement 13 : Accroître la disponibilité et l'utilité des données géospatiales

**Niveau général d'achèvement: substantiel**

**Responsable de la mise en œuvre :** Ressources naturelles Canada

**Autres acteurs impliqués :** Ministères membres du [Comité fédéral de géomatique et d'observation de la Terre](#) (CFGOT) qui appuie la [Plateforme géospatiale fédérale](#) (PGF)

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Au cours des cinq dernières années, les ministères fédéraux ont collaboré en vue d'établir une plateforme unique pour collecter et échanger des données géospatiales. Cet effort permet aux Canadiens et aux Canadiennes de découvrir, de visionner et de comprendre plus facilement les données géospatiales. En s'appuyant sur ce fondement solide, l'accent au cours des prochaines années portera principalement sur l'augmentation de la qualité et de l'utilité des données géospatiales afin d'en dériver de l'information supplémentaire, de résoudre des problèmes, d'appuyer la définition du contexte et d'assister la prise de décisions fondées sur des éléments probants.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada rendra disponibles des données géospatiales de plus grande qualité, qui font autorité et qui sont utiles, dans des formats ouverts, en appuyant ainsi la prestation améliorée de services pour les Canadiens et les Canadiennes.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

La collecte de données géospatiales est élargie, et les technologies pour accéder à ces données sont améliorées, ce qui changera fondamentalement la façon dont le gouvernement et le public peuvent accéder aux actifs géospatiaux et les utiliser. Le guichet unique de données géospatiales du gouvernement fédéral, cartes ouvertes, appuiera les progrès vers une société moderne, en réseau et habilitée en matière de technologies. Ce guichet assurera la prestation efficace de programmes, améliorera les services aux Canadiens et aux Canadiennes, et les appuie dans le cadre de leurs activités quotidiennes.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

#### Résultat escompté

Les Canadiens pourront trouver et utiliser des cartes de haute qualité.

## Mise en œuvre et leçons apprises

**13.1 Produits livrables** : Améliorer l'accès aux données géospatiales ouvertes au moyen de l'élargissement de cartes ouvertes :

- a. accroître le nombre de jeux de données géospatiales fédérales disponibles au moyen d'un guichet unique, permettant aux Canadiens et aux Canadiennes de trouver plus facilement des données géospatiales pertinentes qui peuvent être cartographiées et visualisées;
- b. donner accès à l'imagerie satellite par l'octroi d'une licence ouverte;
- c. collaborer avec les chercheurs, les amateurs de données et les développeurs qui utilisent les données géospatiales pour partager leurs travaux au moyen de la galerie des cartes ouvertes.

### Description des résultats :

- a. Les jeux de données géospatiales accessibles par les cartes ouvertes ont augmenté de plus de 350 à 781 en date du 30 juin 2018. Les données ont été fournies par [14 ministères et organismes fédéraux](#), en hausse par rapport à 8.
- b. Une nouvelle collection de [données altimétriques de haute résolution](#) provenant de LiDAR (détection et télémétrie par la lumière). Le Modèle numérique d'élévation de haute résolution (MNEHR) fait partie de la série CanElevation créée en appui à la [Stratégie nationale d'élévation](#) mise en œuvre par Ressources naturelles Canada.

Ressources naturelles Canada a publié le volet canadien d'[Arctic DEM](#), en collaboration avec le Polar Geospatial Center de l'Université du Minnesota.

Ressources naturelles Canada a également publié des [polygones d'étendue des inondations](#) représentant les inondations de l'année courante dans l'ensemble du Canada surveillées par Ressources naturelles Canada afin d'appuyer les efforts d'intervention dans les régions touchées.

- c. Non terminé, voir la section du rapport d'échec.

**Leçons apprises** : Les utilisateurs s'attendent à un renouvellement de la présence de la PGF sur le Web. Il a été difficile d'aller de l'avant avec une conception Web cohérente et moderne en raison de la gouvernance partagée des diverses présences de la Plateforme géospatiale fédérale sur le Web. Voir la section du rapport d'échec.

De plus, bien qu'il soit important de continuer à travailler à maximiser la diffusion des données géospatiales ouvertes, les coûts associés à la réponse de la Directive sur le gouvernement ouvert peuvent parfois détourner des ressources d'autres travaux ouverts tels que la qualité des

données, la conception Web et des outils de visualisation. Cela peut rendre plus difficile le maintien de la dynamique des contributions ministérielles aux données. Les ministères sont moins disposés à augmenter continuellement leurs contributions en données, car leur coût peut avoir un impact sur les opérations en cours, y compris celles liées à l'amélioration de l'expérience des utilisateurs de données ouvertes.

### **13.2 Produits livrables :** Élaborer des normes pour les données géospatiales et les services Web :

- a. accroître la qualité et la normalisation des jeux de données géospatiales essentiels au moyen d'investissements stratégiques;
- b. mettre en œuvre un cadre de gestion et d'investissement pour les jeux de données géospatiales de grande valeur du gouvernement fédéral;
- c. participer à des groupes de normalisation géospatiale afin de veiller à ce que les données du Canada demeurent accessibles et interopérables à l'échelle nationale et internationale.

#### **Description des résultats :**

a. Le renouvellement et l'amélioration des données nationales d'élévation ont été identifiés comme jeu de données géospatiales essentiel pour l'infrastructure canadienne de données géospatiales (ICDG). Ressources naturelles Canada a créé une Stratégie nationale de données d'élévation pour permettre au Canada d'accroître la qualité et la normalisation de la couverture des données d'élévation dans le pays au moyen de partenariats et d'investissements stratégiques dans l'acquisition de données d'élévation.

La Stratégie nationale de données d'élévation vise à développer :

- un système national de gestion et de diffusion des données d'élévation;
- un [Guide d'orientation fédéral sur l'acquisition de données par LiDAR](#);
- des méthodes automatisées pour l'extraction de caractéristiques cartographiques supplémentaires des données d'élévation.

b. Ressources naturelles Canada a fait passer le projet de Plateforme géospatiale fédérale (PGF) Projet au mode opérationnel avec l'aide de 11 ministères partenaires.

Ressources naturelles Canada a dirigé l'initiative de Plateforme géospatiale fédérale des ministères partenaires afin d'évaluer et d'examiner la qualité des services de données Web et de travailler collectivement pour investir dans l'amélioration de la qualité des données dans le cadre du concept d'opération de la Plateforme géospatiale :

- A travaillé avec le groupe de travail sur l'expérience de qualité de service du Open Geospatial Consortium afin de produire un document de travail (OGC QoSE). Le rapport a été approuvé lors d'un vote du Comité technique de l'Open Geospatial Consortium. Le développement de ce document de travail a été dirigé par l'équipe de la Plateforme géospatiale fédérale de Ressources naturelles Canada et est fondé sur le cadre d'évaluation de la qualité des services Web élaboré en 2017.

- A terminé une évaluation de la qualité des données sur un échantillon de 30 des jeux de données et services Web connexes retrouvés sur Cartes ouvertes. La prochaine étape évaluera tous les jeux de données de grande valeur de la Plateforme géospatiale fédérale.
- A élaboré des procédures de fonctionnement normalisées relatives au Plan de gestion des actifs de données géospatiales fédérales (PG-ADGF) mis au point en collaboration avec le Comité de travail interministériel (CTI) sur les données de la Plateforme géospatiale fédérale.
- A travaillé avec les provinces et les territoires, d'octobre 2017 à avril 2018, en collaboration avec les membres du Conseil canadien de géomatique (COCG) et a obtenu la permission d'échanger des données et d'offrir les métadonnées géospatiales et les services connexes des gouvernements provinciaux et territoriaux par l'entremise de Cartes ouvertes.
- Terminé l'inventaire des données et des métadonnées de huit provinces et territoires (la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nunavut et Terre-Neuve-et-Labrador).

L'initiative de la Plateforme géospatiale fédérale a mis au point une architecture infonuagique géo-communautaire et installé les composantes de base (serveur ArcGIS, portail, serveur image, serveur GeoAnalytics) dans le nuage Azure et les Services Web Amazon (SSFE) en collaboration avec le dirigeant principal de l'information (DPI) de Ressources naturelles Canada et le courtage de services infonuagiques de Services partagés Canada.

Ressources naturelles Canada a démontré la capacité d'extraire automatiquement des caractéristiques géographiques à partir d'images satellitaires à haute résolution en utilisant un algorithme à apprentissage profond déployé dans un environnement de calcul de haute performance. Le travail vise à appuyer l'analyse des risques d'inondation à l'aide de l'emplacement des bâtiments dans les zones sujettes aux inondations. Le projet a démontré le rendement du système et a formulé des recommandations applicables à l'extraction à apprentissage profond de caractéristique de à l'échelle nationale.

c. Ressources naturelles Canada :

- A dirigé le groupe communautaire intitulé [Maps for HTML](#) qui vise à établir au moins un type hypermédia qui peut être considéré comme étant consommé par un (nouvel) élément « carte » dans HTML. Cette mesure vise à réduire les connaissances technologiques nécessaires pour ajouter un contenu de carte dynamique à leurs propres pages Web.
- A élaboré la soumission de MapML pour les données spatiales du Consortium World Wide Web du Open Geospatial Consortium (OGC-W3C) lors de la séance plénière du Groupe d'intérêt Web.

- A participé à l'Open Geospatial Consortium Testbed-13 résultant dans un [rapport technique MapML](#) Web proposant des améliorations à la technologie client Web et des solutions aux difficultés de visualisation de données pour faire face à des situations de la largeur de bande limitée.
- A participé à [Open Geospatial Consortium Quality of Service Experience \(OGC QoSE\)](#) et publié un [document de discussion](#) qui a été approuvé par le Comité technique de l'Open Geospatial Consortium.

A collaboré avec Statistique Canada dans la mise en œuvre d'approches pilotes pour la visualisation des données socio-économiques en tenant des réunions régulières de gouvernance, en procédant à la mise à l'essai de la diffusion des données de recensement sur la Plateforme géospatiale fédérale par l'entremise des services Web, en préparant une présentation conjointe pour le United Nations Global Geospatial Information Management (UNGGIM) Europe sur l'harmonisation des normes stat-géospatiales et en collaborant à l'élaboration de visualisations d'indicateurs d'objectif de développement durable.

**Leçons apprises** : L'utilisation d'environnements infonuagiques a modifié les exigences en matière de sécurité pour certaines applications de la FGP et a mis en lumière la nécessité de rationaliser et de moderniser la façon dont le contenu Web est déployé sur Cartes ouvertes.

Il y a encore des retards dans l'accès aux services de courtage de services infonuagiques du gouvernement du Canada.

### **13.3. Produits livrables** : Développer des applications géospatiales :

- a. créer des applications mobiles pour diffuser l'information principale aux Canadiens et aux Canadiennes en format interactif qui rend une grande quantité d'informations complexes faciles à comprendre;
- b. fournir des applications ciblées qui utilisent les données géospatiales pour répondre aux priorités stratégiques du gouvernement;
- c. offrir la capacité aux Canadiens et aux Canadiennes d'échanger les données qu'ils collectent au moyen d'outils normalisés.

**Description des résultats** : Exemples de visualisation des données et de développement d'applications pour aborder les priorités en matière de politiques :

- [Groupe d'infrastructure de données spatiales maritimes sur AGOL](#)
- [Cartes et applications vedettes d'AAC sur AGOL](#)

« Cartes ciblées » de Ressources naturelles Canada

- [Carte des installations de la station satellite Inuvik](#)

- [Connaissance de la situation des feux de forêt en C.-B. de Ressources naturelles Canada](#)
- [Base de données sur l'énergie dans les collectivités éloignées](#)
- [Évolution territoriale de 1867 à 2017](#)
- [Inondations en cours au Canada](#)

A déployé des [services MapML](#) appuyant trois projections cartographiques.

Une nouvelle version de l'[outil d'extraction de données](#) de la Plateforme géospatiale fédérale offrant une interface simplifiée pour les personnes souhaitant télécharger les données du cadre géospatial canadien a été lancée.

Un outil de production d'applications de visualisation de cartes Web a été déployé pour la Plateforme géospatiale fédérale afin de simplifier l'élaboration d'application de cartographie ciblée en utilisant l'application de visualisation de cartes Web de la Plateforme géospatiale fédérale déployée sur Cartes ouvertes.

**Leçons apprises** : Il est encore nécessaire d'effectuer le changement culturel essentiel à l'accroissement de l'intégration des données géographiques et géospatiales dans les collectivités politiques et scientifiques.

#### Niveau d'achèvement

- 13.1 Substantiel
- 13.2 Complété
- 13.3 Complété

#### Rapport d'échec

*13.1c « Collaborer avec les chercheurs, les amateurs de données et les développeurs qui utilisent les données géospatiales pour partager leurs travaux au moyen de la galerie des cartes ouvertes. »*

Des applications de cartographie, destinées aux ordinateurs de bureau et aux utilisateurs mobiles, ont été élaborées afin de présenter l'application de données géospatiales à licence ouverte à diverses priorités politiques (voir les liens à la section 13.3). Ces applications devaient être mises en oeuvre dans le cadre d'une galerie qui se trouve à la section Cartes ouvertes du site ouvert.canada.ca. L'élaboration d'une galerie de cartes n'a pas été terminée à temps pour juin 2018 en raison de retards imprévus découlant du travail pour obtenir les données ministérielles des interfaces de programmation d'applications (IPA) qui étaient disponibles par l'entremise du protocole de transfert hypertexte (HTTP). Ce travail était nécessaire pour assurer la continuité de l'exploitation de l'actuelle application de cartographie Web de Cartes ouvertes lors de l'utilisation de données géospatiales à partir de données ministérielles des IPA.

## Engagement 14 : Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Science ouverte)

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Environnement et Changements climatiques Canada, Innovation, Sciences et Développement économique

**Autres acteurs impliqués :** Ministères et organismes à vocation scientifique

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Les citoyens éprouvent souvent des difficultés à accéder à la recherche scientifique et aux données qui ont été produites par le gouvernement du Canada. Le gouvernement du Canada entreprend un large éventail d'activités scientifiques, faisant des investissements importants dans la recherche scientifique et la création de connaissances qui sont essentielles à l'adoption d'un processus éclairé de choix ou de décisions stratégiques, et à la prestation de services aux Canadiens et aux Canadiennes, et, en fin de compte, à l'appui d'une croissance économique durable. De même, le gouvernement a mis en évidence son engagement à veiller à ce que la science du gouvernement soit entièrement disponible au public, conformément à sa promesse générale en matière d'ouverture et de transparence.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada prendra les mesures appropriées pour rendre la science effectuée pour appuyer les programmes et la prise de décisions du gouvernement ouverte et transparente pour les Canadiens et les Canadiennes.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

La mise en œuvre horizontale de l'initiative des Sciences ouvertes a commencé en 2012. En vertu du nouveau Plan, le gouvernement du Canada mise sur les travaux du passé en prenant des mesures audacieuses visant à rendre les sciences financées par le gouvernement ouvertes et transparentes à l'endroit des Canadiens et des Canadiennes. Les éléments livrables tiennent compte de l'importance de l'engagement et de la collaboration des citoyens pour mettre l'accent sur l'augmentation de l'accessibilité de la science du gouvernement, ce qui permettra de veiller à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient informés des possibilités de participer aux activités de science et technologie (S-T) du gouvernement, et l'exploration des moyens pour renforcer les incidences des données et de l'information du gouvernement.

En soulignant l'engagement du gouvernement à l'égard des Sciences ouvertes lors de la récente réunion des ministres des Sciences et de la Technologie du G7, le Canada a appuyé une recommandation pour établir un Groupe de travail international sur les sciences ouvertes. Ce Groupe de travail met l'accent sur l'échange de politiques sur les sciences ouvertes, l'étude de structures incitatives connexes, et la

détermination de pratiques exemplaires pour favoriser l'accès accru aux résultats des recherches financés par les fonds publics, y compris les données et les publications scientifiques.

### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

### **Résultat escompté**

Les Canadiens auront un meilleur accès aux publications liées aux activités scientifiques fédérales. Ils auront également plus de possibilités de participation et davantage d'occasions de contribuer aux activités scientifiques fédérales.

### **Mise en œuvre et leçons apprises**

#### **Ministères et organismes à vocation scientifique**

- 14.1 **Produits livrables** : Créer un poste de dirigeant principal des sciences qui aura pour mandat de veiller à ce que les sciences du gouvernement soient entièrement disponibles au public, que les scientifiques puissent parler librement de leur travail, et que les analyses scientifiques soient prises en considération lorsque le gouvernement prend des décisions.

**Description des résultats** : La Conseillère scientifique principale, [Dre. Mona Nemer](#), a été nommée le 26 septembre 2017. Le gouvernement du Canada a nommé une conseillère scientifique principale pour ses conseils sur la façon de veiller à ce que la science soit entièrement à la disposition du public, que les scientifiques soient capables de parler librement de leur travail et que les analyses scientifiques soient prises en considération lorsque le gouvernement prend des décisions. On peut lire son plein mandat [ici](#).

**Leçons apprises** : Les champions du gouvernement du Canada dans les domaines clés et prioritaires, comme la science ouverte, ont un rôle important à jouer dans le soutien continu des progrès et une plus grande ambition parmi les ministères et organismes du gouvernement. En tant que conseillère scientifique principale, Dre Nemer a été une défenseur importante pour les initiatives de science ouverte au sein du gouvernement du Canada et son travail dans ce domaine pourrait servir d'exemple à d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement.

- 14.2 **Produits livrables** : Accroître la disponibilité des données et des publications produites à partir d'activités de science et technologie (S-T) fédérales.

**Description des résultats** : Les ministères et organismes à vocation scientifique ont accru la disponibilité publique des données et publications qu'ils produisent. La publication en accès ouvert est bien établie dans l'ensemble des ministères et organismes à vocation scientifique et les jeux de données communicables sont téléchargés sur [ouvert.canada.ca](http://ouvert.canada.ca) ou sur d'autres répertoires propres à certaines disciplines.



De plus, au cours de la période de mise en œuvre du troisième Plan biennal, les ministères et organismes à vocation scientifique ont élaboré des mécanismes pour encourager et appuyer la publication des données et des publications. Les exemples dignes de mention comprennent les mises à jour des politiques pertinentes qui favorisent la disponibilité publique accrue, comme la Politique sur la gestion de l'information du Conseil national de recherches du Canada, la Politique de publication de la Direction générale des sciences de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le cadre de gouvernance pour un gouvernement ouvert de Transports Canada (tous les documents internes).

Dans le but d'étendre le principe de l'ouverture à la rédaction de documents, Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada ont communiqué des documents dans le cadre du [projet-pilote de l'Ouverture par défaut](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

**Leçons apprises** : Les ministères et organismes à vocation scientifique ont recensé les défis liés à l'environnement actuel de la technologie de l'information et leur incidence sur la capacité des ministères et organismes à vocation scientifique d'accroître la disponibilité publique de publications et de données.

Il y a un risque que les nombreux registres de données au sein des ministères et dans l'ensemble du gouvernement pourraient mener à de multiples versions de données et à une certaine incertitude quant aux jeux de données faisant autorité. De plus, il y a un risque que des tableaux de données soient divisés en plusieurs petits fichiers de données (fragmentation des données) qui peuvent être difficiles à refusionner pour des fins d'analyse de données. Enfin, un solide processus de dépersonnalisation destiné à enlever ou masquer les renseignements personnels est nécessaire avant que des données confidentielles puissent être rendues ouvertes.

Les défis en matière d'accessibilité et de langues officielles continuent d'influer sur la capacité des ministères et organismes à vocation scientifique de rendre des publications ouvertes.

**14.3 Produits livrables** : Accroître l'engagement avec les Canadiens et les Canadiennes pour les activités de S-T fédérales, y compris, le cas échéant :

- la communication améliorée des occasions de participation scientifique pour appuyer les activités de S-T fédérales;
- des consultations ciblées sur les pratiques exemplaires pour accroître les incidences des activités S-T fédérales.

**Description des résultats** : Depuis la mise en œuvre du troisième Plan biennal, les ministères et organismes à vocation scientifique ont accru leur engagement relativement aux activités fédérales en sciences et en technologie.

Les ministères et organismes à vocation scientifique ont amélioré la publication des possibilités de participation scientifique à l'appui des activités scientifiques et technologiques fédérales

grâce à diverses activités, notamment :

- Le ministère des Pêches et des Océans finance, à l'aide de son Fonds de partenariat, des projets visant à favoriser la participation des Premières Nations et l'intégration du savoir traditionnel autochtone dans les sciences halieutiques, ce qui lui permet d'acquérir la capacité scientifique des Premières Nations et de favoriser une plus grande collaboration avec le ministère.
- Les ministères et organismes à vocation scientifique, y compris Environnement et Changement climatique Canada, le Conseil national de recherches du Canada et le Centre de recherches sur les communications ont ouvert leurs installations pour communiquer leurs sciences au public à l'aide d'événements qui coïncident avec d'autres activités publiques, comme Portes ouvertes Ottawa, Odyssey et la Semaine nationale de la fonction publique.
- Transports Canada et Environnement et Changement climatique Canada ont mis au point des équipes consacrées à la communication de la science et de la recherche.
- Environnement et Changement climatique Canada et le Conseil national de recherches du Canada ont offert une formation sur les médias sociaux à leurs chercheurs.
- Le Centre de recherches sur les communications du Canada et Santé Canada ont offert une formation pour permettre à leurs chercheurs d'élaborer en langage simple des récits scientifiques.

Grâce à ces activités, les ministères et organismes à vocation scientifique ont amélioré leur capacité à communiquer leur science de façon plus générale et à engager avec les Canadiens et Canadiennes dans le but d'accroître l'incidence des activités scientifiques et technologiques fédérales.

**Leçons apprises** : Il y a un appétit pour la formation en communication scientifique. Toutefois, un profond changement de culture s'impose : les scientifiques ont dit craindre que la vulgarisation des sciences puisse réduire sa crédibilité et mener à la propagation de mauvaises interprétations parmi le public. Ces préoccupations doivent être abordées dans toute formation en communication.

Il faudra du temps et un certain élan pour faire de la participation du public une seconde nature. Il faudra établir un auditoire externe et adopter une culture interne qui embrasse la communication active pour optimiser les résultats.

**14.4 Produits livrables** : Élaborer des mesures afin de suivre les progrès collectifs fédéraux réalisés dans les activités de science ouverte.

**Description des résultats** : En juin 2018, le rapport intitulé « Monitoring Open Science Implementation in Federal Science-based Departments and Agencies: Metrics and Indicators

Report » a été finalisé et communiqué au Secrétariat du Conseil du Trésor. Ce rapport présente un ensemble de paramètres mis au point par le groupe de travail interministériel sur les paramètres de Science ouverte (groupe de travail composé de représentants des ministères et organismes à vocation scientifique). Le rapport identifie quatre paramètres de base et trois paramètres supplémentaires pour surveiller les activités de Science ouverte des ministères et organismes à vocation scientifique. Il identifie également des domaines de travaux futurs, comme l'élaboration de paramètres pour mesurer l'incidence de la Science ouverte et des avantages qu'elle confère aux Canadiens.

**Leçons apprises** : L'élaboration et la mise en œuvre de processus et de dispositifs de mesure est un projet à long terme. Certains des défis qui ont fait surface comprennent la détermination des paramètres qui sont acceptables et utilisables dans 14 ministères et organismes à vocation scientifique – chacun ayant ses propres mandats et priorités.

Afin de mettre au point des paramètres pour mesurer l'incidence de la science ouverte, l'incidence souhaitée doit être définie. Il faudra étudier ce sujet lors du quatrième Plan d'action pour un gouvernement ouvert. Il sera également essentiel de tenir compte de la façon dont les comportements peuvent changer à la suite de la mise en œuvre d'un régime de mesure du rendement. À titre d'exemple de cet effet, la conseillère scientifique principale a mentionné la prolifération des brevets « frivoles » enregistrés afin de stimuler les mesures qui visent à mesurer l'innovation et l'incidence des établissements d'enseignement.

## **Conseils subventionnaires et subventions et contributions**

**14.5 Produits livrables** : Élaborer et mettre en œuvre une politique sur l'accès ouvert s'appliquant à la recherche scientifique financée par l'intermédiaire de subventions et de contributions.

**Description des résultats** : Depuis la rédaction de ce jalon, il est devenu clair qu'il y a une vaste gamme de paiements de transfert liés aux sciences avec différentes considérations. Par conséquent, il serait très difficile d'adopter une seule politique d'accès libre. Il a été décidé que l'adoption d'un énoncé de principes ou de lignes directrices, plutôt que d'une politique, serait plus significative et utile compte tenu de la complexité des enjeux.

Une ébauche d'Énoncé de principes sur le libre accès aux publications appuyées au moyen de subventions et de contributions a été communiquée aux membres de la communauté de pratique afin d'obtenir leurs commentaires.

Il vaut la peine de souligner qu'en 2015 (avant la période de mise en œuvre de la troisième plan biennal), les trois organismes subventionnaires fédéraux — les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) — a publié une [Politique des trois organismes sur le libre accès aux publications](#) afin d'améliorer l'accès aux résultats de recherche financés par l'Agence, et à accroître la diffusion et l'échange des résultats

de la recherche. Les bénéficiaires de subventions sont tenus de veiller à ce que les publications dans des revues critiquées par des pairs découlant de la recherche financée par les organismes sont librement accessibles dans les 12 mois de la publication. En outre, les Instituts de recherche en santé du Canada exigent que les chercheurs diffusent librement certains types de données après la publication des résultats.

**Leçons apprises** : La plus importante leçon retenue dans la mise en œuvre de ce jalon est que les ministères et organismes doivent continuer à être agiles et souples dans le cadre de leur travail, de sorte qu'ils puissent reconnaître les bonnes solutions pour résoudre des problèmes et pour relever des défis complexes. En adaptant notre approche de libre accès et en élaborant des lignes directrices plutôt qu'une politique plus rigide, nous avons été en mesure de fournir un mécanisme qui permettrait de mieux aider les ministères à mettre en œuvre des pratiques de libre accès qui correspondent le mieux à leurs propres façons de travailler.

**14.6 Produits livrables** : S'employer à élaborer des politiques sur la gestion des données numériques s'appliquant à la recherche financée par l'entremise des Conseils subventionnaires.

**Description des résultats** : Les organismes (les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)) sont actuellement en train d'élaborer une politique sur la gestion des données de recherche (GDR) pour les activités de recherche financées par l'Agence. Les organismes ont rencontré divers intervenants partout au Canada pour discuter de GDR et pour éclairer l'élaboration d'un projet de [Politique des trois organismes sur la GDR](#). En juin 2018, les organismes ont lancé [une consultation publique en ligne](#) afin de solliciter des commentaires sur l'ébauche de la politique et son utilité dans l'avancement des pratiques de gestion des données de recherche au Canada. Les commentaires reçus informeront la conception finale de la politique, que les organismes entendent lancer en 2019.

**Leçons apprises** : Comme on l'a démontré dans le processus d'élaboration d'une nouvelle politique sur la gestion des données de recherche (GDR), il est essentiel de veiller à ce que tous les intervenants pertinents – tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement – soient en mesure de contribuer au processus de prise de décisions du gouvernement.

#### **Niveau d'achèvement**

14.1 Complété

14.2 Complété

14.3 Complété

14.4 Complété

14.5 Complété

14.6 Complété

## **Engagement 15 : Stimuler l'innovation par l'intermédiaire de l'Institut des données ouvertes du Canada (Open Data Exchange ou ODX)**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario en collaboration avec l'Institut des données ouvertes (ODX)

**Autres acteurs impliqués :** Communitech, Réseau canadien des médias numériques, Open Text, Desire2Learn, Université de Waterloo

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

À mesure que tous les ordres de gouvernements continuent de mettre de plus en plus de données ouvertes à la disposition du public, il sera important d'appuyer le secteur privé dans l'extraction des connaissances et de la valeur de ces données pour bâtir leurs entreprises. Afin d'élaborer de nouveaux produits, conserver les talents et atteindre la prospérité, la concurrence et la productivité pour le Canada, l'Institut des données ouvertes (Canada's Open Data Exchange ou ODX) est établi en 2015, en collaboration avec les secteurs privé, public et universitaire afin d'appuyer la commercialisation des données ouvertes par des entreprises canadiennes.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada entrera en partenariat avec le secteur privé afin de mieux comprendre la façon dont les sociétés utilisent les données ouvertes, et de sensibiliser les entrepreneurs canadiens aux possibilités pour tirer profit de la valeur des données ouvertes.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

ODX tire parti des principales possibilités de collaboration avec les intervenants de tous les niveaux afin d'accroître le nombre de compagnies de données ouvertes au Canada et d'explorer de nouvelles méthodes pour améliorer l'accès et extraire une valeur des données ouvertes.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de mobilisation de la collectivité du PGO.

## Résultat escompté

Plus de Canadiens et Canadiennes utiliseront des données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et créer des entreprises.

## Mise en œuvre et leçons apprises

- 15.1 **Produits livrables** : Dresser une description détaillée de 150 compagnies canadiennes qui utilisent les données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et services, créer des entreprises commerciales et sans but lucratif, optimiser leurs processus opérationnels, effectuer des recherches et/ou prendre des décisions fondées sur les données.

**Description des résultats** : Open Data Exchange a réussi à cartographier [150 entreprises sur 150](#) dans le cadre de Données ouvertes 150. Les principales conclusions de cette initiative figurent dans cette [infographie](#). Un total de 161 entreprises avait été identifié et cartographié à la fin du mois de juin 2018.

**Leçons apprises** : L'utilisation des données ouvertes par des entreprises est une pratique de plus en plus courante afin d'accroître la valeur économique, mais reste en grande partie encore à l'état embryonnaire. Il existe encore un grand potentiel pour libérer une valeur considérable de données ouvertes. Il existe toujours un écart important entre les fournisseurs et les utilisateurs de données. Open Data Exchange a mis au point un certain nombre de services et de programmes pour combler cette lacune.

- 15.2 **Produits livrables** : Lancer une plateforme en ligne à [www.opendata500.com/ca](http://www.opendata500.com/ca) (en anglais seulement) pour mettre en vedette les Données ouvertes 150 du Canada (Canada's Open Data 150).

**Description des résultats** : [Une plateforme en ligne a été lancée](#) afin de mettre en valeur les 150 entreprises cartographiées.

**Leçons apprises** : Au début du mandat d'Open Data Exchange, la création de cette plateforme a permis une meilleure évaluation de l'état de l'utilisation des données ouvertes dans le secteur privé. Avec cette information, Open Data Exchange était dans une bien meilleure position pour mettre au point et déployer des programmes et des services qui ont accéléré l'adoption des données ouvertes par le secteur privé.

- 15.3 **Produits livrables** : Établir un réseau national d'utilisateurs de données ouvertes au sein de l'industrie afin de collaborer à l'élaboration de normes et de pratiques pour appuyer la commercialisation des données.

**Description des résultats :** Open Data Exchange a établi de solides réseaux de fournisseurs (gouvernement ouvert) et d'utilisateurs de données, ainsi que des intermédiaires et des facilitateurs à l'appui de la création et de l'évolution de chaînes d'approvisionnement en données ouvertes.

**Leçons apprises :** L'utilisation de données ouvertes au-delà du gouvernement ouvert et de la transparence dans le but d'atteindre certains résultats économiques nécessite un changement de culture au sein du gouvernement, ce qui est une tâche difficile. Toutefois, Open Data Exchange a vu le dialogue changer au cours des trois dernières années et un plus grand accent sur la création de jeux de données ouvertes qui répondent à un besoin sur le marché.

15.4 **Produits livrables :** Collaborer avec l'industrie privée pour trois projets de démonstration afin d'illustrer le potentiel de commercialisation des données ouvertes dans les secteurs prioritaires.

**Description des résultats :** Quatre projets de démonstration sont complets et un autre était toujours en cours à la fin de juin 2018. Les projets de démonstration comprennent les suivants :

- Les normes pédagogiques numérisées D2I (Desire2Learn) de plusieurs provinces canadiennes pour leur [Achievement Standards Network](#) qui permet aux instructeurs et aux concepteurs de créer du contenu qui s'harmonise avec les normes des programmes d'études.
- La ville de Guelph a tenu un [défi de données ouvertes](#) pour inciter le secteur privé à créer des solutions aux défis communautaires comme l'efficacité énergétique, la qualité de l'eau et le stationnement.
- La ville de Stratford a fait l'essai d'un projet de stationnement intelligent avec une [carte en ligne](#) pour indiquer la disponibilité des places de stationnement municipal dans le centre-ville.

**Leçons apprises :** Open Data Exchange a été en mesure d'appuyer deux autres projets de démonstration au cours de leur premier mandat de trois ans. Les projets de démonstration étaient importants pour démontrer l'art du possible et fournir des idées à d'autres personnes sur la façon dont elles pourraient profiter de l'utilisation des données. Tous les projets ont continué sans financement supplémentaire d'Open Data Exchange.

15.5 **Produits livrables :** Assurer l'incubation de 15 nouvelles compagnies fondées sur les données d'ici juin 2018.

**Description des résultats :** Open Data Exchange a collaboré avec des entreprises à diverses fonctions. Plus précisément, 18 ont été financées par l'entremise du programme Open Data Exchange Venturs, 261 entreprises ont utilisé les services de mentorat et de conciergerie et le Communittech Data Hub (base d'accueil d'Open Data Exchange) compte plus de 40 entreprises,

dont plusieurs utilisent des données ouvertes.

**Leçons apprises** : Dans le but d’offrir un soutien pertinent aux entreprises dans le domaine émergent des données ouvertes, Open Data Exchange a dû être en mesure de pivoter sur son propre modèle d’affaires alors qu’ils apprenaient au sujet des défis, des obstacles ou des possibilités qui émergeaient en temps réel. À ce titre, la façon dont ils prévoyaient aider les entreprises au début de leur mandat était très différente de la façon dont ils ont finalement aidé ces entreprises. Tout intermédiaire ou toute organisation de soutien qui vise à aider les entreprises dans ce nouveau domaine doit être souple et en mesure de réagir rapidement aux indicateurs du marché.

#### **Niveau d’achèvement**

- 15.1 Complété
- 15.2 Complété
- 15.3 Complété
- 15.4 Complété
- 15.5 Complété



## Engagement 16 : Harmoniser les données ouvertes à l'échelle du Canada (Données ouvertes Canada)

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor

**Autres acteurs impliqués :** Les provinces, les territoires, les municipalités et les peuples autochtones

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

À l'heure actuelle, les Canadiens ne peuvent pas facilement trouver, comparer ou réutiliser les données d'une administration canadienne à une autre. Les gouvernements, tant au niveau fédéral, provincial, territorial que municipal, en sont à divers niveaux de mise en œuvre des données ouvertes. Même si certains gouvernements ont lancé des portails de données ouvertes et mis de nombreux jeux de données à la disposition du public, d'autres n'ont pas de politique ou d'initiative officielle en matière de données ouvertes ou de gouvernement ouvert. De plus, les gouvernements établissent des priorités pour divers types de données à des fins de publication, ce qui rend la tâche plus difficile aux Canadiens et aux Canadiennes qui souhaitent comparer les données d'une administration à l'autre. Chaque gouvernement pourrait tout aussi bien mesurer et enregistrer des données de manière différente, ce qui risque de compliquer la comparaison des données, même lorsque les données sont ouvertes. La valeur réelle des données ouvertes peut être véritablement libérée lorsque des données semblables de haute valeur sont publiées à l'aide de démarches uniformes et normalisées, afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de comparer facilement les données entre les ministères, à l'échelle des emplacements géographiques et au fil du temps.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada élargira la collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin de normaliser et d'harmoniser davantage la diffusion de données ouvertes du gouvernement dans toutes les administrations.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Des efforts concertés pour mettre en œuvre le gouvernement ouvert à tous les ordres de gouvernements ont été amorcés en 2012. Misant sur la collaboration pancanadienne antérieure, le gouvernement du Canada collabore avec d'autres ordres de gouvernements et les principaux intervenants afin d'élargir la collaboration dans l'ensemble des administrations et d'élaborer une liste de jeux de données de haute valeur dont la publication est prioritaire aux yeux des gouvernements. Ces travaux aideront à accroître l'exhaustivité des données ouvertes disponibles aux Canadiens et aux

Canadiennes, et favoriseront la comparabilité des données entre divers ordres de gouvernements. En outre, il collaborera avec un ou plusieurs partenaires provinciaux à un projet-pilote qui permettra aux utilisateurs d'effectuer des recherches pour des données provenant de plusieurs gouvernements, par l'intermédiaire d'un seul portail. Ce projet-pilote permettra d'accélérer les efforts déployés en matière de normalisation, et viendra rehausser la compréhension des défis et des possibilités liés à la recherche fédérée.

### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

### **Résultat escompté**

Vous pourrez accéder et utiliser plus facilement les données et les renseignements provenant des différents ordres de gouvernements.

### **Mise en œuvre et leçons apprises**

- 16.1 **Produits livrables** : Favoriser l'adoption par tous les ordres de gouvernements des principes communs pour les données ouvertes qui sont conformes à la Charte internationale sur les données ouvertes.

**Description des résultats** : Le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du gouvernement du Canada (forum de collaboration composé de représentants des gouvernements provinciaux et territoriaux, de même que du gouvernement du Canada) appuie l'adoption des principes de la Charte sur les données ouvertes d'une administration à l'autre et a créé un espace commun sur GCcollab pour recueillir des ressources et partager les mesures prises à l'égard de l'adoption de la Charte.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, de concert avec le gouvernement de l'Ontario, la ville d'Edmonton et Open North a animé une réunion d'experts dans le cadre du Sommet canadien sur les données ouvertes de 2017 en vue de promouvoir l'adoption des principes de la Charte sur les données ouvertes.

Les adoptants précoces de la Charte comprennent le gouvernement du Canada, le gouvernement de l'Ontario et la ville d'Edmonton.

**Leçons apprises** : L'adoption de la Charte internationale sur les données ouverte par les compétences des trois ordres de gouvernement représente un grand pas vers l'avant dans l'harmonisation des données ouvertes partout au Canada. Ces adoptants précoces sont bien placés pour servir de mentors à d'autres compétences intéressées (particulièrement aux niveaux provincial, territorial et municipal) à adopter la Charte. Il est aussi nécessaire de

continuer à travailler avec des organisations de la société civile et d'autres organisations, qui misent sur des initiatives de données ouvertes infranationales et qui favorisent les progrès réalisés grâce à des outils comme l'indice des villes ouvertes. L'intensification de l'utilisation des outils de collaboration, de forums nationaux et régionaux sur les données ouvertes, de produits de communication ciblés et des médias sociaux servira également à mieux faire connaître et promouvoir l'adoption de la Charte.

**16.2 Produits livrables :** Élaborer une liste des jeux de données de haute valeur et à publication prioritaire en collaboration avec les principales administrations afin de faciliter la comparaison, par les Canadiens et les Canadiennes, des données provenant de divers ordres de gouvernements.

**Description des résultats :** Le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada a mis au point un outil pour déterminer les jeux de données de valeur élevée, ainsi que des exemples de jeux de données connexes.

Le groupe de travail a identifié une liste initiale de 17 jeux de données de grande valeur pour publication prioritaire dans les diverses juridictions.

La participation du public en ligne par rapport à la liste des jeux de données de grande valeur a été [lancée](#) le 28 juin 2018.

**Leçons apprises :** À l'heure actuelle, chaque gouvernement définit ses propres critères pour les jeux de données dont il entend prioriser la publication. Les données peuvent également être consignées et déclarées différemment d'une administration à l'autre, ce qui peut rendre l'intégration des jeux de données encore plus difficile. L'approche de collaboration intergouvernementale mise en œuvre par le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada pour recenser 17 jeux de données de grande valeur a fourni la première étape pour régler cette importante question. Avec une approche commune à l'égard de la définition des jeux de données importants, il y a une plus forte probabilité que des jeux de données semblables puissent être publiés, puis reliés pour offrir une valeur encore plus grande.

**16.3 Produits livrables :** Lancer un service de recherche de données ouvertes fédéré, multijuridictionnel en collaboration avec une province et un territoire ou plus, afin de permettre aux Canadiens et aux Canadiennes d'effectuer des recherches sur les données de diverses administrations et d'y accéder, peu en importe leur origine.

**Description des résultats :** Le gouvernement du Canada a conclu un protocole d'entente avec le gouvernement de l'Alberta concernant le service de recherche fédérée de données ouvertes dans l'ensemble des portails de données ouvertes des deux gouvernements. La cartographie des métadonnées et du vocabulaire contrôlé de deux instances a été réalisée, l'architecture technique a été créée, et le portail de recherche fédérée de données ouvertes a été lancé le 28

juin 2018. Cela signifie que les visiteurs du [Portail de données ouvertes](#) du gouvernement du Canada sont maintenant en mesure d'avoir accès aux données qu'ils recherchent, peu importe si elles ont été fournies par le gouvernement du Canada ou de la province de l'Alberta. Ce projet-pilote servira également de modèle pour la fédération des données du gouvernement du Canada avec d'autres provinces, territoires et municipalités à l'avenir.

**Leçons apprises** : Ce travail a permis de démontrer la validation du concept d'un service de recherche fédéré de données ouvertes évolutif à travers les juridictions. L'harmonisation des profils de métadonnées et de l'architecture de la technologie au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada et au gouvernement de l'Alberta est essentielle au succès de ce projet-pilote. Le projet-pilote servira aussi de modèle pour de futures collaborations entre le gouvernement du Canada et d'autres gouvernements infranationaux.

**16.4 Produits livrables** : Organiser un Sommet national sur les données ouvertes Canada en 2017 afin de réunir les représentants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux en vue de collaborer à l'établissement d'un programme national d'harmonisation et d'amélioration de la prestation de données ouvertes à l'échelle du pays.

**Description des résultats** : Le gouvernement du Canada (de concert avec le gouvernement de l'Alberta) a été l'hôte d'une réunion d'une demi-journée avec les cadres supérieurs du Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada. Cette réunion a eu lieu lors du Sommet canadien sur les données ouvertes de 2017, à Edmonton, et avait pour but d'élaborer une approche cohérente et un plan de travail pour un cadre pancanadien sur le gouvernement ouvert.

Le gouvernement du Canada a également collaboré avec des partenaires provinciaux et municipaux pour accueillir un groupe d'experts sur l'harmonisation des données dans l'ensemble du Canada lors de cet événement.

Le Groupe de travail sur le gouvernement ouvert du Canada a aussi collaboré avec les leaders des données ouvertes des autochtones concernant la gouvernance, l'infrastructure et l'analyse des données des autochtones, ainsi que la production de rapports connexes pendant le Sommet.

**Leçons apprises** : Le Sommet canadien sur les données ouvertes fourni une tribune unique pour faire avancer les discussions à de multiples ordres de gouvernement sur les grandes priorités en matière de données ouvertes. La tenue de séances mixtes lors du Sommet a aussi contribué à renforcer la relation de travail sur les données ouvertes entre les gouvernements, les organisations de la société civile, l'industrie et des dirigeants autochtones. Cette approche de collaboration est essentielle à l'établissement d'une culture de données ouvertes par l'entremise de l'apprentissage entre pairs et la communication des pratiques exemplaires.

## **Niveau d'achèvement**

16.1 Complété

16.2 Complété

16.3 Complété

16.4 Complété

## **Engagement 17 : Mettre en œuvre la *Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif***

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Ressources naturelles Canada

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

Le gouvernement du Canada demeure engagé à améliorer la transparence et la responsabilisation du secteur extractif canadien. Dans son deuxième Plan d'action, une législation a été instaurée, la *Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif* (LMTSE), qui a établi de nouvelles obligations en matière d'établissement de rapports et de transparence pour le secteur extractif canadien afin de contribuer aux efforts mondiaux contre la corruption dans le secteur extractif.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada appliquera la *Loi sur les mesures de transparence du secteur extractif* (LMTSE) qui exige la déclaration de certains paiements versés aux gouvernements relativement à la mise en valeur commerciale du pétrole, du gaz et des minéraux.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

Le secteur canadien de l'industrie extractive est doté d'un système bien établi d'établissement de rapports financiers qui assure la transparence et la saine gouvernance des recettes tirées des ressources naturelles. La mise en œuvre de la LMTSE aidera à améliorer la transparence des paiements versés par des compagnies d'extraction qui participent à l'exploration et/ou à l'extraction du pétrole, du gaz ou des minéraux à tous les ordres de gouvernements, aussi bien étrangers que canadiens. Le nouveau système d'établissement de rapports complète les exigences existantes en matière de rapports en assurant l'harmonisation du cadre canadien avec ceux des autres pays du G7 et il est conforme à la norme mondiale émergente.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

## Résultat escompté

Les Canadiens seront en mesure d'accéder aux données sur les paiements déclarables versés aux gouvernements, au Canada et à l'étranger.

## Mise en œuvre et leçons apprises

- 17.1 **Produits livrables** : Entreprendre des activités de sensibilisation auprès des entités qui établissent des rapports afin de veiller à ce qu'elles connaissent et comprennent les processus à suivre pour publier leurs rapports selon un modèle et une présentation uniformes.

**Description des résultats** : Ressources naturelles Canada a tenu des séances d'information en personne et des réunions bilatérales sur la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* à Vancouver, Calgary et Montréal, ainsi que de nombreuses séances supplémentaires par l'entremise d'une téléconférence et d'une vidéoconférence. Ressources naturelles Canada a recueilli les commentaires de ces séances et a mené un sondage électronique en juin 2017 sur les difficultés éprouvées par les entreprises présentant des rapports dans la première année de la loi. Ressources naturelles Canada a ensuite formé un groupe consultatif multi-intervenants pour collaborer à l'amélioration des outils et des conseils fondés sur cette rétroaction. Une version révisée du document d'orientation, de nouvelles directives sur l'inclusion des paiements aux gouvernements autochtones au Canada et une liste de contrôle révisée pour la validation des modèles et rapports ont été fournis aux intervenants en mars 2018. Ces efforts devraient faciliter la conformité et mener à des données plus cohérentes et comparables.

**Leçons apprises** : Les séances d'information en personne, réunions bilatérales et téléconférences ou vidéoconférences de Ressources naturelles Canada ont toutes bien été reçues jusqu'à maintenant. Dans un sondage réalisé en juin 2018, deux tiers des intervenants de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* interviewés ont manifesté un intérêt pour continuer à participer aux activités de sensibilisation de Ressources naturelles Canada, y compris dans le cadre de séances en personne et de webinaires. Ces résultats font ressortir l'importance de l'engagement continu et de l'extension avec l'industrie et d'autres intervenants.

- 17.2 **Produits livrables** : Améliorer pour le public l'accès aux rapports publiés, au moyen d'une fenêtre commune en ligne.

**Description des résultats** : En date de juin 2018, la majorité des rapports publiés pendant les deux premières années de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* étaient liés au site Web de Ressources naturelles Canada. En date de juin 2018, 100 % de ces liens étaient actifs, ce qui permet au public d'avoir accès à des données sur les paiements faits à des gouvernements, au Canada et à l'étranger, dans plus de 850 rapports.

**Leçons apprises** : En vertu de la *Loi*, les rapports produits en vertu de la *Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif* doivent être disponibles en ligne pour une période de cinq

(5) ans. Ressources naturelles Canada a commencé à employer un logiciel de vérification de liens rompus afin de veiller plus souvent, tout au long de l'année, à ce que les liens demeurent actifs et à ce que les rapports demeurent accessibles au public.

**17.3 Produits livrables** : Chercher à harmoniser de manière plus générale la LMTSE avec la législation des autres administrations canadiennes et étrangères.

**Description des résultats** : Ressources naturelles Canada a collaboré et communiqué de l'information et des leçons retenues avec d'autres gouvernements qui ont soit déjà présenté un projet de loi semblable ou démontré un intérêt pour accroître la transparence du secteur extractif.

**Leçons apprises** : Il est important de continuer à travailler avec les gouvernements d'autres administrations pour assurer l'harmonisation à la nouvelle norme mondiale sur la transparence, afin de veiller à ce que les données sur les paiements faits à des gouvernements soient accessibles au public et pour réduire au minimum le fardeau administratif de l'industrie.

#### **Niveau d'achèvement**

17.1 Complété

17.2 Complété

17.3 Complété



## Engagement 18 : Appuyer les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde entier

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Affaires mondiales Canada, le Centre de recherche sur le développement international, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Autres acteurs impliqués :** Partenariat pour un gouvernement ouvert, Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA), Global Open Data for Agriculture and Nutrition (GODAN), Données ouvertes pour le développement (OD4D) et réseaux connexes

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Les citoyens de tous les pays peuvent profiter socialement aussi bien qu'économiquement du gouvernement ouvert, peu importe leur identité ou leur lieu de résidence, mais il est souvent difficile pour les pays en développement d'accéder aux ressources numériques de pointe ou d'appuyer les programmes de formation ou de sensibilisation professionnelles qui peuvent habilitier les initiatives de gouvernement ouvert. Pour veiller à ce que le mouvement mondial du gouvernement ouvert ne se limite pas aux gouvernements les plus riches ou les plus avancés sur le plan de la technologie, le Canada continue d'appuyer l'échange de connaissances entre pairs et les efforts déployés en matière de renforcement de la capacité.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires internationaux pour accroître la transparence du financement du développement international et pour échanger des compétences et des connaissances avec les pays en voie de développement afin de veiller à ce que chacun puisse tirer les avantages du gouvernement ouvert.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

En vertu des deux premiers plans d'action du Canada, on a pris des mesures pour assurer une plus grande transparence et une meilleure qualité des données sur l'aide internationale du Canada. Le Canada a collaboré avec ses partenaires dans le réseau de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D) afin de renforcer la capacité d'initiatives relatives au gouvernement ouvert ambitieuses à travers le monde, afin que les citoyens puissent en profiter pleinement. En élargissant ces initiatives et en adoptant de nouveaux rôles en matière de leadership pour appuyer des organisations comme le Partenariat pour un gouvernement ouvert et l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, le Canada peut faire en sorte que les citoyens du monde entier aient accès aux données du

gouvernement et à des possibilités de participer aux affaires publiques. Il pourra également faciliter la mise en œuvre du Programme de 2030 et de ses objectifs liés au développement durable.

### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de reddition de comptes du PGO.

### **Résultat escompté**

Les gouvernements et les organisations de la société civile de partout dans le monde auront les connaissances, les outils et l'expertise nécessaires pour appuyer un plus grand accès public aux données et à l'information ouvertes, particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre du [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#).

### **Mise en œuvre et leçons apprises**

- 18.1 **Produits livrables** : Adopter la déclaration conjointe intitulée [Joint Declaration on Open Government for the Implementation of the 2030 Agenda for Sustainable Development \(PDF, 36 Ko\)](#) (en anglais seulement) (Déclaration conjointe sur le gouvernement ouvert pour la mise en œuvre du Programme de développement durable de 2030) du Partenariat pour un gouvernement ouvert, et tirer parti de la participation du Canada au PGO pour appuyer les engagements de la déclaration.

**Description des résultats** : En tant que nouveau membre du comité directeur du PGO, le Canada agira à titre de défenseur des valeurs fondamentales du PGO liées à l'ouverture, la transparence, la reddition de comptes et la participation. Nous viserons à imiter ces valeurs dans tous nos travaux et en particulier par l'entremise des priorités de notre coprésident, soit l'inclusion, la participation et l'impact. Nous chercherons à veiller à ce que les efforts mondiaux liés au gouvernement ouvert appuient une inclusion plus importante des personnes marginalisées ou sous-représentées et, plus particulièrement, nous amplifierons la voix des femmes et des filles, qui demeurent de manière critique dans les milieux les plus importants de pouvoir et d'influence publics. Nous renforcerons également la détermination mondiale de repérer rigoureusement les résultats concrets de leurs efforts et nous encouragerons les gouvernements à discuter à la fois de leurs réalisations et de leurs difficultés quant à l'exécution du gouvernement ouvert.

**Leçons apprises** : Les déclarations internationales sur le gouvernement ouvert peuvent jouer un rôle important afin d'élever le niveau de l'ambition globale et des pressions pour des changements plus importants. Toutefois, les déclarations doivent aussi être appuyées par des mesures concrètes et des rapports rigoureux. Comme le Canada accueillera le prochain Sommet mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert 2019 en mai, nous allons nous assurer d'adopter une approche axée sur les résultats qui encourage les gouvernements à non seulement identifier les principes et les priorités qui sont importants pour eux, mais aussi à

déterminer les mesures qu'ils prendront pour concrétiser ces aspirations et les mécanismes dont ils se serviront pour faire rapport sur leurs progrès.

**18.2 Produits livrables** : Miser sur le rôle du Canada comme président de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA) pour appuyer les pratiques exemplaires internationales en matière de transparence de l'aide et une plus grande opérabilité entre les normes de données (p. ex., l'aide, l'approvisionnement public, les comptes publics, les identificateurs de sociétés) pour permettre une plus grande responsabilisation et améliorer l'efficacité des fonds de développement.

**Description des résultats** : Lors de [l'assemblée de l'IITA](#), présidée par le Canada en octobre 2017, les membres ont examiné les progrès réalisés sur d'importantes initiatives et ont établi l'orientation pour un accent accru sur l'utilisation de données ouvertes sur l'aide. Dans son allocution aux membres de l'IITA, le président du Comité d'aide au développement de l'OCDE a souligné l'importance de la transparence et de la responsabilité et la complémentarité entre l'IITA et le Comité d'aide au développement. Le [rapport annuel](#) de 2017 de l'IITA démontre des progrès soutenus dans la gamme et la qualité des données publiées par plus de 800 organisations œuvrant dans les secteurs du développement et de l'aide humanitaire. La norme de l'IITA permet maintenant la publication de données cartographiées correspondant aux buts et objectifs de l'ordre du jour de 2030, des grappes humanitaires mondiales et des comptes publics nationaux, tandis que l'initiative Org-ID.guide, issue de l'IITA, donne accès aux registres des organisations à l'appui de l'interopérabilité.

**Leçons apprises** : Les initiatives pour un gouvernement ouvert et les données ouvertes ont tendance à se concentrer initialement du côté de l'offre – accroître l'accès aux données et à l'information – mais en temps et lieu, il faut se tourner vers l'utilisation des données. La collectivité de l'IITA a pris des mesures depuis 2016 pour accroître la connaissance des données ouvertes sur l'aide et pour appuyer le développement d'outils et de services pour faciliter son utilisation à l'appui des résultats de développement.

**18.3 Produits livrables** : Fournir une formation et l'apprentissage par les pairs à près de 500 chefs de file des données ouvertes au gouvernement et dans la société civile de pays en voie de développement, offrir de l'assistance technique à au moins 10 pays en voie de développement, accroître la qualité et l'ambition de leurs politiques sur les données ouvertes, et évaluer l'incidence des activités de renforcement de la capacité sur les collectivités.

**Description des résultats** : Grâce au réseau des Données ouvertes pour le développement (Open Data for Development, ou OD4D), le Canada a aidé à financer et organiser un réseau visant à renforcer les écosystèmes de données ouvertes partout dans le monde. Les activités d'apprentissage par les pairs et le soutien technique ont couvert le monde, offerts par l'École de données ouvertes (School of Open Data), le réseau des leaders de données ouvertes (Open Data Leaders Network), et les carrefours régionaux de Données ouvertes pour le développement au

service d'Afrique, des Caraïbes, de l'Amérique latine, de l'Europe de l'est et l'Asie centrale et de l'Asie, ainsi que la nouvelle carrefour de l'Afrique francophone. Les activités d'apprentissage par les pairs ont appuyé des leaders dans la fonction publique et dans la société civile. Un total de 900+ leaders de données ouvertes ont été appuyés par la fin de la période de mise en œuvre (avec un ratio entre les sexes de 61 % d'hommes à 39 % de femmes).

Ce soutien a pris des formes variées, y compris en personne et en ligne. Le soutien technique a été fourni à 14 gouvernements, principalement par l'entremise des carrefours régionaux de Données ouvertes pour le développement. Grâce à la réussite de ce soutien, Données ouvertes pour le développement a signé un protocole d'entente avec le Partenariat pour un gouvernement ouvert à diriger leur partenariat stratégique sur les données ouvertes. Ceci pourrait accroître les ressources disponibles pour appuyer les gouvernements à élaborer des engagements plus ambitieux et à publier les données de manière à appuyer la croissance continue de l'écosystème. Pour faire progresser ce travail, les partenaires de Données ouvertes pour le développement ont appuyé une séance sur les pratiques exemplaires en matière de données ouvertes au Sommet mondial 2018 du Partenariat pour un gouvernement ouvert en Géorgie. Ces travaux continueront d'être appuyés dans le prochain Plan d'action national pour un gouvernement ouvert.

De plus, le Secrétariat de l'IITA a offert des exposés et des ateliers visant à accroître la capacité des représentants des pays partenaires, des organisations de la société civile et des médias à utiliser les données sur l'aide pour surveiller le développement des ressources et des résultats.

**Leçons apprises :** Les organisations locales et les collectivités doivent poursuivre les efforts visant à offrir de la formation et de l'apprentissage par les pairs dans le but de veiller à ce que la formation soit adaptée au contexte local. Cette formation permet aux efforts d'être plus facilement adaptables, tirant parti des experts et avocats locaux pour bâtir des réseaux de champions d'un gouvernement ouvert dans un certain nombre de différentes régions et secteurs.

**18.4 Produits livrables :** Collaborer avec des organisations et des partenaires internationaux dans les pays en voie de développement afin de procéder à la mise en œuvre de projets de données ouvertes novateurs ayant un effet sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation.

**Description des résultats :** En plus de soutenir la renforcement des capacités et le soutien technique pour l'ouverture des données gouvernementales et d'autres types de données, le réseau de Données ouvertes pour le développement a également investi dans des innovations sectorielles visant à mieux comprendre l'impact des données ouvertes dans la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation. Ces activités comprenaient une

collaboration continue avec les autres principaux acteurs de données ouvertes, y compris la Charte des données ouvertes et Global Open Data for Agriculture and Nutrition (GODAN) à élaborer « colis d'ouverture » (open up packages) et à appuyer 5 applications dans les domaines de la santé, la lutte contre la corruption, et l'éducation ouverte. Ces activités ont également compris le financement de démarrage pour un certain nombre de projets pilotes dont la durabilité est toujours en cours d'évaluation. Des documents de réflexion sur les impacts de ces activités seront publiés dans le rapport de 2018 sur l'État des données ouvertes.

OD4D a continué de prioriser le soutien à l'innovation pour l'égalité entre les sexes et la transformation de sexe. À titre d'exemple, en Amérique latine, nous avons travaillé en collaboration avec l'Organisation des États américains et les gouvernements de la région pour aider à prévenir et à éliminer la violence contre les femmes, nous avons misé sur certaines mesures pour recueillir des données fiables sur la violence familiale et les homicides de femmes.

**Leçons apprises** : L'un des plus grands défis pour appuyer la mise en œuvre de projets novateurs de données ouvertes avec l'incidence sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation est en fait d'évaluer et de mesurer les effets de ces initiatives. À l'échelle internationale, tout comme à l'échelle nationale, il peut être difficile de mesurer les effets indirects d'une ouverture et d'une transparence plus grandes et il faut parfois beaucoup de temps pour que les retombées des initiatives de données ouvertes se fassent sentir.

**18.5 Produits livrables** : Pour appuyer le rôle du Canada comme partenaire de l'Initiative mondiale des données ouvertes pour l'agriculture et la nutrition (GODAN) :

- accroître le montant de données réutilisables et de grande valeur sur l'agriculture et la nutrition à la disposition des Canadiens et des Canadiennes en formats ouverts en vertu de la licence ouverte du gouvernement du Canada;
- participer à la planification du sommet GODAN en septembre 2016 afin d'appuyer le programme mondial pour l'ouverture des données sur l'agriculture et la nutrition dans le monde entier.

**Description des résultats** : [Agriculture et Agroalimentaire Canada a publié 68 jeux de données sur le site ouvert.canada.ca](http://Agriculture et Agroalimentaire Canada a publié 68 jeux de données sur le site ouvert.canada.ca) depuis novembre 2016 (y compris les dix nouveaux jeux de données depuis l'auto-évaluation à mi-parcours), ce qui a sensiblement augmenté la quantité de données ouvertes sur l'agriculture et l'alimentation disponibles pour les utilisateurs de données partout dans le monde.

Agriculture et Agroalimentaire Canada continue d'être un membre actif de GODAN, reconnaissant le rôle important que joue cette organisation en appuyant la publication de données ouvertes sur l'agriculture et l'alimentation pour appuyer les résultats en matière de développement durable. À l'appui du Sommet de 2016 de GODAN, Agriculture et Agroalimentaire Canada a prolongé l'offre de ressources ministérielles au Comité de planification de la GODAN. Malheureusement, à l'époque où ce soutien avait été offert, le Sommet en était déjà à l'étape où nos ressources supplémentaires ne seraient pas nécessaires.

Cependant, Agriculture et Agroalimentaire Canada a eu le plaisir d'assister à l'événement et de participer activement à la séance du groupe de travail sur la trousse de données agricoles ouvertes au cours du Sommet. De plus, en septembre 2017, Agriculture et Agroalimentaire Canada a été heureux d'appuyer une séance de discussion intitulée « Les agriculteurs partagent leurs données avec des scientifiques » lors de la dixième réunion plénière de la Research Data Alliance à Montréal, un événement parrainé par la GODAN.

**Leçons apprises** : L'engagement précoce et l'établissement conjoint de jalons par les ministères centraux et autres du gouvernement amélioreront la planification du ministère et mettront le gouvernement dans la meilleure position possible pour le succès.

### **Niveau d'achèvement**

- 18.1 Complété
- 18.2 Complété
- 18.3 Complété
- 18.4 Complété
- 18.5 Complété

## **Engagement 19 : Mobiliser la société civile sur les enjeux liés au gouvernement ouvert**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Autres acteurs impliqués :** Partenaires de la société civile

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

La participation de la société civile et du gouvernement est essentielle au succès de toute initiative de gouvernement ouvert. À la recommandation du Partenariat pour un gouvernement ouvert, le gouvernement du Canada élaborera un mécanisme permanent pour améliorer le dialogue public significatif afin de passer au-delà d'informer et de consulter les citoyens à une collaboration et à une habilitation améliorées avec les citoyens.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada créera des mécanismes permanents pour renforcer le dialogue avec la société civile à l'appui des activités du gouvernement ouvert.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

Au départ, le Canada a établi un groupe consultatif comptant plusieurs intervenants pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des deux premiers plans d'action du Canada. Le Canada s'est engagé à cultiver une relation efficace avec la société civile en élaborant et en favorisant un mécanisme renouvelé qui permet la tenue d'un dialogue public positif et continu entre le gouvernement et les intervenants non gouvernementaux. Un mécanisme renouvelé, qui sera sous la tutelle du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, établira un lien solide entre le gouvernement et la société civile. Les membres de ce mécanisme de dialogue pourraient garder contact afin de veiller à ce qu'il y ait un suivi quant aux engagements du Canada en matière de gouvernement ouvert, et pourraient cerner de nouveaux domaines d'intérêt potentiels, puis accroître la sensibilisation aux enjeux liés au gouvernement ouvert au Canada.

#### **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence, de mobilisation de la collectivité et de reddition de comptes du PGO.

#### **Résultat escompté**

La société civile sera en mesure d'accéder à un mécanisme officiel pour la conversation normale et bidirectionnelle sur les enjeux liés au gouvernement ouvert avec le gouvernement fédéral.

## Mise en œuvre et leçons apprises

19.1 **Produits livrables** : Élaborer et maintenir un mécanisme renouvelé pour entretenir un dialogue continu et utile entre le gouvernement du Canada et les organisations de la société civile sur les questions liées au gouvernement ouvert dans l'ensemble du pays.

**Description des résultats** : Un [forum multilatéral sur le gouvernement ouvert](#) a été lancé en décembre 2017 avec des membres du gouvernement, de la société civile et du milieu universitaire. Le Forum se réunit régulièrement depuis et facilite, au besoin, des réunions, des discussions et des séances de travail supplémentaires entre les experts, les intervenants de la société civile et les responsables des programmes gouvernementaux.

**Leçons apprises** : Il peut être difficile pour les fonctionnaires fonctionnant avec une structure de redditions de comptes particulière, de travailler avec des personnes de la société civile dans un format de discussion visant à explorer des avenues possibles; plusieurs décisions prises par le gouvernement, en particulier lorsqu'il s'agit de décisions en matière de financement, doivent être prises à des niveaux particuliers. D'autres travaux sont nécessaires pour établir des canaux de communication forts entre le gouvernement et les membres de la société civile participant au Forum multi-intervenants, et pour conceptualiser des processus de prise de décisions qui donnent de l'espace à la créativité, à l'adaptabilité et à la cocréation.

19.2 **Produits livrables** : Entreprendre des activités de mobilisation ciblées pour discuter de questions liées au gouvernement ouvert dans des domaines particuliers avec les principaux intervenants de la société civile.

**Description des résultats** : Tout au long de l'engagement sur le Plan d'action national 2018-2020 pour un gouvernement ouvert, un certain nombre de séances ont été organisées autour de questions spécifiques, y compris sur la souveraineté des données, la propriété effective, la transparence financière, un gouvernement ouvert féministe et les données ouvertes. Dans de nombreux cas, les membres du forum multi-intervenants sur le gouvernement ouvert ont aidé à identifier des intervenants concernés et intéressés, et à cogérer les séances. Le Forum multi-intervenants est un partenaire clé dans la définition des thèmes de priorité pour le Plan d'action national du Canada de 2018-2020.

**Leçons apprises** : Une approche thématique présente des avantages et des inconvénients. Du côté positif, cela permet une discussion plus ciblée entre des personnes intéressées et familiarisées avec un sujet particulier, ce qui permet une exploration dirigée de l'espace thématique. Cependant, cela signifie également que le dialogue est moins susceptible d'inclure des points de vue contradictoires et des priorités concurrentes. La leçon apprise ci-dessus, concernant la flexibilité des fonctionnaires à engager des discussions franches et honnêtes, s'applique également ici.



## **Niveau d'achèvement**

19.1 Complété

19.2 Complété

## Engagement 20 : Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouverte

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Bureau du Conseil privé, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

**Autres acteurs impliqués :** Fonctionnaires, experts en mobilisation de la population, société civile, technologie civile et citoyens

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

La mobilisation publique au moyen du dialogue ouvert et des processus participatifs est essentielle au succès du gouvernement. Le gouvernement du Canada reconnaît que la prise de décisions éclairées exige l'acquisition de connaissances, l'adoption de points de vue, de valeurs et de compétences de la part des experts, des intervenants et des citoyens afin de guider et de façonner des politiques, des programmes et des services gouvernementaux efficaces. La consultation offre aux participants la possibilité d'énoncer la façon dont une question les touche, de relever les valeurs sous-jacentes et de contribuer aux résultats partagés.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada favorisera une participation accrue des citoyens grâce à une plus grande collaboration et la co-création avec le public et les intervenants dans le cadre des initiatives gouvernementales et entre elles.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Par l'intermédiaire de cet engagement envers la tenue d'un dialogue ouvert, le gouvernement mobilisera les citoyens, les intervenants et d'autres gouvernements, pour participer à des processus bien conçus qui donnent place à la délibération et à la collaboration des participants. Le gouvernement du Canada adoptera des principes communs, précisera les besoins et mettra en œuvre des outils et des directives qui viendront favoriser une meilleure collaboration au-delà des limites organisationnelles traditionnelles.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur du PGO liée à la mobilisation civile.

#### Résultat escompté

Le gouvernement sera mieux outillé pour collaborer avec les intervenants et les citoyens et mobiliser ceux-ci sur les priorités, les politiques, les programmes et les services du gouvernement.

## Mise en œuvre et leçons apprises

20.1 **Produits livrables** : Faire la promotion des principes communs qui favorisent la tenue d'un dialogue ouvert et l'adoption de pratiques communes à l'échelle du gouvernement du Canada afin de permettre l'utilisation de nouvelles méthodes pour consulter et mobiliser les Canadiens et les Canadiennes.

- Mobiliser les Premières nations, les Inuits et les Métis afin de veiller à ce que ces principes et pratiques appuient une participation utile et reflètent les relations renouvelées entre les nations, entre les Inuits et la Couronne et entre les administrations gouvernementales.

**Description des résultats** : Les principes sont disponibles [en ligne](#). Les travaux en cours comprennent la mise en œuvre et la mesure de principes en pratique dans le cadre de l'engagement du gouvernement du Canada; la collaboration avec les fonctionnaires d'autres ordres de gouvernement, les praticiens de l'engagement public et autres pour rendre publics les conseils et les mesures de soutien qui permettent aux praticiens de participer de façon efficace avec les citoyens.

En 2016 et en 2017, l'équipe du gouvernement ouvert a pris des mesures initiales afin de mobiliser les collectivités inuits, métis et des Premières Nations autour des enjeux du gouvernement ouvert. Parmi les engagements ciblés figuraient des rencontres avec des représentants du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations et des événements d'engagement en Alberta et en Colombie-Britannique coorganisés avec les collectivités autochtones. Ces conversations initiales nous ont aidés à nous rendre compte que notre engagement envers les collectivités autochtones au Canada ne peut pas s'articuler autour de projets ou d'événements individuels. Au lieu de cela, nous devons prendre du recul et commencer à établir des relations durables de confiance et de respect mutuels avec nos partenaires autochtones. Nous avons illustré notre engagement à la réconciliation et à l'établissement de relations de nation à nation dans une ébauche d'engagement dans notre Plan d'action national du Canada pour un gouvernement ouvert 2018-2020

**Leçons apprises** : L'équipe de consultation et de mobilisation du public du gouvernement du Canada n'avait pas les compétences nécessaires pour mener des consultations utiles avec les peuples autochtones dans un dialogue suffisamment large pour appuyer le développement de principes de mobilisation. La documentation existante appuie [l'obligation de consulter de la Couronne](#) et les [principes régissant la relation du gouvernement du Canada avec les peuples autochtones](#). D'autres travaux seront effectués à l'avenir afin de mieux refléter un esprit de réconciliation dans le cadre de notre travail dans le but d'établir des relations de confiance mutuelle avec nos partenaires des Premières nations, des Inuits et des Métis au Canada.

20.2 **Produits livrables** : Cerner le soutien nécessaire (p. ex., développement des compétences, affectation des ressources, innovation technologique) pour tirer pleinement parti de la possibilité d'engagement avec les intervenants.

**Description des résultats :** Le gouvernement du Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à déterminer les mesures de soutien qui permettront aux ministères de réaliser le plein potentiel de l'engagement du public et des processus consultatifs.

Le gouvernement du Canada collabore avec les praticiens de mobilisation civile et publique pour créer conjointement un écosystème d'outils permettant aux citoyens et au gouvernement d'interagir en ligne.

Les efforts à ce jour comprennent :

- Des tests d'utilisabilité pour améliorer la page [Consulter auprès des Canadiens](#).
- Formation à la mobilisation du public. Cinq sessions d'une journée ont été organisées pour 135 participants dans un délai de quatre mois. Deux sessions de formation pour des formateurs ont accru le potentiel de ces sessions.
- L'élaboration et la prestation d'une formation aux analystes des politiques et des communications sur l'évaluation de l'engagement du public.
- L'élaboration et la prestation d'un atelier interactif sur la conception de méthodes d'engagement du public. La publication d'un guide de l'animateur en ligne qui jumelle les méthodes de mobilisation aux objectifs.
- La tenue de deux projets-pilotes d'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) pour classer et analyser de grands volumes de données qualitatives.
- La présentation d'une [demande de renseignements sur des services de mobilisation du public](#) afin d'obtenir de l'information de la part de fournisseurs de services éventuels. L'objectif est d'accroître le nombre et le type de services qui sont offerts par l'intermédiaire d'une liste de fournisseurs présélectionnés.

De plus, une équipe multidisciplinaire dirigée par la Communauté des régulateurs fédéraux a produit un prototype de plateforme à source ouverte qui permet aux intervenants de commenter un texte réglementaire directement en ligne (eRegulations). La plateforme permet aussi aux analystes du gouvernement du Canada de bien analyser les commentaires des intervenants, une étape importante dans l'élaboration de politiques. Le projet-pilote a permis de cerner les obstacles à la participation en ligne des intervenants et les obstacles internes à la création d'outils en ligne. Le code de cet outil est de source ouverte et [accessible en ligne](#).

**Leçons apprises :** Une connaissance approfondie du numérique et des données, associée à une intelligence émotionnelle et à une compréhension claire de l'ensemble du processus politique, est nécessaire pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies d'engagement permettant d'obtenir des données utiles pour l'élaboration des politiques. De nombreux outils numériques de mobilisation existent, mais peu d'entre eux sont faits sur mesure pour être utilisés au niveau fédéral, comme les commentaires en direct sur les documents législatifs.

20.3 **Produits livrables** : Déterminer et appuyer les processus participatifs entrepris par les ministères pour communiquer les leçons retenues et démontrer la valeur d'inclure les intervenants et les membres du public tout au long de la conception et de la mise en œuvre des politiques, des programmes ou des services.

**Description des résultats** : Le gouvernement du Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à recenser et appuyer les processus participatifs. En voici des exemples :

- A contribué à l'élaboration de répertoires ouverts de données, de méthodes et d'outils (y compris des études de cas sur Participedia et le partage d'histoires de cas avec le [Partenariat pour un gouvernement ouvert](#)).
- A publié la rétroaction des citoyens en tant que donnée ouverte, par exemple sur les consultations et les recherches sur l'opinion publique sur le [gouvernement ouvert](#) et la [sécurité nationale](#), des consultations et de la recherche sur l'opinion publique d'EDSC : [https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?portal\\_type=dataset&q=public+opinion+rese+arch+esdc&sort=&organization=esdc-edsc](https://ouvert.canada.ca/data/fr/dataset?portal_type=dataset&q=public+opinion+rese+arch+esdc&sort=&organization=esdc-edsc).
- Les cas et les récits ont été recueillis dans le but de les partager publiquement, y compris avec le [Partenariat pour un gouvernement ouvert](#).
- A examiné le traitement préalable et l'analyse du contenu des observations des consultations publiques en format CSV (champs séparés par des virgules) à l'aide de « Python ». La documentation et l'outil sont publiquement disponibles [ici](#).
- A lancé le [Carrefour des développeurs du GC](#), un site Web conçu pour faciliter la collaboration sur les solutions numériques à source ouverte. Des équipes du gouvernement du Canada peuvent publier des [possibilités](#) de contrat et les développeurs peuvent trouver des possibilités de contrat. Tout code acquis est licencié comme étant à source ouverte et logé sur GitHub pour encourager la réutilisation.
- A utilisé une [possibilité de contrat](#) du [Carrefour des développeurs du GC](#) pour découvrir de nouvelles méthodes pour publier plus facilement des jeux de données qui n'étaient pas dans des formats accessibles. A [ouvertement documenté l'expérience](#) en ligne, y compris les leçons retenues.
- A mis à jour des conseils stratégiques fournis dans la [Directive du Cabinet sur la réglementation](#) qui expose le but, la valeur et le processus de participation des intervenants lors de l'élaboration ou de la modification de la réglementation.
- Des mises à jour ont été apportées à la *Politique sur les communications et l'image de marque* en mai 2016 afin de clarifier le rôle des chefs des communications pour appuyer la participation du public à l'élaboration des politiques, programmes, services et initiatives.
- Une orientation a été publiée par Condition féminine Canada sur l'utilisation de l'ACS + comme outil de planification des efforts de mobilisation du public.

**Leçons apprises** : Il faut plus de deux ans pour obtenir les résultats et conclusions de la participation du public dans le contexte de la conception et de la mise en œuvre de politiques, de programmes ou de services. Il est possible de suivre et de documenter les activités à mesure qu'elles surviennent; toutefois, la mesure des résultats ne peut avoir lieu qu'après la mise en œuvre.

**20.4 Produits livrables :** Élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des indicateurs du gouvernement ouvert, afin d'appuyer l'analyse comparative et l'amélioration continue.

**Description des résultats :** Le gouvernement du Canada a entrepris un certain nombre d'initiatives visant à élaborer et à promouvoir des indicateurs pour le gouvernement ouvert. Les efforts à ce jour comprennent :

- L'élaboration d'un cadre de mesure du rendement qui définit une approche pour mesurer l'intégrité du processus, les résultats de la politique et la confiance dans le gouvernement.
- Des recherches sur l'opinion publique sur la participation des citoyens au Canada dans le but de comprendre à quel point les Canadiens étaient au courant, et ont participé à des activités du gouvernement.
- La rédaction d'un cadre de mesure pour évaluer les principes de mobilisation du public.

**Leçons apprises :** Le fait de considérer l'ouverture du gouvernement comme un programme plutôt qu'une lentille pour mener des affaires émanant du gouvernement peut être un obstacle à une plus grande adoption de l'application de l'élaboration ouverte de politiques.

#### **Niveau d'achèvement**

20.1 Complété

20.2 Complété

20.3 Complété

20.4 Complété

## Engagement 21 : Promouvoir le gouvernement ouvert à l'échelle mondiale

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Affaires mondiales Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada; le Centre de recherche sur le développement international

**Autres acteurs impliqués :** Partenariat pour un Gouvernement Ouvert, Open Data Charter, La Francophonie

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### Description de l'engagement

#### Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?

Le monde est témoin d'une transformation mondiale, alimentée par le désir des citoyens de mieux comprendre comment leurs gouvernements prennent des décisions et élaborent des politiques. En même temps, il existe des tendances mondiales croissantes de méfiance des citoyens, de réduction de l'espace civil et d'accaparement des ressources par les élites. Au Sommet mondial du PGO tenu en décembre 2016 à Paris, des représentants de partout à l'échelle mondiale ont reconnu que, en reconnaissant ces tendances mondiales, l'avenir de la démocratie même est à risque.

Le mouvement mondial vers un gouvernement ouvert peut constituer une force contradictoire par rapport à ces tendances troublantes en faisant la promotion de la règle du droit, en réduisant la corruption, en faisant la promotion de l'accès public à l'information et en développant des institutions efficaces et responsables. Le gouvernement s'est engagé à collaborer avec ses partenaires internationaux du gouvernement, de la société civile, du secteur privé et du monde universitaire pour appuyer les principes d'ouverture et de transparence partout dans le monde.

#### Quel était l'engagement?

Le gouvernement du Canada collaborera avec ses partenaires internationaux pour promouvoir les principes du gouvernement ouvert dans le monde entier.

#### Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?

Le Canada entreprend de nouveaux rôles de leadership dans la collectivité mondiale du gouvernement ouvert, appuyant la Charte internationale sur les données ouvertes et le Partenariat pour un gouvernement ouvert, et favorisant de nouveaux partenariats stratégiques par l'intermédiaire d'organismes tels que [l'Organisation internationale de la Francophonie](#). En collaborant avec des partenaires internationaux pour promouvoir des principes mondiaux communs du gouvernement ouvert, le Canada peut cimenter son rôle comme chef de file mondial de l'ouverture et de la transparence.

#### Pertinence par rapport aux valeurs du PGO

Cet engagement est lié à la valeur de transparence du PGO.

## Résultat escompté

Le Canada sera reconnu comme un chef de file mondial au chapitre de l'ouverture et de la transparence. Il favorisera une adoption et une mise en œuvre accrues des principes mondiaux liés aux données ouvertes.

## Mise en œuvre et leçons apprises

**21.1 Produits livrables :** Participer à des forums-clés à l'échelle internationale afin de tirer des leçons d'autres pays et de communiquer nos défis et nos réussites.

**Description des résultats :** Le Canada a été élu au Comité directeur du Partenariat pour un gouvernement ouvert et est actuellement le coprésident suppléant. Le Canada va tirer parti de ce rôle de leadership à l'appui de l'apprentissage par les pairs et de l'échange sur des priorités clés, y compris l'inclusion, la participation et l'incidence.

Le Canada a aussi récemment présidé l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide et l'association du CKAN (Réseau d'archivage de connaissances exhaustives).

Le Réseau de données ouvertes sur le développement, situé au Centre de recherches pour le développement international du Canada, a été reconnu comme chef de file thématique du PGO pour les données ouvertes et continuera à diriger les efforts axés sur l'apprentissage lors de forums régionaux et mondiaux.

Le langage sur le gouvernement ouvert a été inclus dans la [déclaration d'Antananarivo](#) 2016 de l'Organisation internationale de la francophonie; une fiche d'information du gouvernement du Canada publiée lors du Sommet des leaders nord-américains de 2016; une déclaration conjointe Canada-Estonie sur le gouvernement et l'économie numériques; une déclaration commune Canada-France sur la diversité culturelle et l'espace numérique; et un protocole d'entente Canada-Royaume-Uni sur gouvernement numérique.

Une [déclaration](#) pour le Sommet des Amériques 2018 comprend une mention du rôle d'un gouvernement ouvert et des données ouvertes dans la lutte contre la corruption, établissant un large appui institutionnel pour le programme régional mis sur pied avec l'appui du Canada.

Le Canada a contribué à l'organisation et figurait au programme de la quatrième conférence internationale sur les données ouvertes à Madrid, où il a partagé ses réussites et les défis.

Le Canada a également participé à d'autres forums internationaux clés, notamment :

- le sommet mondial de l'OGP 2016 à Paris (France);
- le sommet mondial de l'OGP à Tbilisi (Géorgie);
- la Rencontre régionale des Amériques de l'OGP 2017 de Buenos Aires (Argentine);



- missions d'évaluation par les pairs pour un gouvernement ouvert de l'OCDE au Costa Rica et en Argentine.

**Leçons apprises** : En 2018, le Canada est souvent mentionné comme chef de file mondial dans le domaine du gouvernement ouvert. Par conséquent, le gouvernement du Canada a la responsabilité d'agir comme chef de file mondial, tant en entreprenant des initiatives de transformation à l'échelle nationale ainsi qu'en préconisant et renforçant les valeurs de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilité à l'échelle mondiale. Cela est particulièrement critique à un moment où le gouvernement ouvert a un rôle important à jouer pour protéger la démocratie dans le monde entier en renforçant la confiance des citoyens dans les institutions publiques. En discutant de nos succès et de nos échecs, en documentant et en partageant nos apprentissages, le Canada mène par l'action.

**21.2 Produits livrables** : Renforcer la capacité de transmettre des données ouvertes dans l'Afrique francophone à l'aide d'un appui aux processus à direction locale et à multiples intervenants, ainsi qu'un appui aux conférences internationales.

**Description des résultats** : En novembre 2017, Open Burkina a été choisi pour coordonner la communauté africaine des données ouvertes et agir comme plaque tournante régionale pour la coordination de la recherche, de l'innovation et du renforcement des capacités en Afrique francophone. En date de juin 2018, les activités ont commencé avec les représentants locaux de 8 pays, y compris le renforcement des capacités locales, l'établissement de l'ordre du jour et les efforts avec des partenaires multilatéraux.

**Leçons apprises** : La conférence de la Communauté franco-africaine des données ouvertes de 2016 a réuni 22 pays francophones et a souligné l'importance de la création et l'adaptation de pratiques existantes de données ouvertes dans la région. Un carrefour régional a été mis sur pied pour appuyer la communauté avec du matériel adapté au contexte de l'Afrique francophone et à favoriser les leaders locaux, ce qui avait été souligné comme étant un besoin. Le Canada a fourni un soutien appuyé à l'échelle locale pour l'apprentissage par les pairs et les activités de coordination, mais il a aussi cherché des réseaux de soutien pour la mise en commun des pratiques exemplaires dans l'ensemble de l'Amérique latine, des Caraïbes, de l'Afrique, du Moyen-Orient et de l'Asie, ce qui a contribué à la croissance rapide des progrès et de l'ambition dans les efforts relatifs aux données ouvertes. Dirigé par les organisations et programmes locaux, le Canada appuie les liens entre les communautés francophones et les principaux acteurs dans le monde entier, y compris au Canada, créant ainsi des occasions de partager l'apprentissage.

**21.3 Produits livrables** : Promouvoir les principes de la Charte internationale sur les données ouvertes, participer au développement de ressources et d'outils habilitants pour la Charte, et appuyer l'élaboration du baromètre des données ouvertes de la World Wide Web Foundation par l'intermédiaire du réseau de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D) afin de mesurer la mise en œuvre de la Charte par les gouvernements partout dans le monde.

**Description des résultats :** Le Canada a signé la Charte des données ouvertes en 2018. Depuis juillet 2016, plus de 20 autres gouvernements ont adopté la Charte des données ouvertes, y compris le gouvernement de l'Ontario et l'administration municipale d'Edmonton. Un soutien a été fourni pour le développement des ressources mondiales et les principales initiatives dans les pays en développement, y compris le travail dans le domaine de l'agriculture, des marchés publics, de l'égalité entre les sexes et du journalisme de données.

La quatrième édition du Baromètre des données ouvertes a été publiée en mai 2017 couvrant 115 pays. Le financement d'un numéro spécial du Baromètre sur l'Afrique a été approuvé en 2017, et le travail se poursuit, avec une publication prévue pour septembre 2018.

**Leçons apprises :** La collectivité des données ouvertes a besoin de ressources mondiales, mais il est aussi important de veiller à ce qu'elles correspondent aux nouveaux programmes tout en fournissant une base solide d'éléments de preuve. Le baromètre s'est harmonisé aux autres indices de données ouvertes et a élaboré un numéro spécial pour inclure de nouveaux pays. Comme il en a été question dans le cycle précédent, l'évaluation et l'analyse comparative de l'incidence des initiatives de données ouvertes partout dans le monde demeureront essentielles à l'évaluation de l'efficacité et de la qualité de ces initiatives, à la fois au Canada et dans le monde, et cela continue d'être le cas.

#### **Niveau d'achèvement**

21.1 Complété

21.2 Complété

22.2 Complété

## **Engagement 22 : Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes pour améliorer les principaux services de l'Agence du revenu du Canada**

**Niveau général d'achèvement: exécuté**

**Responsable de la mise en œuvre :** Agence du revenu du Canada

**Autres acteurs impliqués :** S.O.

**Période de déclaration :** Fin de parcours (du 1er juillet 2017 au 30 juin 2018)

### **Description de l'engagement**

#### **Quel problème public l'engagement permettrait-il de régler?**

L'excellence en matière de service est une priorité absolue de l'Agence du revenu du Canada (ARC), et cette dernière s'est engagée à veiller à ce que des services de haute qualité soient offerts aux Canadiens et aux Canadiennes de sorte à ce qu'ils se sentent respectés et appréciés.

#### **Quel était l'engagement?**

Le gouvernement du Canada lancera des consultations publiques et mobilisera la population pour appuyer un meilleur accès à des données et à des publications fiscales statistiques de grande valeur; l'équité accrue des règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance; et une meilleure compréhension des facteurs qui touchent les faibles taux de participation aux prestations.

#### **Comment l'engagement contribuerait-il à résoudre le problème public?**

L'ARC lance un certain nombre de consultations publiques et d'activités de mobilisation importantes afin de relever des défis importants :

- L'ARC publie actuellement des données ouvertes dans diverses catégories, aussi bien dans son site Web que dans le Portail de données ouvertes du Canada. Il est nécessaire de mieux comprendre la satisfaction du public à l'égard des publications fiscales statistiques et des données connexes, et de son intérêt à leur égard, afin de répondre à la demande croissante pour les données qui sont utiles pour les Canadiens et les Canadiennes.
- L'ARC s'est engagée à fournir de plus amples renseignements sur la réglementation des organismes de bienfaisance au public en temps utile et à s'assurer de mobiliser le secteur caritatif pour appuyer des règles qui sont équitables, ouvertes et faciles à consulter et à comprendre.
- Chaque année, un certain nombre de Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone ne reçoivent pas les prestations fiscales auxquelles ils ont droit. Au moyen des consultations et de nouvelles données, ainsi qu'en collaborant avec d'autres ministères et intervenants, l'ARC cherche à habiliter les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone à obtenir les prestations fiscales auxquelles ils ont droit.

## **Pertinence par rapport aux valeurs du PGO**

Cet engagement est lié aux valeurs de transparence et de mobilisation de la collectivité du PGO.

## **Résultat escompté**

Les Canadiens seront plus satisfaits des publications fiscales statistiques accessibles ainsi que des données connexes. Les organismes de bienfaisance auront des règles claires concernant les activités politiques. Grâce aux consultations, les Canadiens autochtones et les collectivités vulnérables seront en mesure d'obtenir les prestations fiscales auxquelles elles ont droit.

## **Mise en œuvre et leçons apprises**

**22.1 Produits livrables :** Mener une consultation en ligne auprès des Canadiens et des Canadiennes afin de mesurer la satisfaction du public relativement aux publications fiscales statistiques et aux données connexes, et son intérêt à leur égard.

**Description des résultats :** L'[Enquête sur les bases de données communes en ligne](#) évalue la satisfaction des utilisateurs avec le portail afin d'améliorer l'accès des utilisateurs à des données et des publications fiscales statistiques de grande valeur. Elle a été publiée en ligne en août 2016 avant le rapport d'auto-évaluation à mi-parcours. Un nouveau format convivial a par la suite été élaboré de concert avec l'introduction d'une fenêtre contextuelle invitant les utilisateurs à participer au sondage. L'enquête et la fenêtre ont été rendues compatibles avec le site canada.ca à la suite du transfert des pages Web de l'Agence du revenu du Canada à l'été 2017. Des difficultés techniques qui faisaient en sorte que la fenêtre contextuelle n'était pas présentée à tous les visiteurs ont donné lieu à une réduction de la participation à l'enquête. Seulement 40 % des visiteurs se voyaient présenter la fenêtre contextuelle. En outre, l'enquête est en concurrence avec d'autres sondages qui ont lieu sur le site canada.ca. En date de juin 2018, 34 réponses au sondage ont été obtenues. 50% des participants à l'enquête ont conclu que la publication était facile à trouver et 53 % ont trouvé l'information facile à comprendre. Des sondages précédant la mise en œuvre de la fenêtre contextuelle indiquaient des taux de participation plus élevés.

**Leçons apprises :** L'utilisation de fenêtres contextuelles pour encourager la participation à des sondages est généralement inefficace. L'Agence du revenu du Canada examine la possibilité de changer l'administration du sondage à partir d'une fenêtre contextuelle à des hyperliens disponibles sur autant de pages pertinentes que possible

**22.2 Produits livrables :** Mobiliser les organismes de bienfaisance enregistrés, le public et d'autres intervenants du secteur caritatif afin de préciser les règles qui régissent les activités politiques des organismes de bienfaisance.

- Mener des séances de consultation en ligne et en personne sur les renseignements qui sont nécessaires, la forme que devrait prendre toute règle future et la meilleure façon de les communiquer aux intervenants et au grand public

**Description des résultats :** Des consultations [en ligne](#) et en personne sur les règles régissant les activités politiques des organismes de charité ont pris fin en décembre 2016. Au cours de la période de consultation, l'ARC a reçu près de 20 000 présentations écrites d'organismes de charité et de particuliers et a rencontré 167 représentants du ce secteur. Un groupe de consultation a examiné les commentaires reçus et présenté un [rapport](#) à la ministre du Revenu national à la fin du mois de mars 2017. Comme il a été annoncé dans le Budget de 2018, le gouvernement fournira une réponse à ce rapport au cours des prochains mois.

**Leçons apprises :** Les recommandations formulées par l'entremise du processus de consultation permettront au gouvernement de mieux comprendre les défis auxquels fait face le secteur des organismes de charité et les besoins de celui-ci lorsqu'il contribue au débat sur les politiques publiques. Ces commentaires de la part des intervenants est inestimable pour comprendre la meilleure façon de clarifier les règles régissant les activités politiques des organismes de bienfaisance.

**22.3 Produits livrables :** Mobiliser les Canadiens et les Canadiennes d'origine autochtone afin qu'ils puissent mieux comprendre les enjeux, les causes profondes et les écarts de données qui pourraient empêcher les personnes éligibles à avoir accès aux prestations.

**Description des résultats :** Des recherche sur l'opinion publique auprès des [communautés autochtones](#) et des [populations vulnérables](#) (y compris les Canadiens autochtones vivant en milieu urbain) ont eu lieu au printemps 2017 afin de mieux comprendre les facteurs qui peuvent empêcher les personnes admissibles d'avoir accès aux prestations. L'Agence du revenu du Canada met les résultats de ces études à profit pour informer des initiatives plus ciblées visant à améliorer la participation des peuples autochtones dans le régime fiscal et de prestations. L'Agence du revenu du Canada continue de travailler avec ses partenaires fédéraux afin de cerner les possibilités d'accroître la connaissance des prestations et crédits des peuples autochtones l'accès à ces avantages.

**Leçons apprises :** Les deux études de recherche sur l'opinion publique ont fourni de précieux renseignements sur les obstacles rencontrés par les communautés autochtones et les populations vulnérables. Les recherches futures devraient envisager une approche plus intersectionnelle – par exemple, en prenant en considération les expériences des populations vulnérables (p. ex., les personnes ayant une déficience, les personnes âgées) au sein des collectivités autochtones. De plus, une plus grande flexibilité devrait être incorporée aux délais de mobilisation des communautés autochtones afin de tenir compte des divers processus d'approbation et des échéanciers connexes

## Niveau d'achèvement

22.1 Complété

22.2 Complété

22.3 Complété